

RQ-02-2008

« Société civile et solidarité internationale à
Québec: les initiatives et les innovations

Actes de la 3^e édition de l'Université d'été du
GÉSQ, tenue à l'Université Laval, les 7 et 8
juin 2007 »

Par Yvan Comeau

(Avec la collaboration de Sarah Martin-Roy)

Copublication avec le Centre de recherche,
d'information et de développement de
l'économie solidaire (CRIDÉS)

Cahier de l'ARUC-ÉS / RQRP-ÉS

Cahier No : RQ-02-2008

« Société civile et solidarité internationale à Québec : les initiatives et les innovations. Actes de la 3^e Université d'été du GÉSQ, tenue à l'Université Laval, les 7 et 8 juin 2007 »

Par Yvan Comeau (sous sa direction)

Avec la collaboration de Sarah Martin-Roy

Copublication avec le Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (CRIDÉS)

ISBN : 978-2-89276-443-7

Dépôt légal : Avril 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Table des matières

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS	iii
Présentation des conférenciers et des animateurs	vii
Présentation de la 3 ^e édition (2007) de l'Université d'été du GÉSQ	ix
PREMIÈRE PARTIE	
Économie sociale et solidarité internationale au Québec: l'état des lieux	11
Déclaration du Québec « Responsables aussi du monde » La contribution de la société civile québécoise à la solidarité internationale	13
<i>Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)</i>	
Le Sommet de l'économie sociale et solidaire : mondialiser solidairement	17
<i>René Lachapelle</i>	
DEUXIÈME PARTIE	
Économie sociale et solidarité internationale à Québec : expériences, enjeux et défis	25
Une pratique liant économie sociale et solidarité internationale : le commerce équitable	27
<i>Yvan Comeau</i>	
Auberge l'Autre Jardin : L'économie sociale en appui à la solidarité internationale	31
<i>Martin Beauvais</i>	
Portrait et perspectives d'avenir des OCI de la région de la Capitale-Nationale	35
<i>Martine Cazes</i>	
TROISIÈME PARTIE	
La mondialisation de la finance... solidaire : nouvelles passerelles et défis	47
Introduction à l'investissement socialement responsable	49
<i>Yvan Comeau</i>	
Le microcrédit à Québec et ses liens internationaux	51
<i>Linda Maziade</i>	
La finance solidaire : une perspective internationale	55
<i>Giovanni Acquati</i>	
Séance sur la mondialisation de la finance solidaire : synthèse et perspectives	59
<i>Jean-Bernard Fournier</i>	
QUATRIÈME PARTIE	
Les initiatives citoyennes et institutionnelles : de la spontanéité à la structuration	63
La structuration de la coopération nord-sud au Québec	65
<i>Yvan Comeau</i>	
L'Université Laval et la coopération internationale : les stages internationaux	69
<i>Paméla Farman, Ginette Lazure et Myriam Leblanc</i>	

CINQUIÈME PARTIE

La consommation responsable : espoirs et perspectives	75
Présentation générale de la consommation responsable	77
<i>Yvan Comeau</i>	
Le Marché de solidarité régionale de Québec en tant que pratique de consommation responsable	79
<i>Anick Béland-Morin</i>	
Les campagnes de sensibilisation du public à Développement et Paix	85
<i>Éric Chastenay</i>	
Consommation responsable : bilan et perspectives	89
<i>Dominique Bernard</i>	
Bibliographie	95
Annexe 1 : Présentation du Groupe d'économie solidaire du Québec (GÉSQ)	99
Annexe 2 : Programme de l'Université d'été 2007 du GÉSQ	103
Annexe 3 : Liste des sigles, acronymes et abréviations	105

Présentation des conférenciers et des animateurs

ACQUATI, Giovanni, INAISE

BEAUVAIS, Martin, L'Autre Jardin

BÉLAND-MORIN, Anick, AmiEs de la Terre, chargée de projet du Marché de solidarité régionale

BERNARD, Dominique, Équiterre, chargée de projet pour la Consommation responsable

BOUCHER, Micheline, École de Joaillerie

CAZES, Martine, Pythagore coopérative de solidarité

CHASTENAY, Éric, Développement et Paix

COMEAU, Yvan, professeur, Université Laval

DUPERRÉ, Martine, professeure, Université Laval

FARMAN, Paméla, Chargée d'enseignement, Université Laval

FAVREAU, Louis, professeur, UQO

FISSET, Jacques, directeur général, CLD de Québec

FORTIN, André, Caisse d'économie solidaire Desjardins

FOURNIER, Jean-Bernard, directeur principal, Développements et Communications, DID

HARVEY, Colette, Caisse d'économie solidaire Desjardins

HARVEY, Roch, CÉCI

LACHAPELLE, René, secrétaire du GÉSQ

LAROSE, Gérald, président du GÉSQ

LAZURE, Ginette, professeure, Université Laval

LEBLANC, Myriam, directrice développement des affaires, Futurallia Québec 2008

MATTE, Sylvain, CÉCI

MAZIADE, Linda, Fonds d'emprunt économique communautaire de Québec

Présentation de la 3^e édition (2007) de l'Université d'été du GÉSQ

Yvan Comeau

La troisième édition de l'Université d'été du GÉSQ se propose d'examiner comment la société civile se saisit de manière originale et nouvelle des questions internationales. Elle offre également l'occasion d'analyser des pratiques citoyennes de solidarité internationale afin d'en dégager les principes mobilisateurs.

Au moins quatre éléments de contexte favorisent l'émergence de créneaux innovateurs d'action par la société civile en solidarité internationale : les conséquences néfastes de la financiarisation de l'économie, l'avènement de la société mondialisée de l'information, l'individualisation croissante et les limites de certaines interventions sur le plan international.

Les avatars de la financiarisation de l'économie font maintenant l'objet de critiques sérieuses puisqu'on l'associe à la crise majeure qui secoue la planète sur les plans environnemental et social (Kempf, 2007). En cela, la chute du mur de Berlin en 1989 a marqué une étape décisive. Puis, la spéculation à l'échelle mondiale (sur les marchés boursiers, sur les monnaies, sur le pétrole), les nouveaux instruments financiers des firmes transnationales pour leurs opérations (les fonds communs de placement, par exemple) et le recours de plus en plus fréquent aux marchés boursiers ont alimenté l'accélération de la mondialisation marchande. On connaît une appropriation sans précédent des choses et du vivant dans les recoins planétaires, et l'accroissement de la pauvreté et des inégalités dans le monde (Castel, 2002). Un sentiment d'urgence anime la population tant au Nord qu'au Sud pour poser des gestes significatifs.

Sur un autre plan, la société de l'information a constitué un réseautage planétaire. Elle entraîne une organisation de la production selon les principes de la maximisation de la productivité fondée sur les connaissances, l'utilisation et le développement des technologies de l'information, et la mise en place d'infrastructures pour le recours à ces technologies (Castells, 2000). D'un côté, cette dynamique contribue au déploiement de la financiarisation de l'économie, mais d'un autre côté, elle favorise les interconnexions entre des groupes de base qui peuvent utiliser des moyens de communication rapides et efficaces.

Nous assistons, par ailleurs, à un curieux phénomène faisant en sorte que l'accès accru à l'information sur la situation de communautés proches et lointaines côtoie l'individualisation. On peut y voir un désintérêt pour « l'autre » et une attitude contraire à l'intérêt général. Cependant, l'individualisation peut également signifier l'affirmation de l'autonomie des personnes à l'égard des idées reçues, de la tradition ou du rôle sexué, par exemple. De même, l'appartenance à des collectifs risque moins d'être imposée « par le haut » et la participation associative peut davantage tenir compte des multiples aspects de la vie quotidienne (Beck, 2001).

Les limites des interventions en coopération internationale sont mieux connues et incitent la société civile à explorer de nouvelles pistes pour la solidarité internationale. Ainsi, la critique des programmes d'ajustement structurel devient familière pour une partie croissante de la population. Par ailleurs, les problèmes de l'aide internationale sont plus clairement perçus qu'auparavant. Il s'ensuit une baisse des contributions financières qui résultent également, il est vrai, du découragement des pays donateurs et des bailleurs de fonds, et de la concurrence de nouveaux pays demandeurs comme les pays de l'Est. On sait de plus en plus que bien des

interventions passent à côté de l'objectif d'équité. Ainsi, l'aide liée permet aux pays donateurs de réaliser des bénéfices avec les achats qu'ils effectuent chez eux, les annulations de dettes s'avèrent insuffisantes et même incitatives au surendettement, et l'attraction d'investisseurs entraîne trop souvent des législations minimalistes du travail (Rouillé d'Orfeuil, 2002).

Ce sont là quelques raisons qui incitent la société civile à développer des initiatives variées touchant l'investissement responsable, le commerce équitable, la consommation engagée, les relations directes entre les communautés, la création d'instances de coordination et l'économie sociale et solidaire. Or, rien n'est gagné sur le plan de la mobilisation en faveur de ces pratiques. Alors, comment favoriser la participation du public à la solidarité internationale ? Comment développer des rapports entre partenaires différents ? Quelles sont les stratégies prometteuses ? Dans certaines pratiques particulières comme le commerce équitable, par exemple, à quelles conditions l'économie sociale peut appuyer la solidarité internationale ?

Voilà quelques questions qui motivent la tenue de l'Université d'été 2007 du GÉSQ. Les objectifs de l'Université d'été 2007 touchent à la fois la production de connaissances fondamentales et appliquées, et l'appui à une autre mondialisation dans un territoire spécifique qui est celui de la grande région de Québec. L'événement vise à :

- Contribuer aux connaissances des pratiques de la société civile en faveur de la solidarité internationale;
- Favoriser l'intégration de l'altermondialisation dans le développement social et local dans la grande région de Québec (Québec et Chaudière-Appalaches);
- Y accentuer les liens entre le réseau du développement social et local, et le réseau de la solidarité internationale.

Par cette initiative, le GÉSQ se situe dans une intervention de solidarité internationale. Il s'inscrit dans une logique de développement fondée sur l'échange et la mise en réseau avec une finalité de justice sociale, de réciprocité et d'auto organisation. Cette Université d'été veut être non élitiste. Elle s'intéresse à la fois aux expériences du terrain et aux contributions académiques, à la théorie et à la pratique, à l'action et à la réflexion, au doute et à l'espoir, à l'opposition et aux propositions. En ce sens, on ne peut oublier le titre *Résister et construire* qu'avait la publication du GÉSQ pour préparer la rencontre internationale de Québec d'octobre 2001.

Pour les membres du Comité organisateur :
Yvan Comeau, Université Laval et GÉSQ
Audrey Duchesne, Carrefour Tiers-Monde
Yvon Poirier, GÉSQ et CÉCI
Joanie Rollin, GÉSQ et CDÉC de Québec

PREMIÈRE PARTIE

**Économie sociale et solidarité internationale au Québec:
l'état des lieux**

Quel est l'état actuel de la réflexion sur la solidarité internationale au Québec?

En quoi est-il pertinent de relier économie sociale et solidarité internationale?

L'une peut-elle être un appui pour l'autre?

Quels sont les enjeux et les défis de l'arrimage entre l'économie sociale et la solidarité internationale?

Déclaration du Québec « Responsables aussi du monde » La contribution de la société civile québécoise à la solidarité internationale

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Responsables aussi du monde, nous voulons jouer pleinement notre rôle dans la construction de rapports plus justes et plus solidaires entre les peuples. C'est là l'engagement pris par les *États généraux de la coopération et de la solidarité internationales* qui ont réuni, les 8, 9 et 10 novembre 2006 à Montréal, à l'initiative de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), des représentants et représentantes des organisations de la société civile du Québec, de même que des partenaires de plusieurs régions du monde.

Pour nous, *la société civile est l'expression des voix citoyennes*, une constituante à part entière de la société, tout comme, par exemple, les institutions gouvernementales et les entreprises du secteur privé. Elle regroupe aussi bien des organismes à but non lucratif, des organisations de coopération et de solidarité internationales, des syndicats, des organisations de femmes, des groupes religieux, communautaires ou environnementalistes, des entreprises d'économie sociale et solidaire, des milieux de recherche ou d'enseignement.

Cette *Déclaration du Québec* veut exprimer notre vision commune du développement et de la solidarité internationale, servir de base à notre plaidoyer auprès des autorités politiques, proposer des pistes d'action collective concrètes et constituer la réplique de la société civile du Québec aux conceptions de l'aide et du développement mises de l'avant dans la *Déclaration de Paris*, adoptée en mars 2005 par les gouvernements et les membres de l'OCDE.

L'état du monde

La mondialisation néolibérale domine l'agenda économique et politique et fait ses ravages : disparité croissante entre richesses éhontées et pauvretés scandaleuses, affaiblissement des États, domination des logiques commerciales et financières de l'économie, privatisation des services publics, marchandisation de plus en plus grande des connaissances, du vivant et même de ce qui était traditionnellement le bien commun.

L'idéologie de la croissance manifeste de plus en plus ses limites : nous exploitons déjà plus que ce que la planète est capable de régénérer, provoquant l'épuisement accéléré de nombreuses ressources importantes (eau, poisson, pétrole, etc.), la dégradation de l'environnement (déforestation, pollution atmosphérique, etc.) et des conséquences climatiques dévastatrices (réchauffement climatique, entre autres). Et tout cela encore essentiellement par et pour une toute petite minorité des hommes et des femmes de la planète au détriment de l'immense majorité.

L'idéologie sécuritaire influence de plus en plus les débats et les décisions politiques. Le thème de l'insécurité est souvent brandi pour justifier des ingérences politiques, des dérives autoritaires, des restrictions à nos libertés et un accroissement de la militarisation qui détourne même une partie de l'aide publique au développement. Alors que la véritable insécurité, pour plus de la moitié de l'humanité, c'est la faim, l'absence d'emploi, de logement, de soins de santé et d'éducation.

L'inégalité structurelle entre les hommes et les femmes continue partout de fausser les rapports humains, favorisant la discrimination, l'exploitation et la domination à l'égard des femmes, rendant plus difficile leur accès à l'éducation, à la santé, à l'économie, à la justice et au pouvoir. En excluant plus de la moitié de l'humanité, on trahit la démocratie.

La reconnaissance véritable de la diversité culturelle continue d'être un impératif. Cette diversité commence à être reconnue internationalement et permet d'exclure des mécanismes du marché l'éducation et la culture. Il demeure néanmoins difficile de construire les espaces publics permettant à cette diversité d'exprimer harmonieusement ses richesses. Le sentiment et les comportements de supériorité de l'Occident, les replis identitaires, le racisme ouvert ou latent, les tensions dues aux migrations croissantes : autant de formes diverses d'un même défi.

De nombreuses expériences prometteuses et la renaissance d'une mobilisation politique constituent toutefois des signes d'espoir. On ne compte plus, partout dans le monde, les initiatives en faveur des femmes, contre la pauvreté, pour le respect des droits humains et pour la paix : initiatives de concertation entre les acteurs de la société civile, d'expérimentation de formes nouvelles d'économie sociale ou de finance solidaire, de prise de parole et d'action collectives en faveur de l'environnement. Et le mouvement altermondialiste n'est que l'une des manifestations les plus visibles de ce renouveau d'intérêt pour les enjeux publics qui pousse la société civile à être de plus en plus présente et vigoureuse dans les forums internationaux de toutes sortes, comme interlocutrice incontournable des grands décideurs économiques et politiques.

Nos revendications

- Nous voulons construire un monde fondé sur le droit et sur les droits (individuels et collectifs). C'est pour nous un rempart fondamental contre la pauvreté, les injustices, la guerre et la violence.
- Nous exigeons partout l'égalité entre les femmes et les hommes, contribuant ainsi à l'empowerment des femmes.
- Nous voulons renforcer le rôle et la souveraineté politique des États et leurs responsabilités à l'égard de leurs populations, à l'intérieur du processus de coopération et d'interdépendance que suppose toute mondialisation des problèmes et des solutions.
- Nous condamnons la guerre et la militarisation comme manières de régler les conflits. Nous refusons et dénonçons le détournement d'une partie de l'aide au développement au profit de considérations « sécuritaires », liées à la « guerre au terrorisme ».
- Nous réclamons une réforme des Nations Unies et des agences ou institutions spécialisées pour favoriser une plus grande participation des pays du Sud aux décisions qui concernent l'avenir du monde et une diminution des divers privilèges politiques hérités de l'histoire par une minorité de pays riches ou puissants.
- Nous exigeons la réforme et la démocratisation des institutions financières et commerciales internationales pour assurer un meilleur partage des pouvoirs de décision, assujettir ces décisions aux normes internationales reconnues en matière de droits humains et faire en sorte que ces décisions servent vraiment les populations des pays désavantagés plutôt que les intérêts des bailleurs de fonds. Nous réclamons l'établissement de nouvelles règles du commerce international qui soient plus équitables et plus soucieuses des intérêts économiques et sociaux des pays du Sud.
- Nous réclamons l'annulation sans condition de la dette des pays pauvres du Sud, déjà largement repayée.

- Nous voulons faire augmenter les budgets consacrés à l'aide publique au développement au moins jusqu'à 0,7% du RNB; et nous réclamons une augmentation substantielle de la proportion de ces budgets consacrée aux organismes de coopération et aux organisations de la société civile en matière de coopération et de solidarité internationales.
- Nous demandons que l'aide versée aux gouvernements soit réservée à ceux qui s'engagent à respecter les principales conventions internationales traitant des droits démocratiques et sociaux.
- Nous voulons prioriser le développement et l'accessibilité universelle d'une éducation de base pour les femmes et pour les hommes, non seulement comme moyen d'éradiquer l'analphabétisme et la pauvreté, mais aussi de développer une citoyenneté active.
- Nous appuyons la souveraineté alimentaire de chaque pays comme pouvoir de déterminer sa politique agricole et la gestion de son marché intérieur. C'est pour nous la façon de reconnaître l'importance essentielle de l'agriculture dans chaque société, de favoriser une alimentation adéquate de toutes les populations et de cesser de traiter l'exportation et l'importation de produits agricoles en fonction des seuls intérêts des pays du Nord.
- Nous exigeons que l'eau soit traitée partout comme un patrimoine commun de l'humanité, et qu'à ce titre, elle ne puisse être ni privatisée, ni marchandisée. En ce sens, nous reconnaissons, comme Québécois et Québécoises dépositaires de réserves d'eau considérables, notre responsabilité à l'égard des autres peuples de la Terre.
- Nous demandons que les préoccupations environnementales deviennent un critère d'analyse et de sélection essentiel de tout projet de développement. Nous voulons ainsi promouvoir, ici comme ailleurs, une nouvelle approche du développement économique qui assure la préservation du patrimoine écologique et de la biodiversité de la planète en même temps que le développement des services prioritaires pour la population.
- Nous choisissons de miser sur les enfants et sur la jeunesse pour la construction d'un monde différent, plus juste et plus solidaire. Pour cela, nous demandons que la solidarité internationale soit intégrée, au Québec, dans le curriculum à tous les niveaux scolaires. Et nous réclamons une augmentation des budgets consacrés au financement des échanges entre jeunes d'ici et de l'étranger.
- Nous voulons favoriser le développement et la reconnaissance de la société civile, tant ici que dans les pays du Sud, comme interlocutrice et partenaire à part entière des gouvernements et des processus de prise de décisions politiques. En ce sens, nous nous réjouissons de cette reconnaissance dans la politique internationale du Québec et nous serons vigilants pour nous assurer que le gouvernement canadien en fasse autant dans ses propres politiques.
- Enfin, nous tenons à relever le défi prioritaire de l'éducation du public à la solidarité internationale afin d'associer une population de plus en plus nombreuse et diversifiée à une véritable solidarité de peuple à peuple. Nous exigeons que cette éducation du public continue d'être une composante essentielle de l'aide publique au développement et qu'elle soit financée en conséquence.

Nos engagements

- *Améliorer*, dans le respect des identités diverses de chacun, *la coordination entre les organismes de coopération internationale*. Il est urgent de développer des analyses communes et des plans d'action plus concertés, tant dans certaines de nos interventions à l'étranger qu'ici, dans notre travail d'éducation du public et dans nos revendications face aux autorités gouvernementales.
- *Appliquer* de façon systématique *l'analyse genre et développement* dans les programmes de sensibilisation ainsi que dans les programmes de développement et de coopération internationale.

- *Encourager toutes les organisations de la société civile à intégrer* dans leur mandat la responsabilité de développer des activités de sensibilisation à *la solidarité internationale*.
- *Faire accepter le 0,7% du RNB comme une norme sociale reconnue* de plus en plus *par les institutions et les entreprises de la société* à titre de contribution nécessaire de chacune au financement de projets concrets de solidarité internationale.
- *Promouvoir et développer la consommation responsable* comme alternative à la surconsommation qui caractérise nos sociétés du Nord, favoriser les diverses formes d'économie sociale et solidaire qui s'expérimentent en ce sens : commerce équitable, finances éthiques, services de proximité, biens socialement utiles, achats et échanges locaux, etc.
- *Obtenir dans les principaux médias*, et particulièrement ceux des réseaux publics, *une plus grande place* pour faire connaître les expériences de la société civile en matière de coopération et de solidarité internationales.
- *Renforcer et développer les alliances et les réseaux*, aussi bien au niveau international qu'au niveau national et local, pour construire des espaces politiques et développer un rapport de force croissant du camp de la solidarité internationale dans le but d'obtenir un modèle de développement humain plus juste, égalitaire, pacifique, durable et efficace.
- *Diffuser cette Déclaration commune et en faire partager les objectifs* aussi largement que possible dans nos divers réseaux.

Responsable aussi du monde, la société civile veut apporter sa contribution spécifique à la construction de cet *autre monde possible* et de plus en plus nécessaire. Comme membres de cette société civile, nous y apportons une expertise, une diversité et une préoccupation pour le bien commun qui sont irremplaçables. Et notre force nous vient autant de notre engagement et de notre capacité de mobilisation que de notre volonté de concertation et de nos acquis sur le terrain. C'est cette richesse que nous voulons ensemble mettre à profit parce que nous sommes responsables aussi du monde.

Le Sommet de l'économie sociale et solidaire : mondialiser solidairement

René Lachapelle

L'événement du Sommet de l'économie sociale

Dix ans après la reconnaissance de la contribution de l'économie sociale au développement du Québec à l'occasion du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, le Chantier de l'économie sociale du Québec a voulu réunir *les forces vives de l'économie sociale et solidaire* afin de *partager ensemble le bilan de la décennie* et de *donner une nouvelle impulsion au mouvement* (Sommet, 2006 : 12). Le projet a suscité un effort considérable du comité organisateur et de six comités thématiques pour préparer le bilan de la décennie et dessiner des perspectives pour la suite. L'un de ces comités a travaillé sur la mondialisation solidaire, et j'en ai assumé la co-présidence avec Sylvain Matte du CÉCI.

Pour le GÉSQ, la dernière décennie c'est celle de la trajectoire de Lima (1997) à Dakar (2005) en passant par Québec (2001), une dynamique qui se désigne maintenant comme le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPÉSS). La mission du RIPÉSS est de promouvoir et de favoriser la mise en réseau à l'échelle des continents des initiatives qui se reconnaissent dans la définition de Lima :

...l'économie sociale et solidaire place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.¹

Le Sommet de novembre dernier a permis de mesurer la contribution du Québec dans cette démarche internationale, mais aussi les progrès et les défis de l'internationalisation de l'expérience québécoise d'économie sociale.²

La démarche de préparation du Sommet a mis en évidence l'importante contribution des organisations de coopération internationale (OCI) dans la capacité internationale de l'économie sociale québécoise. Les organismes comme SOCODEVI mis en place par les coopératives et mutuelles québécoises, Développement international Desjardins et l'UPA-Développement international constituent des prolongements directs à l'échelle internationale d'initiatives d'économie sociale québécoises. Mais nous avons aussi constaté à quel point les organisations de coopération internationale québécoises facilitent l'accès à la coopération internationale pour des entreprises d'économie sociale

La dimension internationale du développement solidaire

Quatre constats se dégagent des travaux du comité sur une mondialisation solidaire :

- D'abord, comme le note l'AQOCI, « la multiplication relativement récente des ONG du Sud constitue un développement majeur qui devrait entraîner une modification profonde des relations des ONG du Nord avec le

¹ Déclaration de Lima, 1997, voir le site : <http://www.uqo.ca/ries2001/LesRencontres/Lima/Declima.pdf> .

² Le rapport produit par le comité est disponible sur le site du Chantier de l'économie sociale du Québec : www.chantier.qc.ca/uploads/documents/pages_descriptor/mondialiser_solidairement__2006.10.24_.pdf .

Sud » (AQOCI, 2006 : 3). En conséquence, les projets de coopération et de solidarité internationale portés par les organisations québécoises se reconnaissent comme partie prenante de l'économie sociale et solidaire.

- Ensuite, la dimension internationale est très présente dans les activités des réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire québécoise. Plusieurs entreprises québécoises d'économie sociale soutiennent des initiatives d'économie sociale et solidaire au Sud ; les grands réseaux, outre leur affiliation à des fédérations internationales, entretiennent des activités dans plusieurs pays du Sud ; les mouvements syndicaux et féministes ont des partenaires dans le Sud et les milieux de la recherche ont publié abondamment sur le sujet.
- Des convergences se sont développées entre les OCI et les initiatives et entreprises d'économie sociale québécoises de telle sorte que l'expertise des premières sur le terrain dans le Sud devient un outil pour que les secondes soient en mesure de développer leurs activités de coopération.
- Enfin, le GÉSQ et le RIPÉSS ont contribué à ce maillage des OCI et des entreprises d'économie sociale.

En même temps, le comité constatait que l'aide publique internationale (API) traverse une période particulièrement difficile. La Déclaration de Paris de 2005 relativement à l'Agenda international de l'efficacité de l'aide (AIEA) favorise une approche gestionnaire et valorise les contributions de gouvernement à gouvernement aux dépens des initiatives de la société civile. Cela fait en sorte que l'ACDI réoriente son aide vers des programmes définis par les gouvernements des États du sud plutôt que vers les initiatives de la société civile de ces pays et les projets de coopération décentralisée développés par les OCI. Cette approche menace non seulement la capacité des OCI de poursuivre leurs activités au Sud, mais aussi les projets de coopération décentralisée dans lesquels les initiatives québécoises d'économie sociale peuvent s'engager.

Les travaux du Sommet ont permis d'identifier les conditions permettant de renforcer les initiatives de coopération : établir des contacts personnels entre les gens du Sud et ceux du Nord, assurer un soutien financier et un accompagnement patient aux projets de coopération et partager une nouvelle conception du développement qui mise sur la démocratie, l'équité dans les activités économiques et le respect des cultures. L'économie sociale et solidaire contribue à la construction d'alternatives économiques comme corollaire de la résistance à une mondialisation libérale qui nivelle les cultures et maintient le Sud dans un rapport d'infériorité : la main qui reçoit est toujours en bas de celle qui donne!

Le Sommet a aussi identifié des enjeux auxquels nos projets et nos actions doivent répondre :

- Nous devons orienter nos efforts vers une nouvelle approche, un nouveau paradigme de développement qui prend en compte l'exclusion et la nécessité d'une prise en charge des populations par elles-mêmes.
- Nous devons construire des réseaux à l'échelle nationale, continentale et internationale pour soutenir les initiatives et assurer au Sud les moyens d'une participation équitable aux efforts de développement.
- Nous devons aussi prendre en compte les dimensions structurelles dans lesquelles s'inscrit la coopération internationale : nos efforts de commerce équitable n'ont de sens que dans une démarche de révision des règles du commerce international. Cela exige de développer notre capacité de représentation dans les grands forums et les grandes organisations où se décident les règles de l'économie internationale.

Convergences sur les actions prioritaires

Le premier consensus qui se dégage du Sommet porte sur l'urgence d'une éducation populaire en solidarité internationale. Les représentations des organisations de coopération internationale et des entreprises d'économie sociale pour un soutien public convenable à leurs projets n'auront d'écoute sur le plan politique que dans la mesure où l'opinion publique poussera les gouvernements à réviser leurs choix. Si nous avons développé une analyse commune et claire de la situation, aussi bien à l'occasion du Sommet que les États généraux de l'AQOCI, ce n'est pas sur le terrain que l'information est largement diffusée.

Le projet conjoint du GÉSQ et de l'AQOCI d'être présents au Forum social québécois s'inscrit dans cette priorité. Mais ce ne sera qu'un début si nous voulons créer une caisse de résonance à la mesure des besoins dans la revendication d'un ajustement de la contribution publique aux exigences d'une saine coopération :

- D'abord une hausse de la contribution du Canada et des autres pays développés de leur contribution à la hauteur des engagements déjà pris : nous nous éloignons du 0,7 % du PIB établi comme barème il y a maintenant plus de 30 ans. Actuellement, l'aide publique canadienne se situe à 0,27 % du PIB, loin du 0,8 % qu'elle devrait atteindre en 2012.
- Ensuite la reconnaissance de la contribution des ONG au développement endogène. S'il faut reconnaître la pertinence d'une action de gouvernement à gouvernement sur la base de leurs responsabilités respectives, il faut aussi que les pays du Nord reconnaissent que cela repose sur la capacité démocratique de chaque État. Sans renforcement de la société civile, la démocratie demeure un concept vide. La coopération entre les entreprises d'économie sociale et les organismes de coopération du Nord et du Sud fait partie des avenues de développement que le Canada doit reconnaître.

Le second consensus, c'est que nous avons une responsabilité pour que les pays du Sud aient les moyens de participer aux réseaux internationaux de solidarité sur leur propre base. Il ne manque pas d'organisations qui soutiennent la participation des pays du Sud dans les rencontres internationales. Les grandes alliances et centrales internationales réunissent des organisations du Sud et du Nord. Mais c'est au Nord que sont concentrés les ressources et le contrôle des moyens de participation. À cet égard, il vaut la peine de rappeler la signification de la tenue à Dakar, dans le cadre d'une entreprise menée depuis le Sud, que se soit tenue la 3^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité. La fierté des réseaux africains était on ne peut plus légitime à cet égard et la dynamique de préparation a eu des retombées importantes en Afrique de l'Ouest en termes de constitution de réseaux nationaux d'économie sociale et solidaire. Les progrès réalisés dans la mise sur pied de CapÉcoSol comme groupe de ressource technique de soutien à l'économie sociale et solidaire ont une grande importance. La perspective d'une rencontre Afrique - Amérique latine, malgré tous les problèmes de financement qu'il faudra résoudre pour la rendre possible, est aussi une avenue d'innovation et de progrès dans la direction d'une solidarité vraiment réciproque entre continents et organisations qu'elles soient du Nord ou du Sud.

Le troisième consensus, c'est effectivement de développer des réseaux à tous les niveaux pour que la promotion de l'économie sociale et solidaire. Le GÉSQ à l'échelle du Québec est maintenant reconnu comme un lieu de convergence, mais cette concertation nationale autour des enjeux d'une mondialisation solidaire doit être consolidée. Le rapprochement avec l'AQOCI à l'occasion des États généraux de la coopération autant que la visibilité à l'occasion du Sommet sont des facteurs positifs pour le GÉSQ. Avec des moyens modestes, nous avons jusqu'à maintenant réussi à jouer notre rôle. Le défi, c'est maintenant d'accroître la convergence des opérateurs terrain,

des réseaux nationaux, des OCI et des milieux de recherche autour des préoccupations qui sont à la base du GÉSQ : d'une part, la promotion des alternatives économiques solidaires et, d'autre part, la réciprocité et l'alternance Nord-Sud.

Synthèse des travaux de l'atelier du 16 novembre 2006 « Mondialiser solidairement »

Économie sociale québécoise et coopération internationale

1. La capacité des entreprises d'économie sociale québécoises de contribuer à une mondialisation solidaire s'est renforcée à travers les maillages entre OCI et EÉS
 - Une vingtaine d'OCI qui ont répondu à notre enquête soutiennent des initiatives d'économie sociale au Sud.
 - Plusieurs initiatives québécoises d'économie sociale ont des pratiques de coopération internationale, soit directement soit par l'entremise d'un réseau auquel elles participent.
 - Le GÉSQ et le RIPÉSS ont contribué à ce maillage des OCI et des EÉS dans des projets concrets de coopération partenariale.

2. Les conditions de renforcement que l'on peut dégager de ces expériences
 - Des engagements citoyens qui s'appuient sur des rapports personnels entre les gens du Nord et les gens du Sud.
 - Un soutien institutionnel en termes financiers et d'accompagnement à l'innovation sur le terrain : ce sont des processus complexes qui exigent de la durée.
 - Une stratégie de développement qui mise sur la démocratie, l'équité, la justice sociale et le respect des cultures.

3. Les perspectives qui animent ces partenariats
 - La construction d'alternatives et la consolidation de réseaux.
 - La solidarité interculturelle et le partage des savoir-faire.
 - L'engagement des grands réseaux économiques (coopératives, mutuelles, etc.) et des mouvements sociaux organisés (syndicats, fédérations, etc.).
 - La nécessité de laisser les partenaires du Sud décider de leur avenir.

4. Le choc des logiques
 - Les mouvements qui souhaitent des coopérations sont volontaristes, mais ils manquent de moyens alors que les entreprises ont les moyens, mais manquent de volonté politique.
 - La logique des réseaux internationaux n'est pas celle des entreprises axées d'abord sur le développement local : l'ouverture de celles-ci passe par des activités commerciales et des échanges techniques mutuellement profitables.
 - Il y a un travail de plaidoyer à faire pour que les OCI et les EÉS en réseau soient une force.

L'aide internationale

1. Les OCI sont financées majoritairement par l'ACDI et de ce fait liées à la programmation canadienne de l'aide
 - Il y a parfois contradiction entre la coopération non gouvernementale et l'aide publique internationale : l'expertise des OCI acquise sur le terrain n'a plus le même poids et les appels d'offres dessinés dans les officines placent les OCI en compétition les unes contre les autres pour des ressources décroissantes.
 - La division entre les pays pauvres très endettés (PPTÉ) et les pays pauvres moyennement endettés (PPME) divise les pays du Sud.
 - L'Agenda international de l'efficacité de l'aide (AIEA) défini dans la Déclaration de Paris vise la responsabilisation des pays en soutenant leurs propres efforts. Cette logique n'est pas sans intérêt, mais l'AIEA est procédurière et fonctionnaire. Elle néglige les problèmes de gouvernance que l'action de la société civile à partir de la base peut seule contrebalancer : la démocratie représentative a besoin de la démocratie participative pour se renforcer.
 - Les acteurs de la société civile doivent faire preuve de clarté dans l'utilisation éthique des fonds de l'aide publique internationale.
2. La courbe de l'aide publique internationale est à la baisse (0,27 % du PIB en 2004 vs 0,8 prévu en 2012)
 - Même le fait de pousser l'API au niveau de l'objectif de 0,8 % du PIB n'est pas suffisant. Il faut savoir que cela inclut l'aide à l'Afghanistan, une forme d'engagement dans la sécurité nationale en contradiction avec notre expérience de développement de réseaux de solidarité.
 - Il faut faire bouger l'État canadien, mais aussi les entreprises afin que la coopération internationale fasse partie de la mesure de leur rentabilité sociale sans forcer l'atteinte du 0,7 % du chiffre d'affaires qui risque de rebuter les plus grosses entreprises d'économie sociale.
 - Les OCI manquent de légitimité pour revendiquer seules une hausse des budgets de l'aide publique internationale : une coalition avec les EÉS peut renforcer l'action à ce niveau.
3. Il faut aussi questionner les prélèvements des pays du Nord dans ceux du Sud
 - La dette demeure un problème sérieux : les paiements des pays du Sud dépassent souvent leurs investissements dans les programmes sociaux et malgré tout ils n'arrivent pas à réduire le fardeau des emprunts contractés au Nord.
 - Le commerce équitable devrait faire partie des normes dans les échanges internationaux.

Les défis d'une mondialisation solidaire

1. La prise en compte des dimensions structurelles dans lesquelles s'inscrit la coopération internationale
 - La pauvreté et les inégalités sociales extrêmes de même que la disparition rapide de la forêt en Amérique Latine sont le revers d'une mondialisation orientée en fonction des transnationales responsables d'une fuite de capitaux de l'ordre de 70 G \$US : quelle coopération est possible quand la richesse quitte le pays ?
 - Résister c'est exiger l'annulation de la dette extérieure, un surendettement qui est une nouvelle forme de prélèvement colonial, dénoncer le discours de libre échange des USA qui ne permet pas l'intégration économique, dénoncer aussi la dépendance technologique et les certifications dont le Nord seul a le contrôle (même dans le commerce équitable!).

2. Changer de paradigme de développement et valoriser le travail humain

- Il faut activer les logiques ascendantes de développement et favoriser la création de richesse dans des conditions épanouissantes.
- Développer des modèles d'affaires solidaires Nord-Sud qui ne soient pas indifférents à la pauvreté et à ses causes structurelles : la solidarité c'est la reconnaissance de l'interdépendance. Les règles de régulation internationale issues de Bretton Woods qui encadrent le FMI et la BM, ne sont plus légitimes.
- Faire reconnaître par les transnationales le principe de l'additionnalité : l'aide publique ne doit pas réduire (être déduite de) la juste rémunération des ressources humaines et naturelles des pays.
- Le prolongement naturel de l'économie sociale c'est l'État social à renouveler au Nord, mais à construire au Sud.

3. Le développement des alliances

- Financer la coopération.
- Soutenir des partenariats Sud-Sud : Afrique - Amérique latine.
- Donner une place aux acteurs de l'économie sociale dans les forums internationaux en faisant place au Sud et en prenant en compte la diversité des cultures.
- Travailler à la coproduction de politiques publiques internationales en intervenant auprès du FMI, de la BM et de l'OMC pour que ces instances se démocratisent.

4. Les outils pour résister et construire

- Le milieu agricole s'est donné le Maé-Maé pour promouvoir la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire l'agriculture pour nourrir une population : cela a donné un leadership au Sud dans les négociations de l'OMC à Hong-Kong en ralliant 138 pays.
- Les pays ne reconnaissent pas les initiatives qui proposent de nouveaux indicateurs d'efficacité de la coopération : il faut de nouvelles règles pour que, par exemple, le commerce équitable soit reconnu comme stratégie nationale.
- L'économie sociale représente 10 % de l'activité économique, mais elle est complètement invisible dans les grandes organisations internationales; même les grandes structures de l'économie sociale évoluent en parallèle sans se rencontrer.
- Les grandes fondations de l'économie sociale pourraient devenir un instrument de soutien
- Il y a un travail d'information et de conscientisation à faire pour que ces enjeux débordent du cercle des spécialistes : la mobilisation citoyenne est incontournable pour devenir un interlocuteur.

5. Il y a du nouveau sur le terrain

- Il y a des familles différentes en économie sociale, mais toutes sont innovantes : le développement de passerelles devrait permettre que les capacités des uns soutiennent les innovations des autres. Le RIPÉSS et les Rencontres du Mont Blanc établissent des réseaux internationaux autour de projets conjoints.
- Alors que l'économie traditionnelle est de plus en plus confrontée aux dégâts qu'elle entraîne, les brèches de l'économie sociale sont un gage d'avenir.

Des actions pour mondialiser solidairement

1. Mobiliser la population pour le développement

- Mener de façon concertée des campagnes d'éducation populaire.
- Changer de paradigme et proposer des engagements qui manifestent bien la contribution particulière de l'économie sociale, en rupture avec les modèles d'aide humanitaire.
- Le Nord a le contrôle non seulement des échanges, mais aussi des règles de certification. La coopération ne suffit pas, il faut agir sur les règles structurelles, questionner la régulation internationale et agir sur l'économie dans son ensemble : la coalition pour la souveraineté alimentaire et les passerelles entre les initiatives émergentes sont de bons exemples d'actions concrètes en ce sens.
- Il faut aussi activer les dynamiques d'auto développement et permettre le renouvellement de l'État social au Nord et sa construction au Sud.

2. Exiger de nos gouvernements qu'ils respectent leurs engagements et mettre en place des ressources qui permettent à nos partenaires du Sud de participer à parts égales

- Le projet Cap Ecosol en Afrique de l'Ouest est un exemple de ressources techniques pour le développement de l'économie sociale et solidaire.
- Un fonds de développement de l'économie sociale et solidaire.

3. Développer des réseaux pour mener nos actions de façon concertée

- Le GÉSQ au Québec.
- Le NANSE en Amérique du Nord.
- Le RIPÉSS à l'échelle internationale.
- Mais aussi tous nos réseaux sectoriels : syndicaux, coopératifs, etc.

DEUXIÈME PARTIE

Économie sociale et solidarité internationale à Québec : expériences, enjeux et défis

Quelle est la situation de la solidarité internationale à Québec?

En quoi a-t-on réussi à développer les liens entre l'économie sociale et la solidarité internationale?

Quels sont les enjeux, les défis et les perspectives des expériences en économie sociale des organismes de coopération internationale à Québec?

Quels sont les enjeux, les défis et les perspectives des expériences de coopération internationale des organisations d'économie sociale à Québec?

Une pratique liant économie sociale et solidarité internationale : le commerce équitable

Yvan Comeau

Dans les expériences des organismes de coopération internationale recensés à Québec, il apparaît que l'expérience d'économie sociale qui est le plus souvent mise à contribution pour la solidarité internationale est sans doute le commerce équitable. Celui-ci débute en 1950 lorsqu'une association catholique néerlandaise importe des produits en provenance du Sud et les vend par correspondance dans les réseaux des églises et tiers-mondistes. On assiste ainsi à la naissance de la filière intégrée du commerce équitable. En effet, il existe deux formules de commerce équitable :

- La filière intégrée : elle permet le rapprochement des producteurs et des consommateurs par la mise sur pied de circuits courts ;
- La filière certifiée, qui se constituera à la fin des années 1980 : par des labels, elle garantit la valeur sociale et environnementale des produits qui peuvent dès lors suivre les circuits de la distribution (Rouillé D'Orfeuill, 2002).

La filière intégrée du commerce équitable connaît un premier élan significatif dans les années 1960. Elle s'inspire du slogan *Trade, Not Aid* en référence à la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) qui s'est déroulée à Genève en 1964. Le premier magasin de commerce équitable ouvre ses portes aux Pays-Bas en 1969 ; deux ans plus tard, il y en a déjà plus de 120. Puis, diverses ONG dont OXFAM font de même en Grande-Bretagne. En 1973, du café produit par des coopératives guatémaltèques est vendu dans ces boutiques (Barratt-Brown et Adam, 1999). En France, le premier magasin « Artisans du monde » ouvre ses portes à Paris en 1974 (Rouillé D'Orfeuill, 2002). Rapidement, la formule s'étend en Europe et en Amérique du Nord. Dans les années 1980, le commerce équitable rationalise l'importation de produits pour répondre aux normes commerciales du Nord et certaines organisations de commerce équitable connaissent une forte croissance. Les magasins alternatifs de plusieurs pays se donnent des organisations nationales.

La filière certifiée se met progressivement en place à la fin des années 1980. Elle démarre véritablement en 1986, lorsque de petits producteurs de café du Chiapas dénoncent leurs conditions de travail sur la scène internationale. En appui à cette lutte, des militants des Pays-Bas créent, en 1988, le label « Max Havelaar » afin de mettre en rapport direct des petits producteurs du Sud et des importateurs européens et garantir aux consommateurs qu'il s'agit bel et bien d'un produit fabriqué dans des conditions respectueuses des travailleurs et de l'environnement. Max Havelaar devient l'un des premiers labels garantissant la qualité sociale et environnementale des produits, permettant leur traçabilité et assurant un juste revenu aux producteurs. Ainsi, la distribution du café Max Havelaar permet de verser 86 cents par livre au producteur, une fois déduites les rémunérations des intermédiaires, alors que dans la filière conventionnelle (café Arabica à la Bourse de New York), le producteur ne touchera que 18 cents la livre (Rouillé D'Orfeuill, 2002). Parce qu'elle atteste des conditions de production et de commercialisation des produits, la certification permet aux produits équitables de pénétrer, peu à peu, d'autres types de points de vente, dont ceux de la grande distribution. On peut rappeler que Max Havelaar était un écrivain hollandais qui dénonçait, dans un livre paru en 1860, la manière dont s'opérait le commerce du café entre son pays et les colonies.

Le nom de commerce équitable est de mieux en mieux connu. Alors que de 9 % des Français en connaissait l'existence en 2000, ce chiffre atteignait 74 % en 2005 (enquête Ipsos). Au début de l'an 2000, il existerait environ 3 000 magasins en Europe ; environ les deux tiers offrent des produits artisanaux et l'autre tiers, des produits alimentaires (café, thé, chocolat, épices...). En 2006 au Québec, les ventes ont augmenté en moyenne de 55 % chaque année, de 2001 à 2006. Malgré cette progression, la part du marché est de 2 à 3 % au Québec et d'environ 1 % au Canada.

Pour ce qui est des produits faisant l'objet de commerce équitable, à l'origine, les magasins comme Artisans du Monde s'intéressaient essentiellement à l'artisanat et au textile. Puis la gamme de produits s'est peu à peu diversifiée. Outre les textiles et l'artisanat, de nombreux autres produits font aujourd'hui l'objet d'un commerce équitable comme le café, qui est devenu le produit équitable le plus vendu. Les produits équitables sont maintenant pour la plupart, des produits d'alimentation. Mais l'industrie alimentaire n'est pas la seule à connaître un certain engouement. L'habillement fait l'objet de nouvelles formes d'échange, en réaction aux conditions de vie des producteurs de matières premières comme le coton et en réaction aux conditions de travail dans la confection de vêtements. La mise en place en avril 2005 d'une « garantie » équitable pour le coton par Max Havelaar a contribué à l'arrivée de produits de mode issus du commerce équitable. D'autres initiatives, indépendantes de la marque, ont également vu le jour dans la mode. Parmi les pionniers de la mode équitable se trouvent les vêtements Ideo ou encore les espadrilles Veja. Les engagements sociaux de ces nouvelles marques, souvent associés à des préoccupations environnementales fortes, concernent la production des matières premières, leur transformation (filage, tissage) et leur assemblage.

Organisations internationales de commerce équitable

IFAT: International Federation for Alternative Trade

Elle existe depuis 1989 et peut être qualifiée de généraliste. Elle a lancé en 2004 la marque de commerce équitable FTO (Fair Trade Organization), qui a pour caractéristique essentielle d'étiqueter des organisations et non des produits.

EFTA: European Fair Trade Association

Elle rassemble depuis 1990 les centrales d'importation européennes, c'est-à-dire les entreprises solidaires qui sont en contact direct avec les producteurs du Sud et leur achètent leurs produits.

NEWS: Network of European Worldshops

Ce réseau regroupe depuis 1994 les différents regroupements nationaux de magasins spécialisés.

FLO: Fair Trade Labelling Organizations

Elle rassemble depuis 1997 les organismes de labellisation du commerce équitable. La certification FLO porte sur les produits et non sur les entreprises.

Ces quatre fédérations se sont regroupées en 1998 dans un réseau informel nommé FINE.

Les organisations de commerce équitable sont regroupées dans des fédérations nationales et internationales, qui ont des fonctions de coordination et de promotion du mouvement. La diversité de ces organisations est à l'image de la variété des acteurs du commerce équitable.

Le commerce équitable doit relever aujourd'hui de nombreux défis. Il y a d'abord celui de la diversification et l'intégration. En effet, ce n'est pas une mince affaire que de constituer des circuits commerciaux complets du sud au nord avec l'appui de véritables « multinationales » qui garantiraient la production, le financement, le transport, le stockage et la distribution, avec des organisations d'économie sociale du Nord (Barratt-Brown et Adam, 1999). Puis, il s'agit d'une pratique qui est encore marginale lorsque l'on considère le volume des échanges commerciaux dans le monde. Il demeure également le risque de banalisation et de superficialité de l'étiquette équitable par la récupération qu'en font certains commerces et les grandes chaînes capitalistes.

Le commerce équitable se heurte de plus à une critique provenant entre autres des milieux altermondialistes eux-mêmes. Le commerce équitable contribuerait à masquer ce qu'ils considèrent comme un problème : la réduction de la part de l'agriculture vivrière au profit des cultures d'exportation. Le commerce équitable devrait chercher à développer la souveraineté alimentaire des communautés du Sud indépendamment des habitudes de consommation des pays dits « riches ».

Une autre difficulté du commerce équitable concerne les produits dont il fait la mise en marché. En se focalisant sur des produits déjà présents en grande quantité sur le marché mondial, le commerce équitable risque d'encourager les producteurs dans la voie de la surproduction et de la concurrence acharnée.

Auberge l'Autre Jardin : L'économie sociale en appui à la solidarité internationale

Martin Beauvais

Historique

L'Autre Jardin, un établissement hôtelier de 27 chambres de catégorie 3 étoiles situé au cœur du quartier Saint-Roch, est la propriété de Carrefour Tiers-Monde, un organisme de solidarité internationale qui œuvre depuis 1969 dans la région de Québec. Le texte « Il y a un jardin qu'on appelait la Terre », tiré de « Il y avait un jardin » de Georges Moustaki, est en grande partie à l'origine du nom de l'auberge. L'Autre Jardin fait également référence à celui de Saint-Roch, situé à proximité. L'établissement est, en quelque sorte, le prolongement de cet îlot de verdure et il est possible de s'y loger très convenablement et à des prix raisonnables.

En 1995, à la suite de coupures effectuées par l'ACDI, Carrefours Tiers-Monde et plus d'une centaine d'organismes voient leur avenir compromis. Le 1er avril de cette même année, le gouvernement fédéral ne finance plus l'éducation du public dans le domaine du développement international. Il faut trouver une solution, sinon ce sera la fin pour l'organisme. C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de mettre sur pied une auberge, entreprise d'économie sociale qui, à moyen terme, est appelée à contribuer à l'autonomie financière de l'organisme.

Mais c'est en 1996 qu'est vraiment née l'idée d'une Auberge après avoir considéré de multiples types d'entreprises. Entre l'idée et la réalisation, de 1996 à janvier 2000, il faut ensuite travailler longuement afin de trouver des partenaires pour que les travaux débutent. En 1999, l'Auberge remporte d'ailleurs le premier Concours québécois en entrepreneurship, dans la catégorie Innovation sociale. L'Autre Jardin est plus qu'un établissement hôtelier. C'est une nouvelle forme de contribution au développement durable et équitable de notre planète. L'Auberge accueille ses premiers clients le 14 juin 2000, devenant ainsi le premier hôtel d'économie sociale au Québec.

Mission

La mission de l'établissement est de fidéliser une clientèle d'affaires et touristique par un service d'hébergement hors pair tout en contribuant aux actions de solidarité sociale. La vision est de devenir, dans la région de Québec, le lieu de référence dans la catégorie petite hôtellerie 3 étoiles pour notre qualité d'accueil, de confort, de convivialité et notre statut d'entreprise d'économie sociale.

Contributions

La contribution de l'auberge est de supporter Carrefour Tiers-Monde dans sa mission d'éduquer le public, puisqu'il reste encore beaucoup à faire en la matière. L'auberge contribue aux actions de CTM par les fonds générés par son opération, sous forme de commissions sur la clientèle sociale ou plus récemment sous forme de dividendes à venir.

Mais l'entreprise contribue aussi de multiples autres façons à la solidarité internationale. Par ses installations, elle permet à Carrefour d'avoir des locaux adéquats et d'avoir à sa disponibilité une salle de conférence et d'autres services comme la cuisinette ou le partage de publicités communes. Elle permet aussi en juin 2002 à Carrefour Tiers-Monde de bénéficier d'un point de vente pour la boutique ÉquiMonde, lieu de vente, de sensibilisation et de promotion du commerce équitable.

L'auberge permet d'héberger les acteurs du monde de la solidarité internationale à Québec à des coûts inférieurs aux tarifs généralement pratiqués au centre-ville par des établissements de qualité comparable. Tout le milieu social bénéficie aussi du même tarif avantageux lorsqu'il séjourne à l'auberge. Le milieu social et de la solidarité représentent une partie importante de la clientèle régulière de l'auberge. Par exemple, l'Autre Jardin a accueilli les principaux organisateurs du Sommet des peuples, la manifestation organisée pour protester contre le Sommet des Amériques de 2001, à Québec.

Le charme de la décoration surprend par son caractère international unique à Québec qui traduit l'identité de l'Auberge. La décoration moderne de l'auberge s'inspire du thème du jardin et de la solidarité internationale. Les chambres sont décorées selon les thèmes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud et les tissus, masques, mobiles, toiles et autres éléments proviennent à plus de 80 % du commerce équitable. La traditionnelle bible au chevet du lit est remplacée par le guide du commerce équitable.

Tout au long de la construction, l'entreprise a utilisé aussi des compétences d'entreprises d'économie sociale comme la coopérative chics (pour les rideaux et couvre lits), des ressources locales (architectes, designer, mobilier...) et a participé ainsi à la revitalisation à sa manière au quartier Saint Roch.

Il y a aussi bien sûr la tasse de café ou de thé équitable au déjeuner. Elle accompagne alors les croissants cuits à quelques pas de l'Autre Jardin et le creton, la confiture et les pains qui sont aussi une production du quartier. Les céréales biologiques proviennent d'une coopérative du Québec et le sucre est équitable, bien sûr.

Nous essayons de promouvoir l'écologie dans des gestes concrets : poubelles de recyclage, produits d'entretien écologiques, suppression des sachets de sucre individuels et petits contenants de lait, savons et shampoing liquides écologiques dans des distributeurs à l'intérieur des chambres ainsi que des politiques de remplacement de serviettes affichées pour la clientèle ne sont que quelques mesures appliquées à l'auberge en ce sens.

Nous faisons ainsi de la sensibilisation auprès de notre clientèle et participons à des activités qui touchent le tourisme durable et responsable. Le bulletin électronique trimestriel de l'auberge fait la promotion active non seulement de l'auberge, de CTM et du commerce équitable, mais aussi du tourisme social et responsable avec des exemples internationaux ou des suggestions de lectures responsables.

Comme autre participation, nous avons décidé de collaborer au programme de coopération internationale d'Uniterra, car c'était l'occasion idéale d'appliquer une de nos contributions et aussi une superbe opportunité pour échanger connaître d'autres personnes à un niveau international, créer des liens, sensibiliser notre personnel et apprendre l'espagnol d'une manière plus originale qu'un cours traditionnel.

Au niveau de la gestion le conseil d'administration est formé par des bénévoles dont la moitié vient du milieu social ou de la solidarité et dont au moins un des représentants est membre du CA de Carrefour Tiers-Monde. Les autres membres représentent diverses compétences en tourisme ou en gestion.

La direction a non seulement des indices de performance commerciaux et financiers, mais aussi des indices sociaux pour que l'Auberge ne devienne pas comme n'importe quelle entreprise (participation à des événements communautaires et culturels ainsi qu'à de petits festivals locaux, recherche de fournisseurs locaux, d'économie sociale, de commerce équitable...) C'est une façon de faire des affaires basée sur l'équité et la justice sociale

Nous comptons raffermir nos partenariats, déjà fructueux notamment avec les collèges suivants : Mérici et son école hôtelière, Garneau avec son programme de techniques administratives, Limoilou avec son programme en tourisme et l'Eastern Learning Center de Lévis, pour ne nommer que ceux-là. Nous entretenons avec toutes ces institutions des ententes pour l'accueil de stagiaires qui peuvent être au nombre de quatre et plus par année. Enfin, soulignons que nous avons à notre actif comme entreprise d'économie sociale des stagiaires en réinsertion sociale.

C'est la volonté du CA et de la direction de poursuivre ses pratiques d'accueil auprès des immigrants, à cet effet 50 % des employés sont d'origines diverses : Cameroun, Mexique, Chili, Congo, Tanzanie, Vietnam, Cuba, Salvador et autres à travers le temps. Nos stagiaires à l'international viennent également d'horizons variés : Pérou, France, Vietnam, Guatemala, Chine. Par notre projet, nous serons en mesure d'encourager ces pratiques d'accueil. Un accent est donné sur la formation du personnel (motivation, sensibilisation aux problèmes des pays du sud, commerce équitable) ainsi qu'à la gestion responsable des ressources humaines dans un domaine souvent exigeant de ses travailleurs.

Parce que Carrefour Tiers-Monde a voulu créer une auberge qui correspondait à ses valeurs, nous avons bâti une mission, une vision, une contribution et une philosophie de gestion qui nous obligent dans notre gestion au jour le jour à faire des choix équitables, sociaux et écologiques. L'auberge devient donc en plus d'un moyen de financement un superbe objet de sensibilisation à travers l'art, la décoration et la nourriture via le commerce équitable et crée un lien entre l'hôtellerie traditionnelle et le milieu communautaire et de la solidarité internationale.

Carrefour Tiers-Monde (CTM)

L'auberge contribue à la visibilité de son actionnaire Carrefour Tiers-Monde (CTM) et lui permet de poursuivre ses actions d'éducation aux problématiques du développement et de la solidarité. Briser les préjugés de la population, l'informer des enjeux internationaux et des droits humains, la motiver, la sensibiliser et la mobiliser font partie de la mission de CTM.

Les principales actions d'éducation de CTM sont, entre autres :

- Les journées québécoises de la solidarité internationale. Coordinées par l'AQOCI au niveau provincial, CTM démontre son leadership au niveau de la région de Québec Chaudière-Appalaches pour coordonner ces activités.
- Journée solidarité Nord-Sud pour faire connaître les organismes de la région à la population.
- Au Sud comme au Nord, les enfants d'abord. Plus de 35 000 étudiants et professeurs de niveau primaire sont sensibilisés aux droits des enfants par des pochettes pédagogiques et un programme d'échange qui envoie un message d'espoir aux enfants du sud.
- La Boutique Équimonde, moyen de promotion du commerce équitable dans la région.
- CTM est un regroupement d'une quinzaine d'organismes de solidarité internationale, et participe à des échanges de services pour des activités d'éducation, de concertation, de collaboration et d'organisation d'évènements avec ces organismes.

Conclusion

L'Autre Jardin, exemple d'harmonisation de l'urbain et de l'humain, constitue un outil pour redessiner un monde dans des tons de justice et d'équité... Notre souhait aujourd'hui est que non seulement l'Auberge continue d'avoir un vif succès, mais que cette initiative puisse aussi servir de référence pour faire émerger d'autres jeunes entreprises qui militent en faveur d'une société où la dignité humaine demeure au cœur du développement. Prendre contact avec différentes initiatives d'hébergement comme nous à travers le monde, afin de créer peut-être un jour un réseau d'hôtels d'économie sociale fait parti de notre vision à plus long terme.

En d'autres mots, l'existence de l'Auberge prouve que tout espoir est permis !

Portrait et perspectives d'avenir des OCI de la région de la Capitale-Nationale

Martine Cazes

Présentation du contexte

Le présent texte est tiré du deuxième rapport d'étape produit dans le cadre d'une étude faite pour huit OCI de la Capitale-Nationale. Il a été fait par le regroupement CAC International et Pythagore, coopérative de solidarité. Un regroupement de huit OCI de la région de la Capitale-Nationale s'est engagé dans une démarche de réflexion collective pour décider de stratégies et d'actions communes, de manière à renforcer leurs capacités et à assurer le maintien et la durabilité de leurs organisations. Aux fins de l'étude, la région de la Capitale-Nationale comprend la Rive-Sud du fleuve, donc les OCI de la Ville de Lévis.

Le regroupement comprend les organisations suivantes : Plan Nagua, Carrefour Tiers Monde, Jeunesse du Monde, AMIE, Aide aux Aînées, AQANU, Secours Tiers Monde et Collaboration Santé Internationale. Ces huit organisations œuvrent principalement en développement et solidarité internationale par le biais de projets d'appui à des partenaires outre-mer, des programmes de stage pour les jeunes d'ici dans les pays en développement, des programmes d'activités tels que le commerce équitable et par des journées et des activités de sensibilisation et d'éducation du public québécois au développement/solidarité internationale.

Sur le plan méthodologique, soulignons que l'étude a été réalisée en quatre étapes lors de l'année 2006. Les sources d'information sont de plusieurs ordres. Nous avons d'abord pu compter sur des sources de nature documentaire d'abord. Puis, les commentaires et suggestions des personnes clés provenant des OCI concernées, des organisations partenaires au Canada et des principaux bailleurs de fonds ont été retenus. En outre, des entrevues individuelles et des discussions en groupe sur les éléments importants de l'étude ont alimenté la réflexion et la prise de décisions sur les actions collectives possibles et les enjeux relatifs à la mise en place d'un réseau des OCI de la Capitale-Nationale.

Portrait global des OCI de la région de la capitale nationale

La région de la Capitale-Nationale se caractérise entre autres par le dynamisme du secteur de la coopération et de la solidarité internationale. En effet, il existe un bassin riche et varié d'organismes œuvrant en la matière dans la région. Outre les huit OCI participantes à la démarche, on recense de nombreux organismes ayant leur siège à Québec et à Lévis tels que la SOCODEVI, le CCISD, la DID, AVES, Spirale ou encore Canad'Aide. De plus, quelques grosses ONG comme le CÉCI, Développement et Paix et Alternatives ont un bureau à Québec. Par ailleurs, le Ministère des Relations internationales, l'interlocuteur et le partenaire privilégié des OCI, se situe à Québec.

En matière d'éducation et de formation au développement international, la région de Québec est aussi considérée comme très dynamique. L'Université Laval a développé un profil international et son bureau international est un acteur clé en matière d'échanges internationaux. D'autres institutions comme le Cégep Garneau ou celui de Sainte-Foy ont également développé des filières de formation dédiées à l'international.

Bien ancrés dans le tissu local et régional, soutenus par une diversité de milieux, syndical, communautaire, économique, culturel, religieux, les OCI sont des acteurs à la fois économique, social, culturel et éducatif qui

participent au développement global de la région et à son rayonnement sur la scène internationale. Les OCI sont d'ailleurs reconnus comme acteur du développement régional, reconnaissance qui se traduit par leur participation au Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale, table de concertation régionale animée la Conférence régionale des élus.

Trois OCI d'envergure sont présentes dans la région : la DID, la SOCODEVI et le CCISD ; leur chiffre d'affaires annuel représente plus de 45 millions de dollars et ils ont près de 135 employés dans la région et près de 200 outre-mer. D'autres OCI plus petites ont aussi pignon sur rue dans la région de la Capitale-Nationale, telle que AVES, SPIRALE, Canad'Aide et autres.

En considérant que les huit OCI de l'étude ont un chiffre d'affaires de près de 10 millions de dollars par année et qu'elles emploient près de 60 personnes, le portrait d'ensemble des OCI de la région de la Capitale-Nationale est donc important, tant par la diversité des organisations que par l'importance de leurs activités. Ces OCI ont collectivement un chiffre d'affaires annuel autour de 55 à 60 millions de dollars et elles emploient plus de deux cents employés au Canada et autant outre-mer. Le bénévolat y est très important, surtout pour les petites et moyennes OCI.

Le présent portrait régional du secteur des OCI de la région de la Capitale-Nationale est centré sur les huit OCI qui se sont associées à l'étude et à sa démarche de réflexion. Nous nous pencherons donc sur le fonctionnement de ces OCI en adéquation avec les critères d'analyse des entreprises d'économie sociale, approche qui permet d'étudier les différentes fonctions d'une entreprise tout en intégrant des critères importants pour ce type d'organisme comme l'ancrage dans le milieu ou la vie associative. Nous présentons une synthèse des faits saillants caractérisant l'environnement interne et externe et des OCI. Dans un dernier temps, nous présentons les perspectives et les enjeux pour le développement d'un réseau.

Portrait des huit OCI ayant participé à l'étude

Le groupe d'initiateurs de l'étude et de la réflexion collective comprend huit OCI de la région de la Capitale-Nationale. Les données du prochain tableau permettent d'avoir une vue d'ensemble de ces organismes.

Parmi les huit OCI de l'étude, la plus ancienne a été créée en 1959 et la plus jeune en 1986. Ce sont donc des organisations qui cumulent un nombre impressionnant d'années d'existence et qui ont fait la preuve qu'elles pouvaient durer dans le temps et s'adapter. Trois de ces OCI sont reconnus par l'ACDI au titre d'« ONG programme » par la Direction du Partenariat canadien ; ainsi, elles bénéficient d'appuis financiers d'une durée de trois ans. Les autres sont considérées comme des « ONG projets » puisqu'elles reçoivent un financement par projet.

La plupart des OCI de l'étude ont pignon sur rue dans la région de la Capitale-Nationale ; elles y mènent de nombreuses activités. Cependant, pour plusieurs d'entre elles, leurs actions débordent le cadre de la région de la Capitale-Nationale pour couvrir l'ensemble du Québec ou d'autres provinces, comme le Nouveau-Brunswick et l'Ouest canadien.

Les principales activités des OCI se réalisent outre-mer, dans le cadre de projets de coopération au développement, mis en œuvre par les partenaires locaux des organisations canadiennes; toujours outre-mer les OCI réalisent aussi des stages internationaux pour les jeunes Québécois et les personnes âgées ainsi que des programmes de parrainage d'enfants et de personnes âgées. Deux organisations envoient aussi du matériel médical. Au Canada, toutes les

organisations réalisent des activités en éducation, sensibilisation et engagement du public et trois d'entre elles ont des programmes structurés d'éducation qui s'adresse surtout aux jeunes des écoles. Il faut aussi souligner que quelques OCI sont impliquées dans le commerce équitable.

Les populations bénéficiaires outre-mer sont des communautés, des jeunes leaders, des enfants, des femmes et des aînés défavorisés, des producteurs du Sud par le biais du commerce équitable ainsi que les organisations partenaires œuvrant dans les pays en développement. Les actions de développement touchent la santé, l'éducation et le développement économique et social au sens large. Au Canada, les bénéficiaires sont les jeunes, les personnes âgées et le public canadien en général.

L'ensemble des organisations œuvre dans plus d'une cinquantaine de pays, dont les principaux sont en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique centrale et du Sud.

Le chiffre d'affaires annuel des huit OCI représente près de 10 millions de dollars par année et la moyenne des fonds publics qu'elles reçoivent représente 38 % de leur financement. Au total, elles emploient une soixantaine de salariés et elles mobilisent un bénévolat important, de plus de 5 000 personnes.

Programme et activités des huit OCI de la région de Québec participant à l'étude

Organisation	Organisme programme de l'ACDI	Année de création	Activités	Public-cible et axe prioritaire d'intervention	Pays d'outre-mer	Budget (2005)		Salariés (n)	Bénévoles (n)
						Budget annuel	Fonds publics		
CSI	Oui	1968	Envoi de matériel médical. Projets de coopération.	ONG / partenaires œuvrant en santé dans les PED. La santé communautaire dans les PED.	Des partenaires de 51 pays au cours des trois dernières années.	1 394 919 \$	30 %	9	210
AQUANU	Non	1972	Projets de coopération.	Les communautés défavorisées d'Haïti.	Haïti	153 639 \$	42 %	-	-
Jeunesse du Monde	Oui	1959	Éducation du public. Projets de coopération. Stages internationaux.	Jeunes canadiens. Jeunes leaders et jeunes défavorisés des PED. ONG / partenaires œuvrant auprès des jeunes dans les PED.	12 pays dont 5 en Afrique et 7 en Amérique Centrale / Sud.	1 217 128 \$	60 %	9	5 000
Plan Nagua	Oui	1969	Éducation du public. Projets de coopération. Stages internationaux. Commerce équitable.	Population et groupes scolaires du Québec ONG/partenaires en Haïti et en République Dominicaine. Producteurs du Sud par le biais du commerce équitable.	Intervention principale, mais pas exclusive en République dominicaine et en Haïti.	2 019 760 \$	68 %	23	85
Aide aux Aînés	Non	1975	Parrainage. Projets de coopération. Stages internationaux et nationaux. Envoi de matériel médical.	Les personnes âgées démunies du Canada et des PED. ONG / partenaires œuvrant auprès des personnes âgées dans les PED. Organismes communautaires au Canada.	12 pays dont, Ghana, Haïti, Kenya, Inde, République du Congo, République dominicaine.	2 993 622 \$	17 %	6	40
Carrefour Tiers-Monde	Non	1969	Éducation du public. Projets de coopération. Commerce équitable.	Population et groupes scolaires des régions Québec Chaudière-Appalaches. Producteurs du Sud par le biais du commerce équitable.	Une trentaine de pays touchés par le commerce équitable.	287 569 \$	29 %	5	40

Société civile et solidarité internationale au Québec : les initiatives et les innovations

L'AMIE	Non	1969	Parrainage. Projets de coopération. Stages internationaux.	Les enfants défavorisés des PED. ONG/partenaires œuvrant plus particulièrement auprès des femmes et des enfants dans les PED.	Une dizaine de pays dont Bolivie, Burundi, Haïti, Honduras, Rwanda	1 040 357 \$	44 %	5	50
Secours Tiers-Monde	Non	1986	Parrainage. Projets de coopération.	Les enfants défavorisés des PED. ONG/partenaires œuvrant plus particulièrement auprès des femmes et des enfants dans les PED.	Une vingtaine de pays dont 7 en Afrique, 12 en Amérique Centrale / Sud et 4 en Asie.	598 434 \$	20 %	1	80

À cette liste des huit OCI ayant participé à l'étude, nous pouvons ajouter d'autres organisations dont le siège social se trouve à Québec et ayant un rayonnement qui dépasse les frontières régionales (tableau suivant).

Portrait des autres OCI / ONG dans la grande région de Québec

OCI	Chiffre d'affaires annuel	Nombre de salariés
SOCODEVI www.socodevi.org/	7 308 467 \$ (2006)	27 au siège social 15 outre-mer
DID www.did.qc.ca/	Autour de 20 millions \$	80 au siège social 25 outre-mer
CCISD www.ccisd.org/	18 037 861 \$ (2006)	27 au siège social 150 outre-mer
Éducation internationale http://www.education-internationale.com	1 263 294 \$ (en 2005)	1 (à valider)
Groupe d'entraide internationale Spirale www.groupe-spirale.org	247 847 \$(2005)	Entre 2 et 5
Canad'Aide	?	8
Jeunes musiciens du monde www.jeunesmusiciensdumonde.org	?	0 (bénévole)
AVES http://www.aves.ca/	Pas le CA exact	4
Avocat sans Frontières http://www.asfquebec.com/	?	0 (avocat bénévole)

Il faut noter que cette liste n'est pas exhaustive. Nous pouvons ajouter à ce portrait les organismes ayant un bureau à Québec comme Alternatives, le CÉCI et Développement et paix. Également, plusieurs associations rattachées au réseau étudiant comme ceux de l'Université Laval ou certains cégeps.

Analyse des huit OCI

Chaque organisme participant à l'étude a été analysé à partir de grilles spécifiques tirées et adaptées de la méthode d'analyse décrite dans le « Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale ». Les éléments suivants ont été analysés : la démarche entrepreneuriale, la mission de l'organisme et les activités permettant d'y répondre, la vie associative, l'ancrage de l'organisme dans son milieu, les marchés, la gestion des opérations, le portrait financier et les ressources humaines de l'organisme. À partir de cette analyse, un bilan de l'environnement interne et externe a été établi.

Les forces des organisations

L'analyse effectuée auprès des huit OCI a fait ressortir certaines caractéristiques que l'on peut considérer comme les forces dominantes de ces organisations. Parmi la plus importante, mentionnons *l'ancrage sectoriel et territorial* de ces organisations. En effet, elles ont presque toutes plus d'une trentaine d'années d'existence et c'est l'ancrage dans leur milieu qui leur a permis de durer au fil des années, malgré les difficultés rencontrées, notamment financières. Elles sont encore soutenues dans leur mission respective par une population fidèle et constante. Par

ailleurs, ces organisations ont poursuivi leurs activités de développement en s'appuyant sur un partenariat solide dans les pays où elles interviennent.

Une deuxième force de ces organisations est la *vie associative dynamique et les processus participatifs* dans lesquels les membres, les bénévoles et les employés sont impliqués. Ces organisations ont pour la plupart des administrateurs compétents et engagés qui sont en poste depuis plusieurs années et qui font profiter leur organisation et leurs membres de leur expertise, entre autres en développement international. De plus, on remarque chez les employés et bénévoles un fort engagement aux valeurs véhiculées par l'organisation.

Presque toutes ces organisations profitent du *bénévolat* de nombreuses personnes pour assurer la réalisation des tâches reliées à leur mandat. Pour certaines, le bénévolat est central pour assurer leur fonctionnement et ce bénévolat constitue une force indéniable pour l'organisation.

Plusieurs organisations réalisent des projets de développement depuis plusieurs années auprès de populations ciblées et ont acquis une *expertise certaine en développement international et en gestion de projets*. Elles ont développé des pratiques de collaboration/partenariat/concertation qui nous le rappellent sont les principes de base de la coopération et de la solidarité internationale. Ces organisations ont dû se conformer aux exigences administratives, de gestion et de suivi requis par les bailleurs de fonds tels que l'ACDI et le MRI.

Plusieurs organisations ont ciblé *les jeunes* pour réaliser des activités de sensibilisation à la solidarité internationale ce qui constitue une initiative importante pour renouveler l'engagement et la continuité de l'appui au secteur du développement/solidarité internationale.

Enfin, on peut affirmer que les OCI concernées sont *des acteurs économiques, sociaux et culturels importants* et qu'à travers leurs activités elles ont démontré leur utilité sociale.

Les faiblesses des organisations

Les huit OCI de la région sont considérées comme de petites et moyennes organisations ; elles font toute face à des enjeux communs et à des contraintes qui sont liées au secteur sans but lucratif et bénévole au Canada. En effet, ces organisations sont, pour la majorité, dépendantes des pouvoirs publics pour le financement d'une partie (en moyenne 40 %) de leurs activités. Or, on connaît la nature instable du financement provenant des sources publiques.

Toutes ces organisations ont recours à la sollicitation auprès du grand public, des compagnies privées et des fondations pour recueillir annuellement des fonds susceptibles de financer une partie de leur fonctionnement et de leurs programmes. Les organisations analysées ont pour la plupart leur siège social dans la région de la Capitale nationale et s'adressent à la même population lorsqu'il s'agit de recueillir des fonds. Il y a là une compétition que certains qualifient de féroce.

Plusieurs d'entre elles, surtout celles qui se financent sur la base de projets, sont limitées, car elles ne peuvent s'engager dans une planification stratégique à plus long terme, et elles doivent rivaliser d'ingéniosité pour retenir les ressources humaines d'expérience qu'elles ne peuvent payer aux prix concurrentiels sur le marché. Les OCI sont aussi confrontées à des moyens limités pour offrir de la formation et du soutien à leur personnel et aux bénévoles. De plus, les OCI doivent toutes faire face à des exigences administratives liées aux demandes de financement, à la reddition de comptes et à la mesure des résultats de leurs programmes, avec un personnel réduit. Pour les organisations qui tentent de développer le commerce équitable, elles sont également limitées dans leurs moyens

pour développer des outils de promotion/ visibilité/ communication nécessaires à l'adhésion du grand public à cette cause.

Enfin, les organisations qui mobilisent un nombre plus ou moins grand de bénévoles pour réaliser annuellement leurs activités doivent composer avec ce personnel sans nécessairement avoir les mêmes attentes et exiger les mêmes performances qu'à un personnel salarié. On doit donc composer avec la bonne volonté de ces personnes et espérer qu'elles poursuivent leurs activités de bénévolat.

En somme, les petites et moyennes OCI représentent une diversité importante pour le secteur du développement et de la solidarité internationale, cependant elles sont vulnérables et fragiles, surtout au niveau du financement.

Les menaces de l'environnement externe

Ces dernières années, les OCI ont eu à faire face et à composer avec de nombreux changements de politiques, surtout à l'ACDI. Le dernier en date est lié au fait que le Canada est signataire de la Déclaration de Paris, laquelle préconise la coopération entre gouvernements, minimisant ainsi le rôle de la société civile. La Déclaration de Paris parle presque exclusivement des États comme porteur du développement et, conséquemment, les ONG deviennent les instruments nationaux des Plans de développement des gouvernements des pays en voie de développement. Cette vision minimise le rôle des sociétés civiles et celui des ONG et elle a aussi conduit à une baisse de financement pour les ONG. Actuellement, l'on observe chez les pays donateurs, une adhésion à cette vision, en continuité avec la Déclaration de Paris. Cette vision préconise également un accroissement du financement des gros organismes multilatéraux comme l'OMS, ONUSIDA, etc. Avec la Déclaration de Paris nous sommes dans un modèle « d'architecture de l'aide » qui ne favorise pas les OCI ; cela pourrait durer quelques années encore.

Il faut également mentionner que la politique canadienne préconise la diminution du nombre des interlocuteurs de type OCI/ONG, en ciblant certains pays/programmes et en priorisant une approche programme qui ne favorise pas les petites et moyennes ONG qui sont financées projet par projet. Enfin, il faut signaler aussi le transfert de l'argent consacré au développement vers des opérations militaires comme en Afghanistan.

Actuellement, il y a une fragilité de l'engagement gouvernemental dans un contexte d'élections anticipées. Il faut souligner que l'actuel gouvernement Harper n'a pas posé de geste pour mettre le secteur des OCI en confiance, car nous n'avons pas vu de projections des engagements financiers au-delà d'une année. Il n'a pas fait plus que le budget Martin, bien qu'il ait dit qu'il ajouterait 450 millions.

Face à ces constats, il faut admettre que les petites et moyennes ONG sont vulnérables parce qu'elles sont dépendantes du financement public de l'ACDI et du MRI pour réaliser leur programme. De plus, l'accès aux fonds du public canadien est plus difficile et très compétitif, à cause de la grande concurrence dans la sollicitation du public, particulièrement quand il y a des urgences ou des désastres. En ce qui regarde l'éducation/sensibilisation du public, toutes les organisations ont ce mandat et elles doivent rivaliser d'imagination pour atteindre un public qui est le même. Pour les organisations qui ont développé le marché des produits équitables, bien que ce marché soit actuellement en croissance au Canada, l'arrivée de gros joueurs dans ce secteur les oblige à structurer davantage leurs activités, afin de développer une crédibilité auprès des populations visées et maintenir leur place dans le marché.

Enfin, signalons comme autre menace les exigences des bailleurs de fonds qui modèlent les façons de fonctionner des organisations en exigeant une rigueur et de nombreuses procédures dans la planification, le suivi et l'évaluation des projets.

Les opportunités de l'environnement externe

De l'avis de plusieurs interlocuteurs rencontrés, malgré les menaces que nous venons de signaler, plusieurs opportunités sont actuellement favorables aux OCI/ONG.

À la suite de la Déclaration de Paris une voie alternative commence à émerger, soit celle d'une vision progressiste des mouvements sociaux, où les gouvernements sont imputables face à leurs citoyens. Le processus de réflexion sur ce sujet se poursuit et l'on prépare une réunion au Ghana, en 2008, où les gouvernements vont considérer davantage le rôle de la société civile. Il y a la possibilité que la société civile devienne plus forte et plus crédible. Les ONG africaines et les mouvements sociaux pourraient avoir une voix privilégiée lors de cette rencontre.

Actuellement, il y a une certaine marginalisation du « modèle de la Déclaration de Paris » car l'ACDI est engagée dans une réflexion sur la société civile, depuis l'an dernier, avec le CCCI. Il se fait une réflexion en profondeur sur le rôle de la société civile au sein de l'ACDI, pas seulement à la direction du partenariat canadien. L'on réfléchit à un cadre pour un partenariat avec la société civile et les acteurs non gouvernementaux. Le haut leadership de l'ACDI pousse en ce sens et le ministre en a accepté l'idée.

En juin 2006, l'ACDI annonçait un déblocage de l'enveloppe financière pour le financement de projet ; cette annonce est favorable aux petites ONG. Le « Fond du secteur volontaire » augmente les fonds disponibles aux ONG et élargit sa clientèle aux diasporas, aux associations professionnelles et autres OBNL. Il offre la possibilité aux petites ONG de devenir une ONG programme, si elles font leurs preuves et si elles répondent aux critères. L'ONG/OCI a le choix d'être programme ou projet. De plus, les priorités actuelles du gouvernement canadien ont reconnu un rôle spécifique aux petites et moyennes ONG canadiennes.

L'actuel gouvernement a une politique officielle d'augmenter l'aide et de la doubler pour l'Afrique, d'ici 2010. Le gouvernement Martin avait accéléré l'objectif à atteindre, pour le mettre en 2008. Le gouvernement Harper s'est engagé à poursuivre, au minimum, la politique de Martin. La cible souhaitée serait d'atteindre le niveau moyen de performance des donateurs en 2010, soit 0,42 % du PNB. Ce serait une bonne cible intermédiaire d'ici à 2015, ou l'on devrait atteindre le 0,7 % du PNB.

Il y a actuellement une initiative d'un député libéral pour présenter un projet de loi en vue de gérer l'aide internationale. Ce projet identifie trois grands objectifs à l'aide internationale, qui sont : 1) d'éradiquer la pauvreté ; 2) de promouvoir les droits de l'homme ; et 3) que les dépenses soient faites de manière claire, dans le respect de ceux qui vivent dans la pauvreté. Cette loi fournirait alors le contexte d'une possible imputabilité. Cette loi a des implications très profondes ; en effet, le ministre devra prendre en compte la société civile au Nord comme au Sud dans la coopération au développement et une restructuration des relations entre la société civile et l'ACDI devra être faite. Le texte du projet de loi dira que le ministre doit travailler en consultation avec les groupes de la société civile.

Au MRI, il y a une politique de partenariat avec le réseau de l'AQOCI en solidarité internationale. C'est un gain pour le réseau. De plus, Québec a reconnu les OCI dans la politique d'action communautaire autonome du gouvernement : le développement et la solidarité internationale est l'un des secteurs reconnus. Le MRI finance les

stages jeunesse; cette initiative est pour les OCI un important moyen de sensibilisation du public au développement international et une façon de créer une relève des gens qui supportent les initiatives de développement des organisations.

Les derniers sondages montrent que les Québécois sont très sensibles à la dimension internationale. Le bassin de la région de la Capitale-Nationale est dynamique à cet égard. Le réseau des OCI/ONG est très crédible dans la population.

On signale que l'expansion du commerce équitable et plus généralement du marché de l'équitable en y intégrant le tourisme est une opportunité pour les OCI et il constitue une avenue à développer. En effet, les ventes de produits certifiés équitables ont augmenté de 60 % au Canada en 2004, ce qui représente une des croissances les plus fulgurantes dans le monde. Par exemple, le Plan Nagua signale une augmentation du chiffre d'affaires en commerce équitable de 30 % en 2005.

Enfin, les quelques expériences de concertation/coalition régionale pour l'organisation des Journées québécoises de solidarité internationale et des journées Nord-Sud sont des expériences à répéter et à développer entre les OCI de la région.

Les facteurs de succès

Dans cette section, nous faisons état des commentaires des interlocuteurs rencontrés en regard des facteurs de succès d'une possible collaboration/réseautage des OCI de la région de la Capitale-Nationale.

Les interlocuteurs sont d'avis qu'il est important de développer une approche coopérative et non pas compétitive entre organismes. « *Il est essentiel d'éviter la dispersion. Il faut capitaliser, favoriser la concentration géographique entre les organismes* », affirme l'un d'eux.

Les organismes doivent développer un membership fort, démontrer leur capacité à livrer, miser sur la variété des actions de développement tout en développant une expertise spécifique et faire travailler leurs partenaires ensemble. Il importe que les organismes soient capables de bien articuler leurs domaines d'intervention comme les stages, la coopération internationale, l'éducation du public et le commerce équitable.

Le fait de s'associer à des entreprises « marraines » (ex. : compagnie aérienne pour le financement des déplacements de mission) et le fait d'avoir un « poteau » comme l'a fait Jeunesse du Monde avec le Cirque du Soleil sont des initiatives porteuses pour les organisations. Il faut renouveler des initiatives comme le projet de l'Auberge l'Autre Jardin développé par Carrefour Tiers-Monde.

À long terme, un regroupement/réseautage doit se trouver un créneau d'action, une valeur ajoutée. L'innovation est le mot-clé sur ce point. Par exemple, il y aurait lieu d'innover en éducation/sensibilisation du public, car il semble que cela pourrait avoir un impact direct sur les ventes en commerce équitable, sur la générosité publique envers les OCI et sur des pratiques plus solidaires et citoyennes. Les OCI auraient donc avantage à collaborer en réseau.

Les perspectives

Plusieurs interlocuteurs ont exprimé des commentaires positifs face à la perspective des OCI de se constituer en réseau et/ou de collaborer.

Vis-à-vis l'ACDI, c'est une bonne stratégie générale que de faire de la collaboration et du réseautage. Selon certains interlocuteurs, il est possible que d'ici quelques années, le rôle des ONG puisse changer. Les ONG devront promouvoir l'engagement du citoyen global au Canada et mener des analyses de conjonctures. Le financement outre-mer devra s'inscrire dans une relation de partenariat. Les ONG canadiennes devront représenter au Nord les intérêts du Sud, plus que gérer/livrer des programmes. Ces perspectives sont fascinantes et il y a un nouveau rôle à jouer, un avenir très riche pour les ONG, ici au Canada.

D'autres interlocuteurs évoquent et même souhaitent une possibilité de mutualisation/ échanges/mise en commun de services et d'activités. Par exemple, on mentionne la création d'un fonds de risque commun ou encore d'un fonds de développement disponible pour les OCI, d'échanges et de rassemblement d'expertises et de partage de l'information. On mentionne également la possibilité de développer un réseautage entre les OCI et tout organisme impliqué dans la solidarité internationale (université, société civile, etc.), d'un réseau d'appui technique, financier et de mutualisation des moyens, des ressources matérielles et humaines. L'idée d'un centre physique qui offrirait des services internes communs a été jugée intéressante.

Certains souhaitent un réseau de partage d'expertise et de vente de services développé de façon commune, comme de la formation pour les organismes envoyant des personnes à l'étranger. On souhaite une action collective en matière d'éducation et de sensibilisation du public. Un réseau pourrait permettre le regroupement des actions en matière d'éducation et d'arrimer ces dernières, afin qu'elles soient mieux structurées (par exemple, les actions d'éducation et le réseau scolaire), la réalisation d'une campagne de sensibilisation commune de grande envergure permettant une plus grande visibilité et qui pourrait constituer une opération annuelle majeure.

Pour les OCI qui réalisent des projets dans un même pays, une association/collaboration entre organisations pour réaliser des missions de planification, de suivi et d'évaluation des projets permettrait une économie de moyens et une présence plus assidue sur le terrain. On signale l'importance pour les OCI de se concerter pour agir collectivement auprès des représentants politiques de la région de Québec et l'importance de relier le réseau aux bailleurs de fonds existant. L'interlocuteur actuel auprès du MRI est l'AQOCI ; il faut être complémentaire à ce qui existe déjà. Le développement du commerce équitable est une autre piste intéressante pour les organismes, de plus c'est un outil supplémentaire d'éducation du public. Le partage d'expertise entre les OCI dans ce domaine est souhaité.

TROISIÈME PARTIE

La mondialisation de la finance... solidaire : nouvelles passerelles et défis

Quelles sont les expériences intéressantes et significatives de l'autre mondialisation de la finance ces dernières années?

Quels ont été les ingrédients de succès?

Quel chemin reste à parcourir et que faut-il mettre en place?

Introduction à l'investissement socialement responsable

Yvan Comeau

L'investissement éthique ou socialement responsable représente un ensemble de pratiques qui intègre des préoccupations sociales et environnementales dans les décisions d'investissement. Il s'agit d'un phénomène ancien prenant racine dans les préceptes religieux sur la façon d'investir. Plus près de nous, l'investissement éthique a connu différentes vagues. Dans les années 1920, des investisseurs s'interdisaient d'encourager le jeu, le tabac ou la pornographie. Dans les années 1960, les États-Unis ont connu le boycottage des fabricants d'armes. Puis, dans les années 1980, l'activisme actionnarial a été soutenu contre l'Apartheid en Afrique du Sud (Bickart et Caby, 2006).

On peut distinguer trois types d'investissement éthiques : l'activisme des actionnaires, les fonds éthiques et l'investissement communautaire (Bickart et Caby, 2006). L'activisme des actionnaires se manifeste lorsque ceux-ci font pression sur les entreprises pour améliorer leur performance éthique, le plus souvent en déposant des résolutions lors des assemblées générales d'actionnaires.

Les fonds éthiques sont des portefeuilles le plus souvent gérés par des professionnels qui appliquent des critères de responsabilité sociale avec les indices financiers classiques. Les normes éthiques concernent le plus souvent les conditions de travail des salariés, les droits et tout particulièrement le travail des enfants, l'environnement, la qualité des produits, etc.. On peut considérer la présence de fonds éthiques comme un symptôme de l'incapacité des financiers traditionnels à se donner des garde-fous dans leur course aux profits. La Revue de l'investissement socialement responsable du Canada 2006 évalue le total des actifs gérés de façon socialement responsable à 503,6 milliards \$, soit une augmentation de près 670 % par rapport au total de 65,5 milliards \$ en 2004. Cette croissance remarquable de l'investissement responsable est principalement due à l'adoption récente de politiques et de pratiques d'investissement socialement responsable par plusieurs grandes caisses de retraite publiques, notamment la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Quoiqu'il en soit, les fonds éthiques demeurent marginaux par rapport à l'ensemble des actifs que l'on retrouve dans des fonds collectifs de valeurs mobilières. Il s'agit de 2,1 % en Europe et de 12 % aux États-Unis. On peut se demander si les fonds éthiques pourront faire en sorte que les principes qu'ils véhiculent puissent devenir des contraintes réglementaires touchant l'ensemble des investisseurs. Dans cette perspective, il reste à faire un large débat sur le contenu de l'éthique en investissement qui peut comporter des décalages importants entre le Nord et le Sud.

En ce qui concerne l'investissement communautaire, il s'agit d'un volet de la microfinance qui elle comprend un grand nombre d'activités (prêts solidaires ou individuels, fonds de garantie, capital de risque, épargne, assurances, transferts pour migrants et services d'accompagnement) (Servet, 2006). Cet ensemble très varié de la microfinance comporte trois caractéristiques : le faible montant des opérations, la proximité spatiale et sociale entre l'organisation de microfinance et les personnes desservies, et la situation de pauvreté ou d'exclusion de celles-ci. La microfinance a connu trois phases de développement (Servet, 2006) :

- 1975-1985 : émergence des premières organisations modernes de microfinance. C'est à cette époque que des pionniers mondialement connus font leurs premières marques, comme Muhammad Yunus qui fonde en 1976 la Grameen Bank au Bangladesh (Yunus, 1997) ;
- 1985-1995 : développement d'organisations de microfinance d'envergure sur la planète, caractérisé par l'autosuffisance financière et la liaison avec les banques commerciales ;

- 1995-2005 : généralisation de la microfinance par son intégration aux programmes de développement économique et la prolifération des modèles. Ainsi, sur les cinq continents, le nombre d'emprunteurs est passé de 13,4 millions en 1997 à 92,2 millions en 2004 (Servet, 2006 : 10). L'importance du mouvement dans le monde est devenue telle que l'Organisation des Nations Unies a décrété 2005, l'Année internationale du microcrédit.

Au Québec, la principale forme de microcrédit est le crédit communautaire qui commence en 1990 dans des quartiers défavorisés de Montréal. Deux formules se sont démarquées depuis ce temps : les fonds de microcrédit et les cercles d'emprunt. Les fonds mobilisent les ressources financières des communautés et procurent un accompagnement le plus souvent individuel à des promoteurs de petit projet ; il en est de même des cercles d'emprunt qui offrent une approche collective, avec de la formation et de l'accompagnement de groupe. De fait, l'organisation de crédit communautaire se situe la plupart du temps en amont d'un projet en travaillant avec l'entrepreneur pour la structuration du projet, le montage financier et l'appui à une démarche auprès d'autres bailleurs de fonds (institutions financières conventionnelles, CLD, SADC ou autres). En 2007, le Réseau québécois du crédit communautaire regroupe 21 organisations, dont 10 Fonds communautaires d'emprunt et 11 Cercles d'emprunt, implantés dans 11 régions.

Pour Jean-Michel Servet (2006), la microfinance comporte de nombreuses et réelles potentialités pour le développement local au Nord et au Sud. Elle comporte tout de même une grande variété de points de vue sur la nature et les causes de la pauvreté de même que sur sa propre capacité à la combattre. La microfinance est le plus susceptible de favoriser l'essor économique d'un groupe ou d'une communauté si elle intègre la question des inégalités sociales dans son analyse, si elle vise une « capabilisation » (*empowerment*) collective et si elle perçoit son rôle complémentaire à celui d'un État social fort.

Le microcrédit à Québec et ses liens internationaux

Linda Maziade

Merci de me donner l'opportunité d'échanger avec vous.

Je suis avant tout une praticienne, gestionnaire d'une entreprise d'économie sociale à Québec, le Fonds d'emprunt économique communautaire, qui agit dans le secteur du crédit communautaire depuis maintenant 10 ans. Je suis aussi présidente de mon réseau sectoriel, le Réseau québécois du crédit communautaire et présidente du Pôle régional d'économie sociale de la région Capitale-Nationale. Je vais vous présenter rapidement le sens de nos pratiques ici à Québec, en référant aussi au Québec, et vous parler par la suite des quelques expériences de coopération et de solidarité internationale que nous avons vécues pour y introduire les défis, et les questions que cela soulève pour une organisation comme la nôtre.

Au Québec, le crédit communautaire se réfère aux pratiques mieux connues sous le terme de microcrédit. Il faut préciser que nous faisons du microcrédit et non pas de la microfinance, la microfinance incluant, outre le crédit, d'autres services financiers tels que l'épargne et les assurances, ce que les initiatives québécoises n'offrent pas, en raison notamment du cadre législatif qui nous régit.

Le microcrédit est le premier échelon de financement ici au Québec. Avec d'autres acteurs de la finance solidaire au Québec, nous travaillons à configurer une offre de services globale qui répond aux besoins des catégories de populations marginalisées et des entreprises d'économie sociale. Le microcrédit au Québec est le seul outil de développement dédié exclusivement aux populations appauvries et ayant une expertise pointue dans ce sens.

Le modèle développé ici à Québec depuis 1997, et au Québec depuis 1990, s'inspire grandement des modèles issus des pays en voie de développement. C'est là le premier lien international qu'il nous faut établir. Le crédit communautaire québécois prend deux formes : celle des Cercles d'emprunt, pour beaucoup inspirée du modèle de crédit solidaire de la Grameen Bank et de son fondateur Muhamad Yunus, et celui des Fonds communautaires d'emprunt, comme le Fonds d'emprunt à Québec, inspirés quant à eux de modèles américains implantés dans les quartiers pauvres des grandes villes américaines au début des années 1980. Dans tous les cas, le statut légal est celui d'organisme à but non lucratif, en d'autres termes, d'ONG. Notre expérience ici, à Québec, nous a amenés aussi à développer notre propre volet entrepreneurial, afin de pérenniser l'outil de développement qu'est le Fonds d'emprunt.

Ce qui est ici intéressant de mentionner, c'est le fait que les pratiques québécoises proviennent des pays en voie de développement et qu'après presque 20 ans, on peut échanger sur nos modèles respectifs que l'on a adaptés, qui ont évolué, de part et d'autre, selon nos réalités spécifiques.

Comme ailleurs, notre objectif principal en crédit communautaire est aussi celui de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion par la voie économique. Pour nous, lutter contre la pauvreté passe par l'économique. Afin que les personnes pauvres améliorent leurs conditions, il faut qu'elles aient accès à des revenus qui peuvent être liés à l'emploi, bien sûr, mais qui peuvent également provenir d'une activité économique issue de l'entrepreneuriat individuel - le travail autonome ou le travail indépendant, et de l'entrepreneuriat collectif. Ceci est bien évident dans les pays en développement, mais ça ne l'est pas nécessairement au Québec, tant auprès des décideurs qui font

les politiques publiques de lutte à la pauvreté que dans certains réseaux de développement et de formation (mythes ou méconnaissance de la pauvreté...).

Nous travaillons également dans la perspective du développement de l'entreprise citoyenne, de la responsabilité sociale des entreprises et de l'investissement socialement responsable. C'est dire que nous faisons appel à la société civile, au capital social et à une communauté solidaire.

Deux éléments distinguent le modèle de crédit communautaire que nous avons mis en place :

- Le premier est la capitalisation de source privée, par les communautés d'appartenance - d'où l'appellation crédit communautaire, et la nécessaire diversification des capitaux. On s'inscrit alors dans ce qu'il est convenu d'appeler *l'investissement communautaire* qui constitue l'une des voies de *l'investissement socialement responsable* ou *investissement éthique*. À Québec, c'est près de 800 000 \$ de capitaux qui ont été ainsi générés.
- Le deuxième élément est la fonction d'accompagnement dit *de proximité*, qui est indissociable de l'accès au crédit, basé sur le renforcement des capacités des personnes et des communautés (place de la société civile, développement et exercice de la citoyenneté et communauté solidaire). L'accompagnement est le principal outil de gestion du risque. À la fois, c'est l'action de travailler dans le sens du développement global des personnes et des communautés, de fournir un accompagnement à travers les différentes étapes de transition des personnes, de l'exclusion vers l'inclusion socio-économique. L'accompagnement de proximité implique un changement, un processus qui mène vers l'autonomie financière. Notre angle est celui de l'entrepreneuriat qui n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour arriver à ce changement d'état. Vous comprendrez qu'il s'agit d'une approche décloisonnée où se côtoient l'économique et le social, le développement des affaires, le développement des personnes et des communautés locales.

En somme, nous travaillons :

- avec la personne, dans le sens de la reconnaissance, du renforcement et du développement des capacités, pour l'exercice d'une pleine citoyenneté ;
- avec son projet d'entreprise, dans le sens de mieux définir le projet d'affaires, de le valider concrètement et de le réaliser ;
- avec la communauté, pour la mise en place d'entreprises citoyennes dans une communauté solidaire, d'entreprises qui durent dans le temps.

Ces derniers éléments intéressent particulièrement nos interlocuteurs étrangers lorsque nous sommes appelés à échanger entre nous. Par ailleurs, les questions de la participation citoyenne et de la gouvernance dans notre structure organisationnelle posent les défis de l'adaptation ou de l'implantation de ce modèle pour des sociétés différentes...

L'autre mondialisation de la finance... à l'échelle des organisations locales

On le sait, le microcrédit existe à l'échelle mondiale, au Nord comme au Sud. Les expériences sont souvent originales, pertinentes quant à la lutte à la pauvreté et les échanges nous font tous avancer dans nos milieux. Il est essentiel de réaliser des alliances, de coopérer entre nous de manière à renforcer nos pratiques et à participer au mouvement mondial d'une finance solidaire. Comment cela est-il possible dans une entreprise de la taille du Fonds d'emprunt ? Comment pouvoir faire de la coopération au regard des coûts qui y sont liés ? Est-ce possible hors des réseaux institutionnels ou publics qui en ont bien davantage les moyens financiers ? Et comment de tels échanges

peuvent-ils se faire en mariant les réseaux institutionnels et les réseaux non institutionnels ? Sans passerelles adéquates entre nous, les initiatives et expériences d'échanges en finance solidaire et en microcrédit à l'international posent des défis importants pour le Fonds d'emprunt de Québec qui est de plus en plus sollicité.

Malgré tout, différents gestes de coopération sont déjà en place. Par exemple, notre collaboration avec des organismes de coopération internationale comme Socodevi nous amène à établir des contacts avec des initiatives de micro-finance de divers pays en visite au Québec. L'accueil de délégations étrangères tout comme l'accueil et l'encadrement de stagiaires étrangers sur des périodes plus longues sont des moyens d'échange d'expertise pertinents à poursuivre assurément.

Là où ça se corse, c'est dans la réalisation de missions de quelques semaines ou quelques mois à l'étranger. Malgré notre volonté de construire des alliances internationales et de répondre à des demandes qui nous sont faites, il s'avère extrêmement difficile de dégager des ressources humaines et financières pour ce faire. Là est le défi bien concret du transfert des compétences et des échanges à l'échelle internationale dans une petite organisation, une entreprise d'économie sociale : il faut dégager des ressources, et il y a nécessité de rentabilité et de retombées de ces activités, afin de ne pas fragiliser notre organisation.

Cet état de situation provoque souvent l'absence, dans les échanges internationaux, d'autres modèles locaux de développement. Je pourrais vous donner l'exemple du Sommet global sur le microcrédit qui s'est tenu à Halifax, l'automne dernier : nous n'avons pu y participer par manque de ressources. Les pratiques québécoises étaient absentes. Et pourtant, c'était au Canada!

Par ailleurs, en collaboration avec le Fonds communautaire de Chicoutimi, nous avons été appelés à collaborer à des échanges et missions de coopération, en lien principalement avec l'Université Senghor, à Alexandrie, en Égypte. C'est là un cadre institutionnel qui permet l'établissement d'échanges plus formels par des séminaires et des ateliers de formation. Ce type de partenariat est souhaitable à plusieurs égards. Ces échanges avec des opérateurs d'institutions de micro finance surtout de l'Afrique de l'Ouest sont particulièrement intéressants, car ils permettent à une organisation comme la nôtre de pouvoir mettre à profit son expertise, de renforcer nos propres pratiques, d'ouvrir des réseaux de contacts précieux qu'il est ensuite possible d'entretenir par l'accès réciproque aux technologies de l'information. De cette seule expérience, plusieurs contacts basés sur le partage d'outils et d'expertise ont pu être établis.

D'autres organismes de développement international (ex. CÉCI, Uniterra), par le biais du Réseau québécois du crédit communautaire, sollicitent notre expertise, souvent sous l'angle de stages ou de missions ponctuelles.

Au Fonds d'emprunt, nous n'avons pas le choix de poser certaines conditions liées aux contraintes que nous rencontrons. Malgré notre vision et l'importance que nous accordons aux échanges et au développement de liens internationaux en finance solidaire, les impératifs liés à la livraison de notre mission de développement local l'emportent sur notre volonté de contribuer à l'établissement d'alliances internationales. Dans cette optique, nous envisageons de telles collaborations dans le cadre de la vente de notre expertise à titre de consultant et par l'établissement de partenariat équitable auprès d'organismes institutionnels dédiés au développement international. Est-il possible par exemple de définir des ententes de services, des partenariats avec des réseaux institutionnels, afin de développer des offres de services diversifiés qui conjuguent des expertises provenant de modèles différents, démontrant des pratiques originales, différentes et porteuses de développement ? En conséquence, nous avons à

mettre en place des outils qui permettent des échanges fructueux. Pour ce faire, on doit en premier lieu mieux se connaître entre réseaux locaux et nationaux, établir de réels ponts de communication.

L'utilisation de plate-forme informatique qui facilite les communications à distance est également à explorer davantage, car cela permet une réduction significative des coûts, notamment en ce qui a trait aux déplacements et frais de séjour. Nous explorons présentement ce mode d'intervention et de coopération avec un centre de formation professionnelle à Québec.

En somme, pour notre part, nous avons à réfléchir sur les moyens de nous inscrire autrement dans des alliances internationales, avec des moyens accessibles et efficaces, qui favoriseront le renforcement de nos pratiques et celles de nos collègues étrangers. Nos enjeux de développement ici et maintenant sont nombreux. Et dans ce sens, les collaborations et le partage d'expériences sont d'autant plus justifiés et importants. Le Fonds d'emprunt à Québec a développé une expertise et un modèle pertinent qui comporte ses acquis et défis. Les liens qu'il nous importe d'établir au regard de la mondialisation de la finance solidaire sont tributaires de notre capacité organisationnelle à livrer les résultats que l'on attend de nous, les résultats liés à notre mission. Je ne pense pas que ces défis soient si différents de ceux d'organismes du microcrédit d'autres pays. Nos échanges à l'échelle internationale nous ramènent donc essentiellement au travail de reconnaissance locale et nationale qu'il nous faut réaliser au quotidien auprès des instances de développement.

La finance solidaire : une perspective internationale

Giovanni Acquati

Cela fait maintenant 27 ans que j'évolue dans le monde de la finance « alternative » et que je voyage dans le monde pour expérimenter et réfléchir autour de la question de la finance sociale et solidaire. Au cours de ces années, j'ai travaillé à différents niveaux : local, régional, national et continental. À présent, avec INAISE, nous nous lançons dans une perspective mondiale.

Jusqu'à l'an 2000, INAISE était située uniquement en Europe. Dans les deux dernières années, des changements ont été apportés à l'institution pour s'adapter à un contexte particulier. Premièrement, en Europe, une autre organisation regroupant des banques sociales et vouée à la création de nouveaux produits est née. Pour faire suite à ce changement, certaines des institutions financières ont abandonné INAISE, mais d'autres sont restées et ont acquis la double association. Deuxièmement, avec le développement des forums sociaux mondiaux, il est devenu de plus en plus clair que nous devons commencer à nous situer dans une dimension intercontinentale. Chez INAISE, nous avons fait le choix de travailler dans ce sens.

Principes de la finance solidaire

La finance solidaire s'inspire des principes suivants :

- Donner un sens à l'argent et donc donner de la valeur au respect des personnes et de l'environnement qui les entoure en s'inspirant de l'éthique sociale et solidaire des comportements.
- Croire que le crédit est un moyen de développement auquel bien des personnes n'ont pas accès. Cela doit être le fil conducteur d'une entité financière éthique et solidaire.
- L'existence d'entrepreneurs sociaux, éthiques et écologiques nécessite une organisation financière en mesure de comprendre et de répondre de manière adéquate à leurs besoins spécifiques.
- Les interventions de la finance sociale et solidaire ne fondent pas leurs choix sur le profit économique maximum, mais bien sur le bénéfice social.
- Ce type de modèle de financement est étroitement lié au territoire où il développe son action et, en conséquence, il fait partie prenante des projets de développement local pour créer des emplois et améliorer les conditions de vie sur ce territoire.

Entreprendre un nouveau parcours

Il y a deux ans, nous avons officiellement décidé d'entreprendre le nouveau parcours d'INAISE GLOBAL. Une étude approfondie de la perspective stratégique est en train d'être complétée avec MCE Conseil. Pour appuyer ce choix, il y a au moins trois points importants à considérer :

1. Le secteur de la finance sociale et solidaire est mature. Dans le monde, des milliers d'expériences sont organisées de manières différentes et développées dans divers secteurs. Cependant, elles sont isolées, petites et donc faibles.
2. Il est démontré qu'utiliser l'argent d'une manière différente est possible. Les processus sont mis en place avec succès, surtout au niveau local et national. Des projets de dimension continentale sont également en cours.

3. Dans les instances comme le Forum mondial, un nouveau défi émerge naturellement, soit de réaliser au niveau mondial ce qui a été réalisé avec succès au niveau du territoire. Aujourd'hui, toutes les conditions sont remplies, et nous avons la maturité nécessaire pour pouvoir prendre cette expansion mondiale.

Objectifs qui sont des défis

- Sur le plan associatif et culturel, continuer à être le lieu d'étude, de confrontation, d'approfondissement, de mise à jour constante ainsi que le porte-parole de la finance éthique, sociale et solidaire.

Avec une telle ouverture, cette tâche sera d'autant plus intéressante et importante, car elle favorise les relations entre des gens en provenance de divers continents, apportant ainsi un enrichissement culturel notable et des expériences variées. Cela peut aussi aider les organisations à se fédérer.

Il s'agit également de développer les échanges et les relations entre la finance et l'économie sociale, solidaire et environnementale (ex. : RIPÉSS), cette dernière étant actuellement en plein développement dans différentes parties du monde. De plus, c'est un secteur naturel et privilégié d'intérêt pour toutes les entités financières parce qu'il se fonde sur les principes et valeurs qui sont les nôtres.

Dans le cadre de ce travail associatif et culturel, il faut, d'une manière plus ponctuelle, tenir compte des différents domaines, secteurs ou formes organisationnels des organisations financières membres : 1) les banques et les organismes assimilés (tenus de suivre les règles dictées par Bâle II ; 2) les autres entités financières (non soumises à la directive de Bâle II) ; 3) le microcrédit, une des thématiques les plus développées au monde ; 4) les autres sous-groupes que nous serons amenés à définir.

« Être ensemble » veut dire permettre un échange privilégié entre eux, vérifier la possibilité d'établir d'éventuelles collaborations ou des stratégies d'intervention communes à plusieurs entités au niveau du territoire.

- Sur le plan de la promotion et de la facilitation, stimuler la naissance de nouveaux instruments financiers qui démontrent la faisabilité d'une finance alternative éthique, sociale et solidaire, principalement là où elle n'existe pas encore.

En premier lieu, il faut stimuler la création des instruments financiers internationaux. Ils peuvent être constitués par des investissements d'organisations financières situées sur les différents continents. Il est aussi pertinent d'en faciliter la création et le développement dans des territoires plus limités et plus petits où aucun instrument financier social et solidaire n'a encore été créé, ou qui ont seulement besoin d'être aidés pour se développer. De plus, au travers des objectifs premiers de notre action, faire en sorte que dans chaque lieu se développe une forme financière qui démontre la faisabilité d'une finance alternative et l'importance de donner un sens à l'argent. Pour ce faire, il faut stimuler les rencontres entre les différentes organisations, favoriser les relations et les contacts, suggérer des méthodes et des moyens, capitaliser les expériences et se baser avant tout sur les capacités et les caractéristiques de nos propres membres.

Donner un sens à l'argent : le nouveau défi de la finance solidaire

Après 27 ans, je constate que le circuit traditionnel intervient de plus en plus de manière massive pour lancer des produits financiers éthiques, sociaux ou en soutien au microcrédit. D'une certaine façon, nous pouvons considérer cela comme un grand résultat : nous avons réussi à influencer le monde financier traditionnel. Si je regarde mon expérience passée, j'ai mis sur pied la Coop Financière Mag 2 à Milan, et le seul secteur sur lequel nous faisons du

financement était le secteur sans profit qui n'était pas considéré par le circuit financier traditionnel. Maintenant, ce n'est plus le cas. De plus, une grande banque italienne a annoncé, il y a quelques mois, l'ouverture d'une nouvelle banque dédiée spécifiquement à l'économie solidaire. Dans sa façon de parler et de communiquer, elle copie d'ailleurs exactement la terminologie de la finance « alternative » qui s'est développée dans l'histoire.

Dans ce contexte, le moment est venu d'aller plus loin, d'innover et de relancer une démarche de finance solidaire, qui va se fonder sur les principes, pratiques et valeurs suivants :

- Le crédit est un droit de l'homme, et en tant que tel, il doit être garanti à tous ceux qui ont des idées et des projets, même s'ils n'ont aucune garantie. Il ne faut pas donc pas s'arrêter aux garanties !
- L'accès au crédit doit être considéré comme un coût social pris en charge par le public comme n'importe quelle autre intervention sociale.
- Dans le cas du crédit, l'intervention de l'administration publique peut être à deux niveaux : 1) la constitution de fonds de garantie et d'aide à la structure d'accompagnement technique ; et 2) l'élaboration de projets locaux.
- Le problème des garanties peut être atténué par le biais de deux autres possibilités. Elles peuvent être, d'une part, constituées de fonds à garantie en stimulant les donations privées et, d'autre part, construites à partir d'un système local d'évaluation et de contrôle par les citoyens eux-mêmes.
- Le réseau des instances financières du territoire doit se retrouver autour de la même table et décider ensemble le rôle de chacun. Cela revêt une grande importance.
- La liaison entre la finance et l'économie doit toujours être recherchée, mais il faut aussi construire une solidarité entre les entreprises, pour qu'elles s'aident entre elles en cas de difficulté. C'est d'ailleurs une des valeurs qui démontrent l'existence d'un vrai réseau.
- L'écologie dans la production et dans la manière de vivre ainsi que le sens social, c'est-à-dire le respect des personnes et de l'environnement, sont des conditions de base à respecter.

Toujours la complexité du rapport entre le local et le global

Les éléments énoncés précédemment portent à conclure que les innovations ne peuvent s'effectuer qu'au niveau local. Il y a ici une petite part de vérité ; chacun de nous vit dans un territoire spécifique qu'il connaît très bien et dans lequel il expérimente des actions. *On ne peut pas passer par-dessus ce principe : si les choses ne marchent pas au niveau local, elles ne peuvent pas fonctionner à d'autres niveaux.* Par contre, si on souhaite construire un nouveau modèle de société, il est clair que le monde n'évolue pas que dans notre propre village, région ou nation. Le changement dans l'ère de la globalisation ne peut se réaliser qu'au niveau global. Les expériences positives doivent donc être connues et proposées à différents niveaux, en considérant également qu'il n'est pas possible de copier, mais qu'il faut s'intégrer dans la structure sociale et culturelle propre à chaque territoire. Finalement, la réflexion sur le sens des valeurs du réseau est très importante et permet de développer des idées et des expériences.

Le sens et les valeurs du réseau financier

Je reprends ici une discussion que nous avons eue à la dernière rencontre internationale à Canterbury. Je veux ainsi souligner l'importance du réseau. Les points-clés suivants, qui ne se veulent pas exhaustifs, sont ressortis :

- La valeur ajoutée de la mise en réseau est que les problèmes communs peuvent plus facilement se résoudre lorsqu'on les partage. Les forces et les énergies sont réunies. Le réseau permet donc l'entraide.

- La présence de plusieurs instruments financiers sur un même territoire permet de répondre à toutes les demandes de manière coordonnée et avec l'apport des compétences de chacun. Les visions doivent être partagées. On parle ici de complémentarité, mais aussi complicité.
- Le réseau doit avoir une vision commune claire et partager une action collective : une forte identité territoriale facilite certainement la construction des réseaux et la collaboration entre ses membres.
- Pour exister, un réseau doit se construire sur quelque chose de concret, se baser avant tout sur des pratiques et non seulement sur des théories. Il faut donc se bâtir sur des éléments opérationnels sur lesquels on peut agir et travailler ensemble ; définir le plus petit dénominateur commun.
- Le réseau permet à ses membres d'avoir une place au niveau international, de participer au développement d'une solidarité Nord/Sud/Est/Ouest.
- Les relations humaines jouent un rôle très important dans l'animation d'un réseau. Elles peuvent bloquer ou faire avancer son action. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on se trouve au cœur de la finance et de l'économie sociale et solidaire.
- *Le besoin d'informations ciblées est un besoin transversal propre à tous les réseaux.* Il s'agit d'une information qui permet de : 1) développer les relations, les contacts et les connaissances ; 2) formuler des propositions auxquelles chacun peut ensuite adhérer ; 3) devenir un lieu de référence pour toutes les expériences. La dimension du partage d'information est un enjeu important, mais ne peut pas en être le cœur. INAISE doit devenir un pôle d'influence ; 4) avoir un seul lieu d'information pour obtenir le calendrier des différentes initiatives ; 5) présenter des projets et produits innovants.

Conclusion

La finance est un pouvoir ! Le pouvoir en soi n'est pas négatif. Le vrai problème est toujours la gestion du pouvoir ! Le défi de la finance solidaire et de son développement à un niveau mondial consiste donc à démontrer comment faire en sorte que le pouvoir soit utilisé de la meilleure façon possible, selon ce qui a été énoncé dans ce texte.

Séance sur la mondialisation de la finance solidaire : synthèse et perspectives

Jean-Bernard Fournier

Avant de faire la synthèse des présentations et discussions riches au demeurant, j'aimerais faire la mise en contexte suivante.

La mode du microcrédit

À la fin des années 1990, la communauté internationale a mis en vogue les pratiques de microcrédit mettant ainsi en lumière l'importance du levier financier dans le développement des communautés. On a parlé ici d'une véritable mode du microcrédit (du reste, l'année 2005 a été consacrée Année internationale du microcrédit et Yunus Prix Nobel de la Paix).

Deux courants majeurs ont modulé de façon importante les grands débats sur cette question :

- *Microcredit Summit*, avec un objectif de joindre 100 millions des plus pauvres pour lutter contre la pauvreté.
- CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) rattaché à la banque Mondiale qui, de son côté, fait valoir la nécessité de professionnaliser les pratiques, de façon à rendre les opérations de microcrédit rentables et pérennes.

On a souvent mis en opposition les notions de *portée* ou d' *outreach* avec celle de *pérennité des institutions*. Aujourd'hui, la communauté internationale s'entend pour dire que les deux objectifs doivent être poursuivis de façon conjointe : joindre les clientèles les plus pauvres de façon rentable et pérenne représente un formidable défi.

C'est à ce défi que Développement international Desjardins (DID) s'attaque depuis plus de 35 ans et appuyant les partenaires du Sud dans la mise en place d'institutions financières locales ancrées dans la communauté et constituées sous forme coopérative. Les 37 réseaux partenaires de DID regroupés au sein d'un réseau d'échanges Proxfin rejoignent 7 millions de membres et cumulent un actif total de près de 1 milliard de \$ CAN (pourtant, n'a-t-on pas dit que les pauvres ne pouvaient constituer un patrimoine?).

Rôle que peut jouer la formule coopérative dans la mondialisation de la finance solidaire

Dans plusieurs pays, le modèle coopératif représente 80 % des activités de microfinance. Dans les pays développés, les grandes coopératives financières ont été des acteurs de la bancarisation des populations. La plupart de ces organisations coopératives sont très performantes et réussissent à conjuguer adroitement leur mission économique et sociale.

Les coopératives financières ne peuvent avoir un impact majeur que si elles s'organisent en réseau (le Mouvement Desjardins en est un bel exemple). Dans sa présentation, Giovanni Acquati a insisté sur le fait que plusieurs milliers d'institutions de finance solidaire sont petites et isolées : d'ailleurs, il a également mis en évidence la construction de la solidarité entre les entreprises par la constitution de véritables réseaux ou encore lorsqu'il évoque la puissance de la mise en réseaux dans le développement d'idées et d'expériences.

Les coopératives peuvent atteindre une taille impressionnante et avoir un impact majeur. Vancity avec un actif dépassant 4 G de \$ est fortement engagée dans la finance solidaire et dispose d'outils de placements et d'investissements responsables qui s'apparentent à ceux développés par la caisse d'économie solidaire Desjardins que vient de nous présenter Colette Harvey.

La mise en réseau d'institutions de finance de proximité permet de mieux servir les milieux urbains et ruraux en favorisant la circulation des ressources entre les différentes communautés. Cette circulation des ressources permet de lisser des flux financiers qui peuvent être très variables lorsqu'ils dépendent de monocultures agricoles dans certaines régions. D'ailleurs, Giovanni, dans sa présentation, fait mention que ce modèle de financement solidaire est étroitement lié au territoire où il développe son action et en conséquence, il est partie prenante des projets de développement local pour créer des emplois et améliorer les conditions de vie sur ce territoire.

En fait, le réseau permet une intermédiation sociale par le biais de l'intermédiation financière en rendant accessibles les ressources à l'ensemble du réseau.

Les coopératives s'inscrivent dans une volonté de créer un patrimoine local et collectif et permettent, comme le dit Giovanni, de « donner un sens à l'argent » et donc donner de la valeur au respect des personnes et de l'environnement qui les entoure en s'inspirant de l'éthique sociale et solidaire des comportements.

Les coopératives, par définition, appartiennent à leurs membres qui sont en mesure de choisir leurs services. Il est reconnu que les clientèles pauvres ont besoin d'une diversité de services, incluant des produits de crédit, des produits d'épargne et d'assurance, et même des services de transferts de fonds. Ici au Québec, les coopératives sont à même d'offrir des produits novateurs tels que le dépôt à rendement social de la Caisse d'économie solidaire que nous a présentés Colette Harvey précédemment.

Dans une perspective de création d'un patrimoine local, est-il besoin de rappeler que les coopératives sont gérées démocratiquement. Cette pratique, qui donne la parole aux acteurs de la communauté au sein de leur propre institution financière, crée un autre type de patrimoine, un patrimoine de concertation et de démocratie. Les coopératives sont en effet entièrement basées sur une approche de prise en charge de leur propre développement.

Les coopératives financières peuvent devenir des agents de développement à la fois économique et social. L'exemple du réseau PAMECAS du Sénégal mérite d'être souligné. Ce réseau de coopératives d'épargne et de crédit a mis sur pied une fondation qui intervient dans trois secteurs jugés prioritaires pour le mieux-être de la population qu'il dessert : la santé, l'éducation et la coopération. Cet outil permet de partager et redistribuer à la communauté une partie des excédents annuels. Une belle preuve que les impératifs financiers peuvent permettre de répondre à des préoccupations d'ordre social et développemental.

Du reste, cet exemple illustre parfaitement l'affirmation de Giovanni, lorsqu'il dit que les interventions de la finance sociale et solidaire ne fondent pas leur choix sur le profit économique maximum, mais bien sur le bénéfice social

L'accès par les populations à des services financiers qu'ils contrôlent constitue un véritable pouvoir et, pour paraphraser Giovanni, le pouvoir n'est pas négatif en soi dans la mesure où, s'il est bien géré, utilisé de la meilleure façon, il est véritablement au service d'un développement solidaire.

Toujours en parlant de pouvoir, dans sa présentation sur la finance socialement responsable, Colette Harvey nous démontre clairement, si besoin était, du pouvoir des institutions dans le développement qui fait appel à des

considérations environnementales, sociales et de bonne gouvernance. Et cela, tout en ayant un rendement intéressant pour les investisseurs.

QUATRIÈME PARTIE

Les initiatives citoyennes et institutionnelles : de la spontanéité à la structuration

Quel est le cheminement des initiatives de personnes ou de groupes peu en contact avec les organismes spécialisés en coopération internationale?

La bonne volonté est-elle suffisante?

Quels appuis peuvent être utiles et à quelles conditions?

La structuration de la coopération nord-sud au Québec

Yvan Comeau

Il existe différentes pratiques de ce que l'on peut nommer la coopération nord-sud. Dans le tableau suivant, on propose de distinguer trois types d'intervention : l'aide internationale, la coopération internationale et la solidarité internationale. Ces pratiques répondent à des logiques différentes. L'intérêt de cet atelier porte sur la solidarité internationale qui se fonde sur l'échange à différents niveaux (culturel, technique, professionnel et économique). L'échange peut se structurer lors que s'instaure un partenariat autour d'activités de développement.

Typologie des interventions dans la coopération nord-sud

Dimensions / Critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Finalité	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto organisation
Organisation	Logique d'urgence Exemple : aide aux réfugiés	Logique de soutien développement Exemple envoi de coopérants; stages des chantiers jeunesse...	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique Exemple : commerce équitable; jumelage de municipalités...
Institutionnalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du Monde	Démarches partenariales autour d'activités de développement
Populations locales visées	des Bénéficiaires	des Collaborateurs	des Partenaires

Source : Favreau, Larose et Fall, 2004, p. 14.

Pour Henri Rouillé d'Orfeuil (2002), il existe six systèmes d'acteurs spécialisés en faveur de la mondialisation d'une autre économie favorable à la solidarité internationale :

- les labels de système financier solidaire : ce sont les labels ou les marques permettant de guider les investisseurs et les consommateurs en faveur d'institutions financières, d'entreprises et de projets préoccupés du développement durable ;
- l'investissement responsable : nous avons vu qu'il s'agit de fonds collectifs soucieux de l'investissement assurant la cohésion sociale et le développement durable ;
- le mouvement d'éthique professionnelle : il s'agit de scientifiques et de techniciens œuvrant dans des secteurs pouvant avoir des incidences sur la qualité du développement tels le nucléaire, la chimie ou la biologie, et qui manifestent des préoccupations éthiques dans leurs activités ;
- le commerce équitable : nous avons vu précédemment que ce système veut que des prix justes soient accordés aux producteurs, que les consommateurs se préoccupent des conditions sociales et environnementales à l'origine des produits et que se développent des filières de distribution favorables à la fois aux producteurs et aux consommateurs ;

- la consommation engagée : nous verrons, dans le prochain atelier, qu'elle comporte plusieurs volets : la défense et de protection des consommateurs, l'information et la responsabilisation quant aux conditions de production, et diverses innovations telles que l'agriculture soutenue par la communauté, les systèmes d'échanges locaux, l'écotourisme et la simplicité volontaire. ;
- l'économie sociale et solidaire : elle concerne, on le comprend, un très grand nombre d'initiatives et des réseaux variés au Nord et au Sud.

Ces systèmes d'acteurs s'inscrivent dans un contexte de la coopération internationale marqué par l'innovation, la diversification des pratiques et leur internationalisation, comme veut en témoigner le tableau suivant. Ces trois processus se renforcent mutuellement dans le cadre de la société informationnelle mondialisée.

Coopération internationale nord-sud au Québec (1950-2000)

Caractéristiques Décennies	Organisation de la coopération dans les pays du Nord	Organisation de la coopération dans les pays du Sud	Tournant dans les organisations : espace d'innovation
1950-1970	<ul style="list-style-type: none"> • Aide humanitaire • Organismes religieux de charité • Mission d'évangélisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux privilégiés : les paroisses • Consolidation des organisations paroissiales et aide sociale (dépannage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Crise des Églises • Crise du modèle développementiste • Concile Vatican II
1970-1990	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération au développement avec financement public • Émergence de la solidarité internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux privilégiés : les bidonvilles • Petits projets de développement communautaire • Intervention sociale : éducation, santé... 	<ul style="list-style-type: none"> • Montée d'un tiers-mondisme militant dans les pays du Nord • Encyclique <i>Populorum progressio</i> et théologie de la libération en Amérique latine • Mouvements sociaux
1990-2000	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles formes de solidarité internationale (jumelages, liens de groupe à groupe, entre syndicats, coopératives) • Coopération au développement et retour de l'aide humanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats entre associations des bidonvilles, municipalités, ONG et PME • Développement économique et social local • Économie solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Montée des ONG et des associations (paysannes, de femmes...) dans les pays du Sud • Émergence d'une société civile internationale • Réseaux internationaux

Source : Favreau, Larose et Fall, 2004, p. 17.

La coopération nord-sud fait face à des défis considérables. La notion même de développement mérite d'être questionnée, surtout lorsqu'on la réduit à sa dimension économique. À cet égard, Réginald Moreels (1999) insiste pour que l'on n'oublie pas la dimension culturelle du développement. Il écrit : « Une société 'sous-développée' est donc une société culturellement pauvre, qui n'est plus capable de déterminer une position, une société qui ne sait plus que choisir, dans quelle direction aller, à quoi s'opposer, une société qui a oublié que l'identité peut constituer une base sur laquelle se construit le respect de soi. » (Moreels, 1999, p. 259). Il rappelle à juste titre qu'il n'y a pas de modèles universels de développement, applicables partout, sans analyse approfondie et sans tenir compte de la situation locale.

Un autre défi, d'après Rouillé d'Orfeuil (2002), réside dans le fait que la prise de conscience des problèmes internationaux devance actuellement la construction d'alternatives. On peut en effet considérer que la solidarité internationale au Québec et à Québec pourrait être plus vigoureuse et emprunter bien des pratiques connues, mais encore peu effectives. L'auteur croit aussi qu'il faille inscrire parmi les pratiques de solidarité internationale, des

actions en faveur de la réforme d'institutions internationales et notamment l'Organisation Mondiale du Commerce qui établit les règles du commerce international.

Enfin, les groupes et les organisations d'économie sociale et de solidarité internationale doivent échapper au rôle d'exécutants des politiques publiques de développement que l'on voudrait leur faire jouer et éviter les pièges de la professionnalisation en élargissant les partenariats pour occuper un espace démocratique significatif. L'intensification des réseaux passe par les regroupements en fédération des initiatives locales et partenaires variés, tant au Sud qu'au Nord, leur jonction à l'échelle nationale, l'émergence de réseaux d'ONG et leur concertation avec des organismes de coopération internationale (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2007).

La prochaine présentation offre un exemple de structuration d'une expérience de coopération internationale qui s'est déroulée à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval. La lecture du texte de la présentation donne quelques éléments des conditions permettant de passer de la spontanéité des pratiques à leur structuration.

L'Université Laval et la coopération internationale : les stages internationaux

Paméla Farman, Ginette Lazure et Myriam Leblanc

Selon Gacel (2004), « à la fin du XX^e siècle, l'humanité est entrée dans un processus accéléré de changements multidimensionnels englobant des aspects liés à l'économie, aux finances, à la science et à la technologie, aux communications, à l'éducation, à la culture et à la politique ». Afin de faire face à ces changements marquants, l'Université Laval reconnaît la nécessité de contribuer à l'internationalisation des programmes de formation (Bureau international, 1996). La mobilité étudiante, qui fait partie des priorités de développement en matière d'internationalisation, englobe toutes les activités entourant le recrutement des étudiants internationaux d'une part, et la préparation et le suivi des étudiants nationaux effectuant un séjour à l'étranger d'autre part. Ces dernières activités peuvent prendre la forme d'un profil international ou d'un stage international et interculturel. Notre présentation porte plus spécifiquement sur la mobilité étudiante réalisée dans l'axe Nord-Sud ainsi que sur les activités mises en place par la Faculté des sciences infirmières pour sa clientèle étudiante qui s'inscrit à un stage de formation à l'international.

De 2000 à 2002, plus de 1 200 étudiants de l'Université Laval ont effectué, grâce aux divers programmes de mobilité offerts, un trimestre de formation créditée dans une autre université. Suite à une évaluation effectuée par le Bureau international, il est apparu, d'une part, que 90 % de ces étudiants avaient séjourné dans un contexte majoritairement Nord/Nord et encore, principalement en Europe. Ainsi, la majorité de nos partenaires étaient situés dans un pays dit « développé ». D'autre part, à l'initiative de certains étudiants, plusieurs stages furent organisés et réalisés dans des pays dits « émergents ». Toutefois, ces activités étaient rarement reconnues dans leur programme de formation.

Un tel constat a entraîné une réflexion sur plusieurs enjeux. En effet, il semble que les universités du Nord ont tendance à favoriser la reconnaissance de la formation offerte dans les universités des pays dits développés. C'est pourquoi les politiques d'internationalisation sont très souvent conçues essentiellement autour d'enjeux occidentaux, offrant une vision biaisée de la diversité, de la richesse, mais surtout, de la complexité des réalités d'un monde dans un contexte de globalisation. Ainsi, le fait de privilégier davantage la mobilité vers les pays développés pose un véritable problème ; les institutions d'enseignement contribuent à marginaliser les cultures, les savoirs, et les compétences d'une grande partie de la planète. Le rôle de nos institutions d'enseignement n'est-il pas, entre autres, de conscientiser les étudiants aux enjeux planétaires?

C'est ainsi qu'en 2002, la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval et le Bureau international ont décidé de mettre en place un programme de mobilité étudiante orienté vers les pays en émergence. L'objectif visé était que le nombre d'étudiants partant en mobilité internationale dans un contexte de pays en émergence soit d'au moins 20 % en 2007. Le défi de trouver la solution idéale pour l'implantation d'un tel programme était de taille. Nous avons constaté dans un premier temps que nos protocoles bilatéraux, d'université à université, ne convenaient pas, même si nous retrouvions des universités de très grande qualité dans les pays en émergence. Ces universités sont souvent privatisées et, ainsi, seule la portion la plus riche de la population y a accès. Nous nous retrouvions face au même problème de départ à savoir la diffusion d'une image erronée du monde. De plus, il était difficile et ça l'est encore, de concevoir un programme de mobilité dans un esprit de réciprocité, car les étudiants du Sud ont peu de ressources pour financer leur séjour au Canada.

Pour répondre à cette difficulté, l'Université Laval a proposé la mise sur pied du programme « Stage international et interculturel » qui consiste à offrir aux étudiants de plusieurs facultés la possibilité de réaliser, dans le contexte d'un pays en émergence, un stage supervisé et évalué par les partenaires locaux et intégré à leur cursus académique. Le stage s'actualise par l'établissement de partenariats formels avec des universités ou des organisations gouvernementales ou communautaires situées dans un pays en émergence.

Depuis lors, à la Faculté des sciences infirmières, près de 120 étudiantes¹ ont vécu une expérience de formation pratique en soins de santé primaires en contexte de pays en émergence. Ce stage est offert à la session d'été et compte pour 6 crédits contributifs au programme de baccalauréat. Les étudiantes sont encadrées par des partenaires terrain pendant une période de 10 semaines. Jusqu'à présent, les étudiantes ont séjourné en Afrique de l'Ouest, plus précisément en Mauritanie, au Sénégal, au Mali et au Ghana ; en Amérique latine, c'est-à-dire au Paraguay, en République dominicaine et au Guatemala; et enfin, en Chine et en Inde ainsi qu'en Thaïlande. Chaque année, nous développons de nouveaux partenariats. Cette année, c'est-à-dire au cours de l'été 2007, pour une première fois des stagiaires se rendront au Cameroun, en Équateur et dans le Grand Nord du Québec.

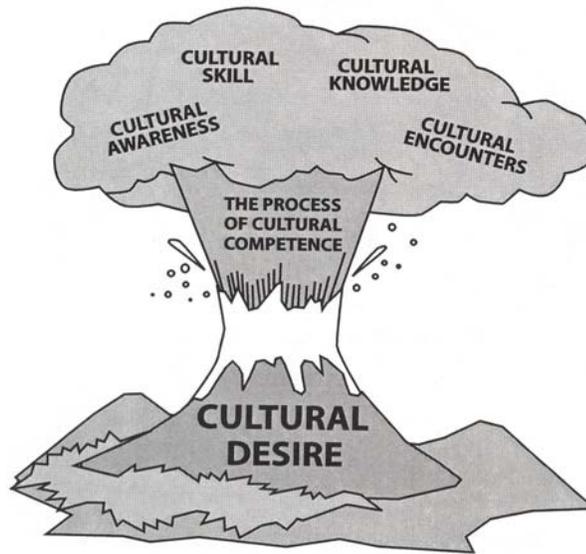
Quelle est donc la valeur formatrice de ce programme?

Le Québec présente désormais un contexte de pluralisme culturel qui fait appel, dans l'exercice de la vie citoyenne, à des habiletés permettant l'acceptation de la diversité et l'appartenance à une culture (Conseil Supérieur de l'Éducation, 2005). Ce pluralisme culturel, à la fois désirable et enrichissant, représente un défi de taille pour les infirmières du réseau de la santé au Québec. En effet, les infirmières, comme tous les professionnels de la santé, doivent apprendre, d'une part, à prodiguer des soins empreints de respect et de sensibilité au regard des croyances, des valeurs et des pratiques de soins de la personne soignée (Campinha-Bacote, 2002) et, d'autre part, à travailler auprès de professionnels de la santé issus de l'immigration. Ainsi, à tous les cycles de la formation infirmière, le développement de ces compétences représente pour les professeures infirmières un défi important, si nous voulons répondre de façon sensible aux exigences de la pratique en milieux multiethnique et multiculturel.

¹ Compte tenu du contexte (la majorité des personnes qui étudient en sciences infirmières sont des femmes), à partir de maintenant, la forme féminine sera utilisée dans le seul but d'alléger le texte.

Quelles sont ces compétences et comment les développer?

Le modèle de Campinha-Bacote illustre bien le tissage complexe des différentes compétences requises, soit : le désir de rencontrer l'autre, les habiletés, les connaissances, les attitudes ainsi que la possibilité de faire des rencontres.



Tiré de Campinha-Bacote (2002)

Le développement de ces compétences est un processus dynamique non linéaire (Campinha-Bacote, 2002). La Faculté des sciences infirmières est convaincue que le programme « Stage international et interculturel » s'inscrit parmi les stratégies privilégiées pour renforcer ce processus (Farman, 2007). Le défi consiste à concevoir des activités qui visent un équilibre des processus cognitifs, affectifs et comportementaux à la base du développement de ces compétences. Il est important de spécifier que la mission du programme « Stage international et interculturel » est éducative. Il s'agit en effet d'une activité de formation et non d'une activité humanitaire, ni d'un programme de transfert de connaissances ou de compétences, ni d'un laboratoire de recherche, d'expérimentation ou d'observation pour nos étudiantes.

Les activités d'apprentissage

Plusieurs activités d'apprentissage ont été élaborées afin de relever ce défi éducatif : des activités de préparation et d'encadrement sur le terrain, des outils d'apprentissage spécifiques à ce stage ainsi qu'un suivi lors du retour.

Les activités de préparation

Les étudiantes qui s'engagent dans la réalisation du stage doivent suivre le cours *Approches interculturelles en santé*. Ce cours vise à comprendre les différentes dimensions sociales et culturelles qui influencent les expressions de soins et la santé de personnes, de familles et de la communauté.

Les étudiantes s'engagent également à participer à des rencontres hebdomadaires visant l'acquisition de connaissances spécifiques en lien avec leur contexte de stage. Afin d'alimenter les réflexions des participantes et de susciter les discussions de groupe par la suite, des lectures préparatoires, la recherche d'articles et la réflexion

personnelle par l'écriture sont proposées. L'invitation de conférenciers, des rencontres avec des étudiantes ayant déjà participé au programme de stage ainsi qu'avec des partenaires, lorsque cela est possible, et la rencontre avec des personnes originaires des pays d'accueil sont autant d'activités qui stimulent la discussion et la réflexion sur différents thèmes essentiels.

Il est important que les étudiantes soient à l'aise avec la langue du superviseur local. C'est pourquoi, pendant la période de formation, les participantes sont fortement encouragées à apprivoiser la langue (l'anglais ou l'espagnol) ou le dialecte local, tel que le wolof ou le mandarin. De plus, afin de renforcer le développement de leurs compétences interculturelles, les étudiantes sélectionnées s'engagent à accompagner des étudiantes et étudiants d'origine ethnique ou culturelle différente, inscrits à la Faculté des sciences infirmières. Toutes ces activités créent et nourrissent un esprit de solidarité au sein du groupe.

La négociation avec les partenaires terrain constitue une autre activité très importante de la préparation au stage. Réalisée en étroite collaboration avec le Bureau International, celle-ci débute dès le commencement de l'année scolaire. Il importe de négocier des activités qui favorisent l'atteinte des objectifs, mais il faut également être à l'écoute des besoins d'enseignement et d'apprentissage de nos partenaires terrain. En effet, nous sommes soucieuses de concevoir les échanges dans une perspective de « *service learning* », c'est-à-dire d'un *apprentissage au service de*, où tous les partenaires s'engagent à la fois dans des activités de service et d'apprentissage, agissant simultanément comme enseignant et apprenant dans un processus dynamique. Il s'agit d'un réel défi qui fait appel à beaucoup d'imagination. Ainsi, une problématique de santé qui sévit à l'état endémique dans la communauté d'accueil est identifiée par le partenaire terrain et sert de point d'ancrage à la préparation des étudiantes (à titre d'exemple, le paludisme, les problèmes de santé périnatale, les parasitoses ou les maladies diarrhéiques).

En plus d'approfondir les principales dimensions culturelles qui influencent cette problématique, les étudiantes effectuent une recherche complète sur tout ce qui existe au niveau des programmes de soins de santé primaires qui visent cette problématique. Certaines conçoivent du matériel pédagogique en vue des activités de promotion et de prévention de la santé. Nos partenaires peuvent aussi exprimer diverses demandes telles que des articles de recherche, des livres, etc. Nous tentons de répondre de façon judicieuse à ces demandes.

L'encadrement sur le terrain

Une fois arrivées dans les milieux de stage, les étudiantes sont accueillies par les partenaires et participent à une session d'intégration d'une durée variant de sept à dix jours. Cette semaine d'intégration leur permet de s'acclimater à leur nouveau milieu, d'apprendre ou approfondir la langue, de réaliser diverses visites et de développer des connaissances en lien avec le fonctionnement et les réalités du système de santé du pays d'accueil ainsi que sur la culture locale. Par la suite, par groupe de deux, les participantes quittent vers le village qui leur a été assigné. Dans le dispensaire du village, sous la supervision de nos partenaires, les étudiantes réalisent des activités de soins de santé primaires, telles que des activités de promotion de la santé et de prévention de la maladie, ou encore des activités de nature plus curative et des activités de gestion.

Les outils d'apprentissage

Le cahier de stage incluant un guide d'évaluation de la famille est un outil d'apprentissage essentiel. À l'aide de ce guide, les étudiantes procèdent à l'étude d'une famille dont l'un des membres vit la problématique de santé étudiée lors des activités de préparation. Tout au long du stage, plusieurs rencontres sont faites auprès des membres de cette famille qui est choisie par le partenaire en collaboration avec la communauté. Par la suite, les

étudiantes analysent et interprètent les données recueillies afin de comprendre comment toutes les dimensions culturelles influencent la santé des membres de cette famille. Finalement, un plan d'action est élaboré avec la participation du partenaire et de la famille.

Les participantes sont invitées à rédiger quotidiennement un journal de bord, qui rejoint le côté plus individuel de l'apprentissage. Au moyen d'une écriture personnelle et informelle, l'étudiante est encouragée à réfléchir sur ses expériences, à donner un sens à son vécu, à gérer ses apprentissages et à s'approprier de nouvelles connaissances. Ainsi, les étudiantes prennent davantage conscience des différences culturelles, mais également des valeurs universelles (Lazure, 2004).

Le retour des étudiantes

Les étudiantes ont également besoin d'un soutien lors du retour de ces expériences interculturelles, car un sentiment de déséquilibre est souvent ressenti (Walsh & DeJoseph, 2003). Ainsi, diverses rencontres sont organisées à leur retour afin de leur permettre d'exprimer les difficultés rencontrées. La possibilité de faire le point sur l'intégration des apprentissages faits au niveau des connaissances et des habiletés tout comme celle de prendre conscience de la maturité acquise au niveau personnel et professionnel leur est offerte (Duffy & al., 2003). Des rencontres d'évaluation auprès des étudiantes sont également prévues pour apporter des ajustements au niveau de la négociation de nouveaux protocoles. Finalement, les étudiantes préparent une communication pour partager leur expérience à la communauté universitaire.

De toute évidence, le stage international et interculturel constitue une stratégie de choix pour susciter le développement des compétences culturelles. L'expérience nous démontre que ce stage, encadré par une formation structurée, produit un impact majeur tant sur la croissance personnelle que professionnelle des étudiantes. De plus, considérant le contexte actuel, fondé sur la mondialisation des échanges et la société du savoir, nous recommandons aux établissements de formation d'intégrer, de faciliter ou de supporter les expériences internationales et interculturelles au sein de leurs programmes de formation. En terminant, rappelons qu'à ce jour, c'est-à-dire, incluant la session d'été 2007, le programme « Stage international et interculturel » est intégré à douze programmes d'études de l'Université Laval et a pu profiter à 508 personnes. Il s'agit là, sans contredit, d'un modèle qui a fait ses preuves et continuera d'être amélioré.

CINQUIÈME PARTIE
**La consommation responsable :
espoirs et perspectives**

Quels sont les différents types de pratiques de consommation responsable?

Quel bilan peut-on faire de ces pratiques?

Quelles sont les perspectives pour une plus large diffusion parmi la population?

Présentation générale de la consommation responsable

Yvan Comeau

La consommation engagée ou responsable comporte plusieurs volets : la défense et de protection des consommateurs, l'information et la responsabilisation quant aux conditions de production, et diverses innovations telles que l'agriculture soutenue par la communauté, les systèmes d'échanges locaux, l'écotourisme et la simplicité volontaire.

Le mouvement de défense et de protection des consommateurs est bien connu puisque l'on peut en retracer l'origine au début du 20^e siècle, lorsque le *Consumers Union* naît en 1936 et publie (encore aujourd'hui) le célèbre magazine *Consumer Reports*. En Europe, les premières associations voient le jour dans les années 1950. Mais c'est véritablement dans les années 1960 que le mouvement s'affirme en particulier aux États-Unis par l'entremise de Ralph Nader, défenseur bien connu des consommateurs d'abord dans le secteur de l'automobile puis celui de l'alimentation. En 1960, l'*International Organization of Consumers Unions* voit le jour et regroupe, à la fin du 20^e siècle, les associations de consommatrices et de consommateurs d'une soixantaine de pays. En prenant exemple sur celui des États-Unis, le mouvement québécois s'organise pour agir dans les domaines du crédit et de l'endettement (les Associations coopératives d'économie familiale - ACEF - à partir de 1965), de la protection des automobilistes (l'Association pour la protection des automobilistes - APA - fondée en 1969 avec Phil Edmonston en tête) et dans le secteur alimentaire (Institut de promotion des intérêts des consommateurs - IPIC - en 1969). En 1971, le gouvernement du Québec adopte la loi de la protection des consommateurs et crée alors l'Office de la protection du consommateur. Cet organisme publie depuis 1973 le magazine *Protégez-vous*. Les actions de ces associations couvrent un large spectre : la responsabilisation individuelle, la pression sur les industries pour des produits et des services de qualité, et la promotion de lois favorables aux droits des consommatrices et des consommateurs.

L'information et la responsabilisation quant aux conditions de production des biens couvrent un éventail assez étendu d'activités qui vont du commerce équitable à des comportements quotidiens soucieux des effets de la consommation des biens sur la planète. Le commerce équitable a été décrit précédemment à titre d'initiative de l'économie sociale pour soutenir la solidarité internationale, mais il s'agit également d'un geste significatif et politique voulant que « Acheter, c'est voter » (Waridel, 2002). « Choisir des produits moins emballés, recycler, composter, manger bio, local et équitable, tout comme réduire notre consommation de viande et éviter les compagnies multinationales » (Waridel, 2003, p. 136) représentent des comportements sur le plan alimentaire qui additionnés les uns aux autres peuvent modifier le mode de production dans ce domaine. Les campagnes de sensibilisation menées par Développement et Paix, par exemple, sur certains produits de consommation peuvent également influencer l'industrie.

Pour rendre plus efficace cette stratégie d'information du public, la question du suivi de la trace des produits est posée. Nous sommes encore bien loin de l'adoption de mesures permettant de connaître certains éléments essentiels sur la fabrication des produits (par exemple, s'ils contiennent des organismes génétiquement modifiés).

Sur le plan de la consommation, on remarque plusieurs innovations misant sur l'effet de proximité afin de réduire le transport parcouru par certains produits et la pollution qui s'ensuit, de les retirer du circuit commercial des entreprises multinationales et de développer les capacités endogènes de produire des biens et des services. Ainsi, l'agriculture soutenue par la communauté est un type d'initiative permettant à des citoyennes et des citoyens et

des citoyennes de devenir partenaires d'une ferme locale en achetant une part de récolte à l'avance. Le plus souvent, il s'agit de fermes biologiques certifiées ou non. Le consommateur paie d'avance en début de saison pour des paniers de légumes et de fruits qu'il ira chercher chaque semaine, à la même heure, à un point de chute situé près de chez lui. Cette pratique est apparue dans des pays tels que le Japon, l'Allemagne et la Suisse au début des années 1960, en réponse aux soucis concernant la qualité de la nourriture et l'urbanisation des zones agricoles. En Europe, certains groupes de consommateurs et de fermiers se sont organisés en coopératives. L'agriculture soutenue par la communauté s'est implantée en Amérique du Nord dans les années 1980 et il y aurait plus de 1 400 fermes impliquées au Canada et aux États-Unis. Équiterre a créé en 1996 un réseau associant consommateurs et agriculteurs et comptant 107 fermes en 2007.

Les systèmes d'échange locaux représentent une autre innovation de consommation où la proximité entre en ligne de compte. De tels réseaux sont connus sous différentes appellations. En France, ils prennent le nom de SEL (systèmes d'échange locaux) ; en Argentine, de réseaux de troc. Bien qu'ils demeurent peu connus, il en existe 18 au Québec en 2005 (Boulianne, 2005). Ces réseaux créent des systèmes de monnaie ad hoc qui permettent la médiation entre producteurs et consommateurs des biens et des services produits par et pour des membres du réseau. Peu importe le nom que l'on donne à cette monnaie, elle traduit du temps de travail qu'un membre a offert à un autre membre. C'est ainsi que des travaux de bricolage, d'entretien mécanique, de massage ou de coiffure peuvent être échangés entre les membres.

L'écotourisme ou tourisme équitable fait la promotion de quelques principes dans les voyages faits par un nombre croissant de personnes à travers le monde. Ces principes sont : le respect de la quiétude des animaux, la récupération des déchets, l'absence de préjudice à la population locale, la priorité accordée à l'amélioration du niveau des connaissances et à l'appréciation du patrimoine naturel, et le recours aux ressources locales (Perron, 2007). Ici se pose la nécessité d'un label parce que des entreprises s'improvisent et n'ont d'écotourisme que le fait d'amener des touristes au grand air ! Il existe à cet égard *Eco Certification* en Australie et le *International Ecotourism Standard* de Green Globe. Au Québec, l'Association Écotourisme Québec (www.aventure-ecotourisme.qc.ca) ne décerne pas encore de certification.

Enfin, la recherche d'un autre mode de vie susceptible de limiter la pression sur les ressources et sur la production au Sud en fonction des besoins du Nord prend forme dans la simplicité volontaire. Celle-ci remet radicalement en question de la société de consommation et de la façon de vivre qui l'entoure. Cette société entraîne une aliénation où les individus existent par ce qu'ils possèdent et non par ce qu'ils sont. La simplicité volontaire est un mode de vie fondé sur la satisfaction des besoins essentiels pour toutes et tous, les plaisirs simples, l'engagement dans la communauté (Mongeau, 1998). Il existe maintenant le Réseau québécois pour la simplicité volontaire (<http://www.simplicitevolontaire.org/>)

Le Marché de solidarité régionale de Québec en tant que pratique de consommation responsable

Anick Béland-Morin

Poser la question des différents types de pratiques de consommation responsable en début de cet atelier intitulé « La consommation responsable : espoirs et perspectives » apparaît très fertile pour discuter, d'entrée de jeu, des nuances derrière cette idée aujourd'hui répandue. Ce concept riche sur le plan symbolique et pratique à la fois se présente sous diverses étiquettes, telles que *consommation éthique*, *consommation verte* ou *consommation écologique* qui, tout en renvoyant à diverses réalités pratiques, ont en commun d'être un premier pas vers une critique du modèle de consommation dominant de la société d'économie néolibérale. Ce concept est également le signe d'une préoccupation grandissante pour les enjeux environnementaux, sociaux et politiques entourant la consommation, ce qui est sans aucun doute positif dans la recherche d'une société plus juste. Cependant, il ne faut pas perdre de vue le caractère parfois strictement réformiste de la consommation responsable et sa récupération par le capitalisme. Le projet que je m'appête à présenter ici, le Marché de solidarité régionale de Québec, est l'une de ces pratiques de consommation qui tentent d'approfondir la réflexion sur la responsabilité en proposant une solution davantage holistique aux problèmes vécus en agriculture et en alimentation.

Le Marché de solidarité régionale de Québec

Le Marché de solidarité régionale de Québec (MSRQ) des AmiEs de la Terre de Québec est grandement inspiré du Marché de solidarité régionale des AmiEs de la Terre de l'Estrie (ATE). Depuis plusieurs années, ceux-ci constataient l'inefficacité des moyens politiques dans la lutte contre les OGM. Manifestations, pressions politiques, campagnes de lobbying et même certains engagements politiques n'ont pas donné de résultats tangibles, laissant le sombre constat de la persistance et même de l'accroissement des surfaces consacrées aux cultures d'OGM. Voyant l'impasse se dessiner, les ATE ont entrepris de trouver une solution pour influencer directement la production d'OGM dans une perspective de les éliminer et d'arrêter le phénomène de pollinisation croisée. En plus de cet objectif d'enrayer cette présence dans nos champs, assiettes et vents, la nécessité de participer à la vitalité de nos milieux agricoles pris dans l'engrenage de l'agrobusiness s'est fait ressentir. Ainsi est née l'idée du marché de solidarité régionale!

M. André Nault, président des ATE et militant de longue date dans le dossier des OGM, s'est attelé à la tâche de donner forme à ce projet. Il a rencontré sur sa route un informaticien avec lequel s'est construit ce qui allait devenir la particularité du marché : un outil informatique qui permettrait de faire toute la gestion des commandes et des inventaires dans une perspective d'autonomisation. C'est ce partenariat qui a donné concrètement vie au projet en offrant la possibilité de recréer l'ambiance conviviale d'un marché de proximité avec les outils facilitant de l'informatique. L'expérience se poursuit depuis près de deux ans pour les AmiEs de la Terre de l'Estrie qui sont en continuelle expansion avec maintenant plus de 1 300 adhérents et plus de 20 producteurs et productrices. De plus, l'organisme provoque la création de nouveaux marchés de solidarité régionale un peu partout au Québec, auxquels ils fournissent une expertise et une grande inspiration philosophique.

L'instauration du Marché de solidarité régionale de Québec s'alimente grandement du projet mis en place à Sherbrooke au cours des dernières années. Les ATQ, par le biais du comité agriculture, explorent depuis plusieurs années des manières de travailler allant dans le sens d'une plus grande souveraineté alimentaire en favorisant l'alimentation locale dans la région de Québec. L'organisme développe depuis plusieurs années des liens avec le milieu de l'agriculture avec des paniers d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et un groupe d'achat de la

Coopérative d'Alentour. Cela a permis aux ATQ d'acquérir une expertise concernant la situation de l'agriculture et les besoins des citoyens et citoyennes ainsi que des agriculteurs et agricultrices. Les liens développés avec les ATE ainsi que la connaissance du projet de marché ont fait entrevoir la possibilité d'adapter ce projet pour Québec, mais le budget habituel de l'organisme n'offrait pas cette possibilité. L'opportunité d'un financement par le Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) a donné l'impulsion pour élaborer un marché de solidarité régionale à Québec. Pendant quelques semaines, j'ai participé de manière bénévole, en collaboration avec le collectif de travail, à la conception de ce qui allait devenir, suite à une réponse positive de la part du FAQDD, le Marché de solidarité régionale de Québec des AmiEs de la Terre de Québec.

Mais qu'est-ce qu'un Marché de solidarité régionale, plus concrètement?

Il s'agit d'un réseau de partenariats établis entre des consommateurs et consommatrices d'un territoire donné, d'une part, et des producteurs et productrices occupant ce même territoire, d'autre part, afin de favoriser l'accès à des aliments produits localement à l'année. La particularité du projet est l'utilisation d'un logiciel de gestion informatique disponible sur internet pour les commandes et les inventaires. Cet outil permet de faciliter la gestion pour les producteurs et productrices en comptabilisant l'ensemble des produits qu'ils elles doivent livrer au MSRQ. Ceux-ci sont responsables de leur page internet sur laquelle ils doivent faire une description de leur ferme et une présentation des produits qu'ils offrent. Ils doivent également déterminer le prix qu'ils estiment juste et équitable de recevoir. De leur côté, les *mangeurs* et *mangeuses*¹ auront une page leur permettant de commander les produits offerts en voyant les prix, les quantités disponibles et la description de la ferme qui les offre.

Le fonctionnement est à mi-chemin entre l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et le groupe d'achat. Les gens font partie d'un groupe associé à une journée de livraison revenant toutes les deux semaines. La journée des livraisons, les producteurs et productrices viennent livrer dès le matin les produits qui leur ont été commandés et ceux-ci seront ensuite placés dans des réfrigérateurs et congélateurs en attendant l'arrivée des mangeurs et mangeuses. Les producteurs et productrices seront toujours invités à demeurer pour la distribution qui se fera en collaboration avec des bénévoles qui seront présents, afin de donner les produits qui ont été commandés. Lorsque les mangeurs et mangeuses viennent au marché, ils doivent avoir en main leur commande avec le montant à payer et la présenter aux différents bénévoles pour recevoir ce qu'ils ont préalablement choisi sur leur page internet. À la fin, ils paient le montant de leur facture, donc la somme des prix demandés par les producteurs et productrices, à laquelle est ajouté un pourcentage pour couvrir les charges administratives reliées au marché.

Nous ciblons de petites et moyennes fermes pour faire partie du marché, puisque ce sont généralement elles qui ont de la difficulté à faire une mise en marché locale efficace, ayant rarement le temps et les effectifs pour le faire. De plus, ce sont plus souvent des fermes qui tendent vers un modèle d'agriculture paysanne et qui ont un souci accru pour l'environnement et la collectivité. Nous viserons à avoir une variété de produits assez grande pour répondre au maximum des besoins tout en soutenant des fermes enracinées dans leur milieu qui respectent notre terroir spécifique et qui ont comme orientation la souveraineté alimentaire.

Les avantages du Marché de solidarité régionale de Québec sont multiples pour l'ensemble des partenaires. Pour les mangeurs et mangeuses, acheter des aliments directement des personnes qui les produisent permet de connaître la provenance et les méthodes de production des produits consommés. De plus, cela leur permet de réaliser des

¹ Le terme « mangeur » et « mangeuse » renvoie à la dimension citoyenne de l'acte de manger et permet d'amener plus loin la critique de la vision néolibérale de la consommation. Ce terme nous aide à voir les aspects sociaux, politiques et environnementaux qui découlent de l'action quotidienne qui consiste à se nourrir d'aliments produits par d'autres citoyens. Les modes de production de cette nourriture ont des conséquences à la fois sur l'environnement, le cadre social et l'ensemble de la structure politique de la société.

économies puisque le commerce direct et l'attribution d'un prix juste par les producteurs et productrices permettent de maintenir les prix en deçà de ceux d'une épicerie grande surface. En montrant le prix estimé juste pour les aliments, on provoque chez les mangeurs et mangeuses une prise de conscience par rapport au prix réel des aliments. Dans les grandes surfaces, celui-ci est dissimulé sous les marges de profit exorbitantes conservées par les différents intermédiaires de la distribution. Évidemment, en effectuant cet achat direct, on fournit un revenu plus intéressant aux producteurs et productrices en plus de leur éviter les dépenses reliées à une mise en marché locale, à la commercialisation, au transport, à la distribution et, parfois, à l'exportation. La création d'un sentiment de solidarité se fera par le soutien financier, mais aussi en favorisant les opportunités pour les acheteurs et les producteurs de se rencontrer et d'échanger sur les réalités de chacun. Le contact direct sera possible à travers la distribution, mais aussi par des activités d'éducation et de sensibilisation.

Le but d'un marché de solidarité régionale n'est pas la croissance infinie, mais bien l'émergence d'une solidarité enracinée dans la communauté, à la fois pour rendre le bénévolat valorisant et pour faciliter l'échange entre les participants. Ainsi, chaque marché aura un déploiement modeste permettant de conserver le caractère convivial et d'assurer une bonne logistique. Les marchés se doivent d'être à but non lucratif, malgré le fait qu'ils puissent être source d'importants revenus pour conserver leur mission de solidarité de proximité et de soutien à une agriculture plus écologique. Cette position permet d'entrevoir un rapport économique différent entre les acteurs qui feront partie du marché et de soutenir une position éthique vis-à-vis de l'agriculture, c'est-à-dire une agriculture qui sert à nourrir les gens, à nourrir la terre et à maintenir des collectivités viables.

Le marché de solidarité régionale de Québec est-il une pratique de consommation responsable?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de remettre en contexte l'agriculture et son modèle dominant, l'*agrobusiness*, et de voir comment le MSRQ se positionne par rapport à ce modèle. Aujourd'hui, avec l'idéologie du capitalisme mondialisée et le modèle agricole qui y correspond, l'agriculture est à peu près partout industrialisée. Actuellement, la principale finalité de notre agriculture semble être la performativité, ce qui signifie une primauté accordée à l'exportation et à l'accès aux marchés mondiaux afin d'assurer une croissance infinie du capital et des profits. Cela a pour conséquence d'augmenter la pollution mondiale par la circulation des aliments et l'augmentation des intrants chimiques. On assiste également à la déstructuration des milieux agricoles locaux et à une diminution de la biodiversité mondiale, entre autres par la généralisation des monocultures. L'organisation actuelle du système alimentaire a occulté le sens profond de l'agriculture, qui est d'assurer une souveraineté alimentaire des individus et des peuples tout en respectant les capacités de la terre à produire des aliments. Or, certains des modèles de consommation alimentaire dits responsables ne semblent malheureusement pas échapper à la logique de l'*agrobusiness*, particulièrement en ce qui a trait aux conséquences du transport, au traitement des travailleurs, à la déstructuration des milieux locaux et à la mort des milieux agricoles.

Ce qu'il manque souvent à la consommation responsable dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, c'est une vision cohérente du rôle que devrait jouer l'agriculture dans la société. Cela signifie contribuer à nourrir les gens sainement en s'assurant de la préservation de l'équilibre de la nature (nourrir une terre et non produire un aliment), tout en assurant une occupation viable du territoire. Pour être considérée responsable dans son sens premier, une consommation doit favoriser une prise de conscience et une vision holistique de ce que représente la consommation, en plus d'éviter d'être récupérée par le capitalisme. On ne peut ignorer que l'individualisme croissant de nos sociétés occidentales a permis la systématisation de certaines absurdités de consommation qu'on croit éthiques, mais qui ne le sont pas réellement. L'insistance actuelle sur le biologique nous montre un exemple des

possibles dérapages de ce concept de « consommation responsable ». Par exemple, l'achat à Québec de pommes biologiques de l'Argentine au mois de janvier plutôt que celui de pommes non biologiques provenant de l'Île d'Orléans située à moins de 15 km, n'inclut pas le calcul des « externalités » en termes de coûts sociaux et environnementaux qui découlent de ce comportement de consommation. Ce type de comportement est également le signe d'une certaine construction de la « solidarité » qui est fortement mondialisée et qui s'impose au détriment, trop souvent, de la solidarité locale.

Une consommation réellement responsable serait une consommation qui se limiterait à ce qui est nécessaire à la survie et à l'épanouissement réel de la personne. Elle viserait à nourrir les gens tout en nourrissant la terre. Ainsi, elle serait assurément une consommation réduite par rapport à celle d'aujourd'hui. De même, elle devrait tendre à être responsable pendant toutes les étapes du processus de consommation. Elle se devrait de reposer sur un modèle de société viable et vivant. Pour reprendre les termes de M. Serge Mongeau, la consommation responsable devrait demeurer un instrument de lutte au néolibéralisme qui est, lui, assurément irresponsable (Mongeau, 2007).

Afin de voir dans quelle mesure le Marché de solidarité régionale de Québec est une pratique de consommation responsable et comment il pourrait contribuer à une plus large diffusion parmi la population, je vais me référer à l'ouvrage critique du concept de consommation responsable, *La consommation responsable : entre bonne conscience individuelle et transformations collectives*. Ce livre publié par le Collectif d'étude sur les pratiques solidaires (CEPS) (2007) fut inspiré d'un séminaire ouvert sur le thème suivant : *La consommation responsable est-elle au service du néolibéralisme ?* Pour faire suite à cette réflexion, deux constats furent posés. Premièrement, la manière actuelle de consommer, imposée par le modèle néolibéral, doit être revue afin de resituer l'acte de consommation individuelle dans le processus complexe de la consommation. Ainsi, une consommation pratiquée dans le but d'avoir une bonne conscience individuelle ne peut être complètement responsable. Deuxièmement, le concept de « consommation responsable » tel que promu actuellement ne constitue pas une réponse globale aux problématiques soulevées par la consommation néolibérale, mais constitue plutôt un point de départ vers une responsabilité réellement solidaire.

À la lumière de ces deux constats, le Marché de solidarité régionale de Québec peut être considéré comme une pratique de consommation « réellement » responsable, parce que la réponse qu'il offre aux problématiques engendrées dans un contexte d'*agrobusiness* tend à inclure l'ensemble des facettes du processus complexe de la consommation dans une perspective de souveraineté alimentaire :

- apporter un modèle de vivre ensemble favorisant l'agriculture de proximité, afin de recréer le lien direct avec les producteurs et productrices dans le but de les amener à produire une nourriture plus saine pour les êtres humains et la terre, tout en ayant un marché où écouler leur production;
- soutenir une agriculture écologique en diminuant le transport des aliments et conséquemment, ses effets sur l'environnement, en valorisant une agriculture naturelle (sans insecticides, pesticides ou engrais de synthèse) et en visant à éliminer la présence des OGM dans les champs, vents et assiettes;
- créer une solidarité régionale pour nous permettre de nous nourrir d'aliments plus frais et de meilleure qualité, tout en étant équitables pour les producteurs et productrices, et en incitant à la création de liens sociaux, économiques et environnementaux nécessaires à toute communauté;
- tendre vers notre souveraineté alimentaire tout en participant à une certaine solidarité internationale et à un respect de la souveraineté alimentaire pour tous les peuples de la terre.

Mais tout cela n'est que le début vers une société plus viable pour les êtres humains, les êtres vivants et la nature. En ce sens, le Marché de solidarité est un modèle de consommation responsable en tant qu'amorce d'une transformation collective. Ainsi, les pratiques quotidiennes se doivent d'être orientées vers les transformations collectives, afin de dépasser le caractère réformiste de la consommation responsable.

Les campagnes de sensibilisation du public à Développement et Paix

Éric Chastenay

Introduction

Si les dernières décennies ont été marquées par la globalisation de l'économie de marché, elles ont également été témoins d'une internationalisation des solidarités. En effet, les mouvements sociaux, issus de la société civile, remettent sévèrement en question les principes néolibéraux mis de l'avant par certains gouvernements occidentaux depuis le début des années 1980 et selon lesquels le rôle de l'État doit être considérablement réduit. On affirme également qu'il serait bénéfique de soumettre aux lois du marché des services publics comme la santé, l'éducation et la gestion des ressources. De plus, les limites de la coopération internationale telle que menée par les grandes institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont également été critiquées, que se soit au niveau des *Programmes d'ajustement structurel* que des *Cadres stratégiques de réduction de la pauvreté*.

Ce sont ces constatations qui ont poussé la société civile à développer de nouvelles initiatives de solidarité internationale. Ces nouvelles initiatives sont entre autres possibles grâce au fait qu'il se développe actuellement, et ce au niveau planétaire, de vastes réseaux citoyens en faveur de la justice, de l'égalité et de la solidarité. Le développement de ces réseaux est favorisé quant à lui par une plus grande accessibilité aux technologies de l'information.

Plusieurs des nouvelles initiatives et des luttes collectives pour la solidarité internationale qui se sont développées dans ce contexte ont été mises sur pied suite aux préoccupations des mouvements sociaux et de la société civile concernant l'accroissement de l'inégalité entre les riches et les pauvres, la répartition inégale de la richesse au niveau mondial ainsi que la consommation à outrance dans les pays occidentaux. Ces luttes visent donc la consommation responsable ainsi qu'une meilleure redistribution de la richesse.

Présentation de Développement et Paix

Les luttes dont il sera question dans le cadre de cette présentation ont été menées ces dernières années par Développement et Paix, organisme de coopération et de solidarité internationale qui a été fondé en 1967 par la Conférence des Évêques catholiques du Canada.

Depuis maintenant 40 ans, l'organisation poursuit un double mandat. En premier lieu, elle supporte des projets de développement communautaire dans les pays du Sud. Actuellement, plus de 250 projets de développement local, d'éducation populaire, d'économie solidaire, de protection de l'environnement, de défense des droits humains et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes sont appuyés par l'organisme dans plus de 40 pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. Depuis sa fondation, Développement et Paix a supporté financièrement plus de 15 000 projets de la sorte dans 70 pays.

En second lieu, l'organisme travaille sur le plan de l'éducation à la solidarité internationale auprès de la population canadienne. Ce deuxième mandat se traduit par la réalisation, à chaque année, de vastes campagnes de sensibilisation du public, et ce, sur des thématiques données comme, entre autres : l'apartheid, les pratiques de sous-traitance des industries du vêtement, la dette des pays du Sud, les conséquences de la privatisation de l'eau, la

responsabilité sociale et environnementale des compagnies minières canadiennes. Ces campagnes sont menées sur le terrain par les milliers de militants qui s'impliquent dans leurs paroisses, leurs conseils diocésains ainsi que dans les différents groupes de jeunes. Ces bénévoles, en plus d'informer la population canadienne sur les différentes problématiques touchant les populations des pays du Sud, invitent les citoyennes et les citoyens à prendre position en signant des pétitions destinées tantôt au gouvernement canadien, tantôt à certaines compagnies canadiennes ou américaines, selon le thème de la campagne et ses revendications.

La lutte contre les pratiques de sous-traitance de Nike et Levi's

Une des luttes importantes menées par Développement et Paix au cours de ces dernières années et dont il sera particulièrement question dans le cadre de cette présentation est la lutte portant sur les pratiques de sous-traitance des entreprises Nike et Levi's dans les pays du Sud. Cette campagne de sensibilisation et de revendication, menée par l'organisme entre l'automne 1995 et le printemps 1998, visait plus particulièrement les codes de conduite des deux compagnies, surtout en ce qui concerne leurs sous-traitants dans les pays du Sud.

Afin de situer d'abord la lutte de Développement et Paix dans un cadre plus large, il est important de mentionner que l'industrie du vêtement, dans le contexte de globalisation des marchés des dernières décennies, a fait reposer sa stratégie de production sur deux piliers : la sous-traitance et la délocalisation. Il est à cet effet intéressant de constater que la compagnie Nike ne possède aucune usine, elle confie toute sa production à des sous-traitants. Les chaussures sont donc, pour la grande majorité, fabriquées en sous-traitance dans des usines d'Asie, principalement de Chine, de Corée et de Thaïlande. Ces usines sont pour la plupart situées dans ce que l'on appelle communément des zones franches, soit des zones industrielles disposant d'avantages spéciaux, créées afin d'attirer les investisseurs étrangers et dans lesquelles des produits importés subissent une transformation avant d'être réexportés.

Il est également important de mentionner qu'en 1992, les compagnies Nike et Levi's se sont donné chacune un code de conduite dans lequel on retrouve des indications qui interdisent formellement le travail des enfants, toute forme de discrimination selon le sexe, la race ou la religion, qui limitent le nombre d'heures de travail par semaine et qui prônent le respect des normes sociales et environnementales des compagnies. De tous les codes de conduite rendus publics, celui de la compagnie Levi's Strauss est considéré comme parmi les meilleurs. La seule ombre au tableau est que la vérification du respect de ces codes de conduite par les sous-traitants de Nike et Levi's à l'étranger est assurée par des sous contractants des deux compagnies en question, Ernst et Young dans le cas de Nike.

La campagne menée par les membres de l'organisme Développement et Paix entre 1995 et 1998 avait donc comme principal objectif de sensibiliser la population canadienne à propos de cette réalité, mais voulait aussi l'amener à prendre position en signant des pétitions adressées aux compagnies Nike et Levi's leur demandant d'instaurer des mécanismes de vérification indépendants de leurs codes de conduite à l'étranger. Plus de 80 000 personnes ont signé une première pétition entre l'automne 1995 et le printemps 1996. Suite à un refus catégorique de répondre aux revendications, l'organisme lança à l'automne 1996 une autre pétition, qui elle fut signée par plus de 140 000 personnes au printemps 1997, date de son dépôt aux présidents des deux compagnies. Il est important de mentionner que plusieurs organisations autres que Développement et Paix, travaillaient à ce moment-là sur la question des pratiques des entreprises de l'industrie du vêtement à l'étranger, surtout en ce qui concerne Nike. Il s'agissait donc d'une conjoncture intéressante pour Développement et Paix, qui choisit toujours la thématique de ses campagnes d'éducation en fonction des préoccupations de ses partenaires dans le Sud et de ses membres au Canada, mais aussi de la conjoncture internationale, autant au niveau des problématiques les plus actuelles que du travail des organisations qui interviennent dans le domaine de la solidarité internationale.

Suite à plusieurs interactions entre Développement et Paix, ses membres, d'autres organisations de solidarité internationale et les compagnies Nike et Levi's, la lutte prend fin en mai 1998, suite à une décision de la compagnie Nike de procéder à certains changements au niveau des politiques de son code de conduite, surtout en ce qui concerne l'âge minimum pour travailler dans les usines, la qualité de l'environnement de travail ainsi que la reconnaissance du droit d'association syndicale. En ce qui concerne la compagnie Levi's, elle avait déjà procédé à des ajustements allant un peu dans le même sens quelque temps auparavant. Selon Développement et Paix, même s'il faut reconnaître ces nouvelles mesures, elles ne sont pas suffisantes si elles ne sont pas soumises à une vérification indépendante. C'est pourquoi, même si l'organisation a mené, à partir de l'automne 1998, une autre campagne d'éducation, elle a tout de même continué à suivre le cas de l'industrie du vêtement et à maintenir ses revendications. Cependant, l'organisme n'a pu continuer à assurer un leadership.

Pistes de renouvellement

La campagne de Développement et Paix sur les pratiques de sous-traitance de Nike et Levi's n'a malheureusement pas atteint ses objectifs finaux, soit l'instauration de mécanismes de vérification indépendants des codes de conduite des compagnies chez leurs sous-traitants dans les pays du Sud. Cependant, la campagne a donné des résultats très intéressants au niveau de la sensibilisation du public canadien. En effet, selon les responsables de Développement et Paix, le gain de plus considérable de cette lutte est d'avoir recadré l'image des deux entreprises, plus particulièrement celle de Nike. Même s'il ne s'agissait pas d'une campagne de boycottage, les consommateurs ont alors pu prendre davantage conscience de la provenance des produits qu'ils achètent ainsi que des conditions dans lesquelles ces produits sont fabriqués.

De plus, selon les responsables de Développement et Paix, même s'il s'agissait dans ce cas-ci de dénoncer les pratiques de l'industrie du vêtement, il est possible d'affirmer que les gens ont tout de même pu faire des liens avec d'autres types d'industrie, comme, entre autres, l'alimentation. C'est également ce mécontentement grandissant des consommateurs envers la compagnie Nike qui a obligé cette dernière à procéder à certains ajustements de son code de conduite.

Finalement, fait intéressant, la campagne de Développement et Paix a pu bénéficier d'une certaine ouverture de la part du gouvernement fédéral de l'époque, qui, selon les responsables de Développement et Paix, voulait préserver son image de défenseur des droits humains à l'échelle internationale tout en maintenant, par contre, ses positions en faveur de la mondialisation des marchés. Il s'agit également d'une des campagnes de l'organisme qui a bénéficié du meilleur traitement médiatique.

Certains autres aspects de la lutte ont par contre été évalués de façon plus négative, mais ont tout de même donné lieu à des pistes de renouvellement des plus intéressantes. Premièrement, le fait que Développement et Paix ait ciblé, dans le cadre de sa lutte, des entreprises qui n'ont pas leurs sièges sociaux au Canada, mais bien aux États-Unis, a représenté un certain obstacle. En effet, selon les responsables de l'organisation, le dialogue avec les compagnies était plus difficile à établir. Il aurait donc été souhaitable que l'organisme cible alors des compagnies canadiennes, sous la juridiction du gouvernement du Canada. Il est également possible de penser que la population aurait peut-être été davantage interpellée s'il avait été question des pratiques et des codes de conduite de compagnies canadiennes. On a également déploré le fait que le gouvernement canadien n'avait pas vraiment été interpellé dans cette campagne, ce qui, en raison du fait qu'on s'adressait à des entreprises américaines, peut être compréhensible.

En ce sens, il est intéressant de constater que la campagne actuelle 2006-2007 de Développement et Paix, qui s'intéresse à la problématique de l'exploration et de l'exploitation minière cible, dans le cadre de sa lutte, les pratiques des compagnies minières canadiennes. L'organisme demande, à travers une pétition, que le gouvernement canadien encadre davantage le travail de ces entreprises à l'étranger, afin qu'elles rencontrent les normes internationales en matière de droits humains et d'environnement.

Un autre aspect plus négatif qui est ressorti lors de l'analyse de la lutte et qui a donné naissance à des pistes de renouvellement intéressantes est le peu de contacts que Développement et Paix a pu établir tout au long de la lutte avec les représentants de la base sociale, soit les personnes travaillant pour les sous-traitants de Nike et Levi's dans les pays du Sud. En effet, Développement et Paix travaillait en collaboration avec certaines associations de défense des droits des travailleurs dans ces pays, mais le contact direct avec les représentants de la base sociale était, quant à lui, pratiquement impossible. Cela a représenté, selon les responsables de l'organisme, une lacune assez importante lors du déroulement de la lutte.

Il est par contre intéressant de constater que les dernières campagnes de Développement et Paix ont su prendre cette lacune en considération et se sont orientées vers des thématiques qui permettent davantage de contacts avec les représentants de la base sociale. En effet, la campagne 2006-2007 permet un bien meilleur contact entre Développement et Paix et les personnes touchées par les pratiques des compagnies minières canadiennes dans le Sud. Ces personnes appartiennent, dans plusieurs cas, à des communautés autochtones qui travaillaient déjà avec Développement et Paix d'une manière ou d'une autre, comme c'est présentement le cas en Amérique latine.

Un autre exemple de campagne pourrait être celui sur l'eau, menée par Développement et Paix de l'automne 2003 au printemps 2007. Cette campagne, qui s'adressait également au gouvernement canadien, ciblait les pratiques de la Banque mondiale, qui impose à certains pays du Sud fortement endettés la privatisation de leurs services publics d'eau. On demandait alors que le ministre des Finances du Canada, qui représente le gouvernement à la Banque mondiale, prenne position en dénonçant cette pratique qui n'est pas sans avoir de conséquences pour les populations les plus démunies. Dans ce cas-ci également, il fut plus facile d'assurer un lien direct entre l'organisme et les représentants de la base sociale, soit les communautés locales touchées par la privatisation de certains services publics de distribution d'eau.

Consommation responsable : bilan et perspectives

Dominique Bernard

Si on se reporte aux années 1950, la consommation responsable était pour la majorité des familles du Québec, la seule option possible. Les familles étaient nombreuses et le travail salarié était, à l'exception de l'effort de guerre déployé à l'époque, la seule responsabilité de l'homme de la maison. Ils étaient nombreux à construire les infrastructures du Québec, souvent loin de leur maisonnée. D'autres travaillaient dans des usines, qui pour la plupart, appartenaient principalement à des intérêts anglophones qui se réservaient les postes des niveaux supérieurs. Aussi, seules les familles de la bourgeoisie pouvaient offrir une éducation supérieure à leurs enfants, surtout les garçons. Par conséquent, l'accès à des emplois bien rémunérés était réservé à un certain cercle de la société. Ainsi, les biens de consommation essentiels permettant de se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner étaient durement gagnés. Le reste demeurait un luxe qu'on pouvait rarement s'offrir. L'expression des 3R-V (récupérer, recycler, réutiliser et valoriser) n'existait pas. Toutefois, ces pratiques façonnaient la vie quotidienne.

Il aura fallu la Révolution tranquille, apportant dans son sillage l'accès à l'éducation pour tous et aux soins de santé, l'émancipation de la femme et une ouverture sur le monde, pour que les Québécoises et les Québécois prennent en main leur destin et choisissent une autre économie et de nouvelles valeurs pour remplacer celles qui étaient jusqu'alors imposées par le clergé.

Un tournant responsable

Des postes mieux rémunérés et la présence des femmes sur le marché du travail, jumelés à des images de réussite véhiculées par la télévision, ont amené les Québécois à s'identifier à ce qu'ils pouvaient dorénavant se procurer. Le Québec, à l'instar des autres sociétés développées, s'est graduellement transformé en une vaste société de consommation. Pendant que la surface des maisons augmentait, le nombre d'enfants par famille diminuait ! À moins d'être marginal, par choix ou par obligation, en 2000, l'estime de soi passait surtout par la consommation, sans égard à l'impact social et environnemental de nos choix.

Essoufflés par la course à la consommation et blasés de l'individualisme ambiant, depuis quelques années, des individus tentent de démontrer qu'*être* est hautement plus satisfaisant qu'*avoir*. La multiplication des initiatives de simplicité volontaire et des entreprises d'économie solidaire en témoigne. Parallèlement à ces mouvements citoyens, les scientifiques s'entendent pour dire que notre façon de consommer est insoutenable pour la planète, autant en termes d'iniquité sociale que d'essoufflement des ressources. À preuve, des écologistes, des humanistes tels Hubert Reeves, David Suzuki et Laure Waridel, sont devenus des vedettes !

Humanité et écologie, c'est dans cette foulée que s'inscrit la nouvelle consommation responsable. D'une façon simplifiée, ajouter la notion de responsabilité à la consommation signifie dépasser le rapport qualité / prix pour consommer dans le respect de nos valeurs ! Parmi les avenues en développement, outre le commerce équitable, sont proposés aux individus des projets d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), de tourisme responsable dont le réseau des économusées, d'acquisition de vêtements éthiques, d'achat local, d'investissements solidaires, etc. Portées par la vague citoyenne, des organisations, entreprises et municipalités entreprennent, à leur rythme, un virage en se dotant de politiques d'achats responsables, de plans de développement durable ou simplement d'objectifs de réduction des matières résiduelles.

Regard sur des pratiques de consommation responsable

« Les moyens d'action pour changer le monde n'ont de limites que celles de notre imagination! », disait Hubert Reeves. Voyons d'un peu plus près certaines de ces pratiques.

Le commerce équitable

Au Canada, c'est depuis 2001 que la gamme de produits certifiés équitables offerts au Canada s'étend graduellement. En plus de favoriser une culture respectueuse de l'environnement et de la santé des travailleurs, le commerce équitable permet aux producteurs de vivre dignement. En obtenant un juste prix, ils peuvent subvenir aux besoins de leur famille. Et, grâce à une prime qui revient à la collectivité, des villages peuvent choisir de se doter d'un toit pour une école, de payer un salaire à un professeur, de bâtir une maternité ou un entrepôt pour des céréales... Bref, c'est la collectivité qui analyse ses besoins et qui choisit sur quelle priorité de développement durable elle agit.

Selon l'Association du café du Canada, en 2001, 11 % des Canadiens savaient ce qu'était le café équitable. Quatre ans plus tard, en 2005, ils étaient 27 % ! Au cours de la même période, les Canadiens qui achètent du café équitable sont passés de 4 % à 16 %. Dans le cas du café, la demande des produits équitables croît à mesure que les citoyens prennent conscience - à grands coups d'efforts de sensibilisation et d'éducation de la part des organismes œuvrant à la solidarité - qu'ils peuvent contribuer à une forme de justice sociale par certains choix alimentaires.

En 1998, le seul produit certifié équitable disponible au Canada était le café. Cette année-là, il s'était vendu 21 626 kg de café équitable. Pour 2006, Transfair Canada estime que 2 millions de kilogrammes ont été vendus seulement au Canada ! Un bilan aux allures de perspectives d'avenir ! Hubert Reeves l'écrivait en préface du Guide du consommateur responsable, publié en avril 2004, par le magazine Protégez-vous, en collaboration avec Équiterre : « Le commerce équitable est un bel exemple de l'ampleur des changements que peuvent apporter nos habitudes de consommation pour l'environnement, mais surtout pour les gens ».

Devant l'intérêt des consommateurs, et conséquemment, de l'augmentation des ventes, il est temps de s'interroger sur la meilleure voie à emprunter. Doit-on consolider les bases sociales et environnementales du commerce équitable ou plutôt consacrer les énergies sur le développement d'autres marchés et coopératives de produits ? Au Québec, avant que la question ne déchire le milieu comme cela s'est produit en France, nous devons réfléchir à la question. Des espaces de réflexion tel que le Forum social québécois, permettront d'amorcer une conversation en ce sens.

L'agriculture soutenue par la communauté (ASC)

L'ASC est un lien direct entre des citoyens et une ferme biologique locale. Les citoyens achètent leur part de récolte en début de saison et, en retour, les fermes livrent des paniers de fruits et de légumes biologiques, variés, frais, sains et sans pesticides à toutes les semaines, durant environ 15 à 20 semaines. En payant à l'avance, les consommateurs deviennent partenaires d'un fermier de famille. Ensemble, ils partageront les risques et les bénéfices de la saison. Des éleveurs, des apiculteurs et des acériculteurs offrent également aux citoyens leurs produits.

Un équivalent de l'ASC nommé *teikei*, signifiant « l'alimentation avec le visage du fermier » a été développé dès 1965 au Japon. D'autres formules du même genre ont été instaurées dans les années 1980 en Suisse, puis ailleurs en Europe et en Amérique du Nord.

En 1995, l'équipe d'Équiterre expérimentait le concept avec une ferme au Mont St-Grégoire, organisant les livraisons hebdomadaires pour une vingtaine de personnes à Montréal. Devant l'enthousiasme, Équiterre a développé dès l'année suivante, le réseau et pris en charge la coordination.

L'ASC est portée par un mouvement citoyen qui soutient les fermiers d'ici et l'économie rurale québécoise. Cette formule permet aux agriculteurs de prévoir leur production avec des revenus connus et assurés, et de diminuer les pressions qu'exerce le marché sur les fermes. Enfin, l'ASC permet aux citoyens d'être en contact avec la source de leur alimentation et de poser un geste d'une grande portée sociale et environnementale.

La production des aliments en ASC permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre puisque la distance moyenne entre le lieu de production d'un panier et le lieu de consommation correspond à environ 150 km alors que pour un panier d'épicerie « standard », elle varie entre 2 400 km et 4 000 km (World Watch Institute). Enfin, la formule réduit l'emballage au maximum.

En 2007, 99 fermes livreront environ 8 700 parts de récolte aux 341 points de chute dans 13 régions du Québec. Dans certaines régions, la demande excède l'offre. Selon une étude réalisée par Équiterre, en 2006, au sujet des coûts de production des fermes ASC, les retombées économiques de ce réseau sont estimées à 3,8 millions de dollars au Québec. Sur les 508 entreprises agricoles certifiées biologiques dans la province, 20 % font partie du réseau ASC et près de la moitié des fermes maraîchères biologiques mettent en marché sous cette formule.

Selon la Fédération de la relève agricole, deux fermes par jour cessent actuellement leurs activités au Québec. Entre 1981 et 2001, ce sont près de 16 000 fermes, surtout de petite taille, qui ont disparu dans la province (Statistique Canada, 2001). La formule ASC permet d'inverser la tendance en facilitant le démarrage en agriculture des jeunes entrepreneurs, puisque seulement quatre hectares peuvent suffire pour le démarrage d'une production rentable, qui pourra nourrir 210 familles. L'âge des agriculteurs démontre le dynamisme de la formule. Dans le réseau, près de la moitié ont moins de 40 ans alors que, selon le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, il n'y a que 20 % des agriculteurs québécois qui sont âgés de 34 ans et moins.

Un autre grand avantage de la formule ASC réside dans le fait que 100 % du dollar versé par le citoyen revient directement au fermier. Pour chaque dollar, 0,45 \$ est consacré au paiement des salaires (incluant celui des propriétaires) alors qu'en moyenne, sur les fermes du Québec, c'est seulement 0,12 \$ par dollar qui est consacré aux salaires.

Une étude, réalisée en 2007 par la firme Darvida Conseil pour le compte d'Équiterre, révèle que 262 744 ménages québécois sont susceptibles de s'approvisionner en produits biologiques et locaux via le réseau d'ASC. Cela représente 25 fois plus de ménages que ceux qui participent déjà. L'étude démontre que, bien que le marché potentiel des paniers biologiques d'Équiterre soit loin d'être saturé, le développement de la formule ASC sera tributaire de l'évolution du marché des produits biologiques, du développement de l'offre, des efforts de mise en marché et des stratégies de marketing développées.

L'alimentation institutionnelle responsable

Au printemps 2007, Équiterre invitait les écoles primaires et secondaires ainsi que les hôpitaux du Québec à participer au projet-pilote *Alimentation institutionnelle responsable*. Huit organisations ont accepté d'entreprendre un partenariat alimentaire et éducatif avec une ferme écologique locale. D'une durée de trois ans, le projet veut

favoriser l'alimentation saine, citoyenne et durable au sein des institutions et chez les jeunes et adultes qui les fréquentent.

Du côté de l'agriculture, les contributions éventuelles du projet sont variées : alimentaire, paysagère, touristique, économique, environnementale, sanitaire, culturelle et communautaire. Dans un contexte difficile pour les fermes locales, ce projet leur permettra de pouvoir évoluer. En ce sens, la « valeur » du projet excédera sans aucun doute son « coût » à plus long terme.

Des projets du genre existent en Europe et aux États-Unis. Des évaluations démontrent que ces projets de liens entre institutions et fermes amènent les enfants à mieux comprendre comment les aliments affectent leur santé, leur environnement et leur communauté.

Selon une estimation - basée sur le projet *Garderies bio*, d'Équiterre, - dans une projection où 10 % des 3 331 établissements d'enseignement du Québec (données de 2004-2005) se tourneraient vers les producteurs locaux pour une partie de leur approvisionnement, soit 300 \$ par semaine pour 12 semaines de récolte, ce serait l'équivalent de 1 199 160 \$, par année, de produits maraîchers achetés directement de fermes locales. Avec des perspectives comme celles-ci, les régions du Québec deviendront des ambassadrices du développement durable !

Les vêtements éthiques

Au-delà de leurs fonctions premières, les vêtements font intimement partie de notre image. Cela explique certainement qu'en moyenne, selon Recyc-Québec, un Québécois achète 27 kilos de vêtements neufs et de textiles pour la maison, par année. Durant la même période, il en envoie presque autant à la poubelle.

Toutefois, quand on réfléchit aux ressources nécessaires pour produire le coton (des millions de litres d'eau et d'effroyables quantités de pesticides), on comprend que nos choix vestimentaires ont des impacts dommageables pour la santé de la terre et pour celle des humains qui travaillent dans les champs et dans les usines. Aussi, la course aux bas prix à laquelle se livre cette industrie apporte son lot d'injustices autant chez les travailleurs et travailleuses d'ici qui perdent leurs emplois, que pour ceux des pays du Sud qui sont contraints d'accepter des conditions de travail qui n'ont rien à voir avec les normes de l'organisation internationale du travail (OTT) en termes de sécurité, de salubrité, de salaire et de respect. Ces coûts environnementaux et sociaux n'apparaissent pas sur les étiquettes des vêtements.

En plus de participer à des actions de mobilisation pour améliorer le sort des travailleurs, pour que les consommateurs puissent faire des choix éclairés et se vêtir en respectant leurs valeurs, Équiterre a créé à l'automne dernier le Guide du vêtement responsable. Le Guide présente les différents secteurs de la mode éthique, d'autres façons de produire les vêtements et recommande de revoir nos habitudes de consommation.

L'engouement pour le vêtement responsable est réel. On a vu apparaître des ressourceries partout au Québec. Certains magasins proposent des lignes environnementales. Même hors des grands centres, des créateurs remodèlent des vêtements à partir de textiles recyclés. Depuis l'automne 2006, une première ligne de coton équitable est disponible au Canada. Et, en mai 2007, à Montréal a été lancée FibrÉthik une coopérative de solidarité qui s'est donné pour mission d'éduquer, de sensibiliser le public à la consommation responsable, au commerce équitable, à la solidarité et de proposer des produits, notamment en important des articles de coton équitable. Toutes ces initiatives sont à l'image des nouvelles attentes des consommateurs.

Perspectives pour la consommation responsable

C'est peut-être parce que la surconsommation essouffle la planète que les groupes écologistes portent le flambeau d'une consommation plus responsable. Mais lorsqu'une nouvelle génération chante l'altermondialisation et la fin du rêve matériel, c'est toute une société qui questionne les choix collectifs.

Devant cette quête, il appert que le rôle des organismes environnementaux est de mener des actions de sensibilisation et d'éducation pour que les humains quittent leur rôle de consommateur pour prendre une position de citoyens actifs dans l'acte de consommer.

L'éducation

Selon Benoît Duguay, professeur à l'UQAM et auteur du livre *Consommation et image de soi*, paru en 2005, les Québécois reconnaissent dès l'âge de deux ans des marques auxquelles ils s'identifient en grandissant. En s'appuyant sur cette démonstration, on peut présumer qu'un travail d'éducation à la citoyenneté abordant la consommation responsable dès l'école primaire pourrait semer des graines de changements.

La sensibilisation

Parce que c'est la course qui dicte le pas, les gens démontrent une ouverture à poser des gestes plus solidaires et plus écologiques, pourvu que ce soit simple. C'est pourquoi Équiterre et d'autres organismes préparent des guides et répertoires facilitant la prise de décision : *Répertoire des points de vente des produits équitables*, *Guide du vêtement responsable*, *Guide de la consommation responsable*, *prêt hypothécaire solidaire Hypoth-éco* en collaboration avec la Caisse d'économie solidaire, liste des fermes ASC sur carte du Québec et bien d'autres. Ces outils mariés à des campagnes de sensibilisation demeurent incontournables pour joindre le plus grand nombre. D'ailleurs, Équiterre a lancé en 2004, à l'intention des individus la campagne de consommation responsable *Changer le monde, un geste à la fois*, invitant les citoyens à choisir des gestes simples, tel que remplacer certains produits par leurs semblables équitables, diminuer la consommation de viande, soutenir une cause ou baisser les thermostats la nuit. Des milliers de Québécois y ont adhéré. Actuellement, en réponse à la demande des entreprises, la campagne entreprend son déploiement dans une version corporative.

Quand on regarde le chemin parcouru par les citoyens, on constate qu'un changement collectif s'opère. Désormais, nos efforts devront également rejoindre les décideurs. Du côté d'Équiterre, nous entreprenons, entre autres, de promouvoir les politiques d'achats écologiques et solidaires. En se dotant de critères pour encadrer pour les décisions d'approvisionnement, les organisations apporteront une importante contribution écologique, solidaire et économique à la société québécoise.

Enfin, bien que toutes ces propositions soient porteuses de changements, pour arriver à une réelle consommation responsable, il faudra réorganiser nos paramètres collectifs et composer avec le concept de réduction de la consommation.

Bibliographie

- AQOCI. 2006. États généraux de la coopération et de la solidarité internationale. Guide pour les consultations régionales, mai.
- BARRATT-BROWN, Michael et Sophie ADAM. 1999. « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud », dans Jacques DEFOURNY, Patrick DEVELTERE et Bénédicte FONTENEAU (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris / Bruxelles, De Boeck Université, 105-122.
- BECK, Ulrich. 2001. *La société du risque*, Paris, Aubier, 521 p.
- BICKART, Bernard et Jérôme CABY. 2006. « Fonds éthiques et développement durable », dans José ALLOUCHE (dir.), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris, Vuibert, 519-529.
- BOUCHARD, Roméo. 2002. *Plaidoyer pour une agriculture paysanne : pour la santé du monde*, Montréal, Écosociété 228 p.
- BOUCHARD, Roméo. 2006. *Y a-t-il un avenir pour les régions ? Un projet d'occupation du territoire*, Montréal, Écosociété 224 p.
- BOULIANNE, Manon. 2005. « Les systèmes d'échange de proximité : une économie politique du temps et de la consommation », dans Judith FERRANDO Y PUIG et Stéphanie GIAMPORCARO-SAUNIÈRE, *Pour une « autre » consommation. Sens et émergence d'une consommation politique*, Paris, L'Harmattan, 179-193.
- Bureau International de l'Université Laval. 2003. *Rapport annuel 2002-2003*. [En ligne].
http://www.bi.ulaval.ca/pdf/Rappt_PI_2002-2003_FINAL.pdf (page consultée le 17 mai 2007).
- Bureau International de l'Université Laval. 1996. *Politique sur l'internationalisation de la formation*. [En ligne].
http://www.bi.ulaval.ca/pol_int.html (page consultée le 23 mai 2007).
- CAMPINHA-BACOTE, Josepha. 2002. *The Process of Cultural Competence in The Delivery of Healthcare Services: A Model of Care*. *Journal of Transcultural Nursing*, 13(3), 181-184.
- CASTEL, Odile. 2002. *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Paris, Éditions La Découverte et Syros, 213 p.
- CASTELLS, Manuel. 2000. *The Rise Of The Network Society*, Oxford, Blackwell Publishers, 594 p.
- CHANIAL, Philippe. 2005. « Société civile », dans Jean-Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 469-473.
- Collectif d'étude sur les pratiques solidaires (CEPS) (dir.). 2007. *La consommation responsable : entre bonne conscience et transformation collectives*, Montréal, Écosociété 92 p.
- Conseil Supérieur de l'Éducation. 2005. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises, Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, Le Conseil, 104 p.
- DOBRE, Michelle. 2002. *L'écologie au quotidien : éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 352 p.

- DUFFY, Mary, Suzette FARMER, Patricia RAVERT & Lisa HUITTINEN. 2003. Institutional issues in the implementation of an international student exchange program. *Journal of Nursing Education*, 42(9), 399-405.
- DUGUAY, Benoit (2005), *Consommation et image de soi. Dis-moi ce que tu achètes...*, Montréal, Éditions Liber, 149 p.
- DUPONT-BEURRIER, Pierre-François. 2006. *Petite philosophie du bricoleur*, Toulouse, Éditions Milan, 151 p.
- FARMAN, Paméla. 2007. Le développement de la compétence culturelle d'étudiantes infirmières inscrites à un programme de stage international et interculturel, Mémoire présenté à la Faculté des sciences infirmières, Québec, Université Laval, 123 p.
- FAVREAU, Louis, LAROSE, Gérald et Abdou Salam FALL. 2004. « Mouvement citoyen, alternatives socioéconomiques et coopération internationale », dans Louis FAVREAU, Gérald LAROSE et Abdou Salam FALL (dir.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1-31.
- FAVREAU, Louis, FRÉCHETTE Lucie et René LACHAPELLE. 2007. « La coopération internationale. Mise en contexte pour l'organisation communautaire », dans Denis BOURQUE, Yvan COMEAU, Louis FAVREAU et Lucie FRÉCHETTE (dir.), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 356-382.
- GACEL, Jocelyne. 2004. L'internationalisation des programmes de formation. [En ligne].
<http://cegepinternational.qc.ca/images/Gacel%20%20Colloque%20C.I.%202004.ppt> (page consultée le 15 juin 2006).
- KEMPF, Hervé. 2007. *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil, 156 p.
- LAZURE, Ginette. 2004. SIN-21647, Stage professionnel international et interculturel, Québec, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, 1-5.
- MONGEAU, Serge. 1998. *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Montréal, Éditions Écosociété, 272 p.
- MONGEAU, Serge. 2007. « Les horizons de la consommation responsable », dans Collectif d'étude sur les pratiques solidaires (CEPS) (dir.), *La consommation responsable : entre bonne conscience individuelle et transformations collectives*, Montréal, Éditions Écosociété, 96 p.
- MOREELS, Réginald. 1999. « Économie sociale et coopération internationale », dans Jacques DEFURNY, Patrick DEVELTERE et Bénédicte FONTENEAU, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris / Bruxelles, De Boeck Université, 257-263
- NORBERG- HODGE, Helena, MERRIFIELD, Todd. et Steven GORELICK. 2005. *Manger local: un choix écologique et économique*, Montréal, Écosociété 169 p.
- PERRON, Frédéric. 2007. Éco destinations ?. *Protégez-vous*, mai, 37-39.
- ROUILLÉ D'ORFEUIL, Henri. 2002. *Économie, le réveil des citoyens. Les alternatives à la mondialisation libérale*, Paris, La Découverte - Alternatives économiques, 193 p.
- SERVET, Jean-Michel. 2006. *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*, Paris, Odile Jacob, 511 p.
- Sommet de l'économie sociale et solidaire. 2006. *Le Québec affiche ses valeurs! Rapport synthèse des travaux préparatoires*, Automne, 56 p.

- WALSH, Linda V. & Jeanne DEJOSEPH. 2003. 'I Saw It in A Different Light': International Learning Experiences in Baccalaureate Nursing Education. *Journal of Nursing Education*, 42(6), 266-272.
- WARIDEL, Laure. 2002. *Acheter, c'est voter. Le cas du café*, Montréal, Éditions Écosociété et Équiterre, 176 p.
- WARIDEL, Laure. 2003. *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*, Montréal, Éditions Écosociété, 173 p.
- YUNUS, Muhammad. 1997. *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 345 p.



**Groupe d'Économie
Solidaire du Québec**

Annexe 1 Présentation du Groupe d'économie solidaire du Québec (GÉSQ)

Le Groupe d'économie solidaire du Québec a été constitué comme personne morale sans but lucratif en janvier 2000 dans le but de donner une suite à la *Première rencontre internationale sur la mondialisation de la solidarité* tenue à Lima (Pérou) en juillet 1997. Les fondateurs travaillaient depuis janvier 1998 à définir le projet. Un premier colloque sur la question a été tenu à l'Université du Québec à Hull en mars 1999. À l'automne 1999, le groupe initiateur déposait une requête en lettre patente pour que le Groupe d'économie solidaire du Québec obtienne la personnalité morale comme association sans capital actions en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies et publiait un *Document d'appel* invitant le Chantier de l'économie sociale et le Conseil de la coopération du Québec, les centrales syndicales, Relais-Femmes, quelques ONG de coopération internationale présentes à Lima et des chercheurs de l'économie sociale, de l'IFDEC et du CIRIEC à se réunir pour organiser une deuxième rencontre à Québec. La première mission du GÉSQ fut de réaliser cet engagement pris à la Rencontre de Lima.

Les années 2000 et 2001 ont été consacrées à l'organisation de la Rencontre de Québec, à la préparation d'une contribution québécoise substantielle au contenu de cette Rencontre, notamment par la diffusion d'une analyse de conjoncture intitulée *Résister et construire*, et à l'établissement de liens significatifs avec des réseaux internationaux. La création, en conclusion des travaux de Québec en octobre 2001, d'une commission internationale de liaison a ouvert une seconde période dans la vie du GÉSQ : sa mission est devenue de donner suite à la Déclaration de Québec et de promouvoir et de supporter la dynamique de mondialisation des solidarités portée par les rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001) et d'assumer au Québec l'ensemble des responsabilités liées à la préparation, à la participation et au suivi de la Rencontre de Dakar (2005). Ce mandat est spécifique au GÉSQ.

En 2002, le GÉSQ s'est restructuré pour clarifier et confirmer la participation des différentes organisations à son activité : cinq collègues ont été formés pour équilibrer la représentation (1) des entreprises et (2) des organismes de soutien affiliés au Chantier de l'économie sociale et au Conseil de la coopération du Québec, (3) des mouvements sociaux (centrales syndicales, mouvement des femmes, etc.), (4) des ONG de coopération internationale et (5) des milieux de la recherche. Une présidence était cooptée par les vingt et une personnes ainsi désignées. Le GÉSQ a participé au séminaire sur l'économie solidaire du Forum social mondial de Porto Alegre, au colloque de Grenoble «Économie sociale et développement local» et à la première rencontre de la Commission internationale de liaison à Dakar au cours de laquelle la dynamique Lima-Québec-Dakar a choisi de s'identifier comme le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire. À compter de 2003 jusqu'à la célébration de la 3^e Rencontre à Dakar en novembre 2005, le GÉSQ a maintenu cette définition de sa mission. Il a organisé des forums annuels et initié, en 2004, les universités d'été afin d'alimenter la réflexion collective sur les enjeux d'une mondialisation solidaire. Il a ajouté un sixième collègue en cooptant l'Union des municipalités du Québec. La réalisation de la mission redéfinie en 2002 et l'évolution de la conjoncture québécoise de l'économie sociale appellent aujourd'hui à une révision de la mission et des mandats propres au GÉSQ.

1. Mission et mandats du GÉSQ

Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GÉSQ) est une organisation que les acteurs québécois se donnent pour assurer leur participation collective au Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPÉSS) et à d'autres réseaux continentaux et intercontinentaux qu'ils détermineront. L'initiative et la réalisation de projets de coopération internationale reviennent à chaque organisation. La contribution du GÉSQ, c'est d'arrimer ces actions à la dynamique intercontinentale initiée par les Rencontres de Lima (1997), Québec (2001) et Dakar (2005). Le GÉSQ offre au Québec un réseau de solidarité internationale en économie sociale et solidaire. Il considère remplir à ce titre une mission d'intérêt public.

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants :

1. Promouvoir et supporter le développement de réseaux entre les entreprises et associations de divers pays sur la base de la rentabilité économique et sociale de la solidarité;
2. Organiser des activités, événements et rencontres de tout ordre pour stimuler le développement de l'économie solidaire et mettre en réseau les personnes et groupes intéressés;
3. Réaliser et publier des études, documents et autres ouvrages de nature à promouvoir l'économie solidaire;
4. Solliciter et recevoir des subventions, des souscriptions ou des ressources financières ou autres, et les gérer en fonction de la poursuite de ces objets.

Ses mandats spécifiques sont :

- De soutenir la réflexion collective québécoise sur les enjeux et les perspectives d'une mondialisation solidaire, particulièrement dans le cadre d'un forum annuel et des universités d'été;
- D'assurer la promotion et la circulation de l'information sur les initiatives et réalisations québécoises de partenariat Nord-Sud en économie sociale et solidaire;
- De désigner la représentation québécoise dans les instances du RIPÉSS;
- D'organiser une contribution québécoise concertée au développement de réseaux continentaux et internationaux, à la mise en place d'organismes de soutien et à la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire par les États et les organisations internationales;
- De préparer la participation québécoise aux futures rencontres internationales pour une mondialisation solidaire.

2. Structures de représentation

Comme réseau d'organisations québécoises d'économie sociale et solidaire, le GÉSQ compte deux types de membres :

- Les *membres de droit* désignés par les organismes partenaires des six (6) collèges : 1) trois (3) entreprises désignées par le Chantier de l'économie sociale du Québec et trois (3), par le Conseil de la coopération et de la mutualité du Québec; 2) trois (3) organismes de soutien de l'économie sociale désignés par le Chantier de l'économie sociale du Québec et trois (3) désignés par le Conseil de la coopération et de la mutualité du Québec; 3) trois (3) organismes provenant des mouvements sociaux du Québec (syndicats, mouvement des femmes, environnement, etc.); 4) trois (3) désignés par les instances de recherche en économie sociale (ARUC, etc.); 5) trois (3) désignés par l'AQOCI parmi les ONG de coopération internationale; et 6) trois (3) parmi les organisations représentant des pouvoirs publics (UMQ, etc.). Ces vingt-quatre (24) membres de droit constituent à la fois l'assemblée générale et le conseil d'administration du GÉSQ. Ces membres de droit disposent du droit de vote et choisissent un vingt-cinquième membre à la présidence du GÉSQ et délégué d'office au RIPÉSS. Le

conseil d'administration désigne quatre (4) dirigeantEs aux fonctions de première et seconde vice-présidence, de secrétariat et de trésorerie, qui forment avec la présidence le comité exécutif du GÉSQ;

- Les *membres associés* sont toutes les personnes qui sont intéressées à la mission, aux mandats et aux objectifs du GÉSQ; qui ne sont pas membres de droit; qui participent aux activités et qui paient la cotisation fixée de temps à autre pour les membres associés. Les membres associés peuvent assister à toutes les instances du GÉSQ, mais n'ont pas le droit de vote.
- Les membres de droit doivent tenir au moins quatre (4) assemblées par année, dont une (1) assemblée générale annuelle. Le calendrier et la localisation des assemblées sont établis pour faciliter la participation quelle que soit la région de provenance au Québec des membres de droit (alternance, localisation géographique, durée des assemblées, etc.)
- Entre les assemblées des membres, c'est le comité exécutif qui prend les décisions en tenant compte des orientations adoptées par les membres de droit.

3. Mondialiser solidairement

À l'occasion du Sommet de l'économie sociale tenu les 16 et 17 novembre 2006, les partenaires du GÉSQ ont identifié des défis que l'économie sociale québécoise est invitée à relever sur le terrain de la solidarité internationale :

3.1 Travailler à une compréhension commune des dynamiques de développement en particulier en soutenant la constitution et le renforcement des réseaux locaux, nationaux et continentaux d'initiatives d'économie sociale et solidaire.

Il est essentiel de travailler à une compréhension commune des dynamiques de développement : les problèmes sont communs au Sud comme au Nord, même si les moyens ne sont pas du même ordre. La constitution et le renforcement de réseaux nationaux, régionaux et locaux peuvent apporter une contribution importante à la circulation de l'information sur les enjeux et la connaissance des réalités. Le bilan de la dernière décennie nous démontre que l'économie sociale, parce qu'elle est à *valeurs ajoutées*, constitue un moteur pour mettre en place des initiatives de coopération. Cependant, elles ne doivent pas être cantonnées dans une économie parallèle : elles doivent accéder au marché pour que l'ensemble de l'activité économique en vienne à prendre en compte les impératifs sociaux et environnementaux.

3.2 Offrir une alternative de prise en charge collective des enjeux sociaux en fonction du bien commun qui récuse à la fois le délestage de leurs responsabilités par les États et les privatisations qui négligent les impacts sociaux de l'activité économique.

L'intérêt de plusieurs pays pour l'expérience québécoise de soutien de l'État aux initiatives d'économie sociale et d'action communautaire autonome démontre à quel point l'économie sociale constitue une réponse originale au délestage amorcé par les États sociaux au cours des vingt dernières années. L'économie sociale représente une avenue alternative pour éviter les privatisations et passer du « tout-à-l'État » à une prise en charge collective d'un certain nombre d'enjeux sociaux en fonction du bien commun.

3.3 Construire des relations Nord-Sud et Sud-Nord sur la base de relations égalitaires et de mutualité des échanges tout en prenant en compte les écarts de moyens entre les uns et les autres et la diversité des cultures qui enrichit ces échanges, mais les rend aussi plus complexe.

En l'absence d'État social au Sud, le virage communautaire a été le plus souvent un délestage des charges vers les populations locales dans le contexte des ajustements structurels. Cet écart majeur fait en sorte que les partenariats et collaborations sont souvent grevés par les attentes d'organisations dont les moyens sont démesurément modestes en regard des besoins auxquels elles doivent répondre. La construction de relations Nord-Sud sur la base de relations égalitaires exige que les initiatives du Nord vers le Sud rencontrent celles du Sud vers le Nord : il y a un risque réel de dérapage quand cela ne se fait pas correctement. L'expérience accumulée des OCI constitue en ce domaine une ressource inestimable et nous avons une responsabilité d'établir des convergences entre les entreprises et les projets d'ici et ces organisations de solidarité.

3.4 Consolider une dynamique intercontinentale en émergence dans le cadre du RIPÉSS et inscrire l'Amérique du Nord dans cette mouvance en développant les rapports de l'économie sociale québécoise avec des initiatives et réseaux majoritairement anglo-saxons.

Pour nous rejoindre : <http://www.uqo.ca/ries2001>

René Lachapelle, secrétaire
71, de Ramesay, bureau 208
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 3Z1
Tél.450-746-7921 #5224
renelachapelle@sympatico.ca

Gérald Larose, président
École de Travail social UQÀM
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél.514-987-3000 # 5691
larose.gerald@uqam.ca

Annexe 2

Programme de l'Université d'été 2007 du GÉSQ

**Société civile et solidarité internationale à Québec :
les initiatives et les innovations**

Jeudi 7 juin 2007

13 :20 à 13 :30

Ouverture : Yvan Comeau, professeur, Université Laval

13 :30 à 15 :00

Présentations d'ouverture

Économie sociale et solidarité internationale au Québec : l'état des lieux	
Animation : Martine Duperré, professeure, Université Laval	
Gérald Larose, président du GÉSQ	Les États généraux de la coopération et de la solidarité internationale
René Lachapelle, secrétaire du GÉSQ	Le Sommet sur l'économie sociale et solidaire : mondialiser solidairement
Échanges avec la salle	

15 :30 à 17 :00

Économie sociale et solidarité internationale à Québec : expériences, enjeux et défis	
Animation : Martine Duperré, professeure, Université Laval	
Martine Cazes, Pythagore coopérative de solidarité	Portrait des organismes de coopération et de solidarité internationale à Québec
Martin Beauvais, L'Autre Jardin	L'Autre Jardin : l'économie sociale en appui à l'éducation du public à la solidarité internationale
Selena Hinse, Alternative de Vie et d'Éveil Social (AVES)	Le commerce équitable dans la région de Québec : espoirs et limites
Échanges avec la salle	
Synthèse et perspectives : Louis Favreau, professeur, UQO	

Vendredi 8 juin 2007

9 : 00 à 10 : 30

La mondialisation de la finance... solidaire : nouvelles passerelles et défis	
Animation : Jacques Fiset, directeur général, CLD de Québec	
Giovanni Acquati, International Association of Investors in the Social Economy (INAISE)	Finances solidaires : une perspective internationale
Linda Maziade, Fonds d'emprunt économique communautaire de Québec	La micro-finance à Québec et ses liens internationaux
Colette Harvey, Caisse d'économie solidaire Desjardins	L'épargne responsable et l'investissement éthique
Échanges avec la salle	
Synthèse et perspectives: Jean-Bernard Fournier, directeur principal, Développements et Communications, DID	

10 : 45 à 12 : 15

Les initiatives citoyennes et institutionnelles: de la spontanéité à la structuration	
Animation : Jacques Fiset, directeur général, CLD de Québec	
André Fortin, Caisse d'économie solidaire Desjardins	Un projet de DID : l'appui aux coopératives d'habitation à Bamako (Mali)
Micheline Boucher, École de Joaillerie	L'expérience de stage et d'échange avec les Touaregs
Paméla Farman, Ginette Lazure et Myriam Leblanc, Faculté des sciences infirmières, Université Laval	L'Université Laval et la coopération internationale : les stages internationaux
Échanges avec la salle	
Synthèse et perspectives : Sylvain Matte et Roch Harvey, CÉCI	

13 : 30 à 15 : 00

La consommation responsable : espoirs et perspectives	
Animation : André Fortin, Caisse d'économie solidaire Desjardins	
Dominique Bernard, Chargée de projets consommation responsable, Équiterre	Équiterre et la consommation responsable : bilan et perspectives
Éric Chastenay, Développement et Paix	Les campagnes de sensibilisation du public à Développement et Paix
Anick Béland Morin, Ami-e-s de la Terre	Le marché de solidarité régionale de Québec
Échanges avec la salle	
Synthèse et perspectives : Yvan Comeau, professeur, Université Laval	

15 : 00

Perspectives pour le GÉSQ et mot de la fin
Gérald Larose, président du GÉSQ

Annexe 3

Liste des sigles, acronymes et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
AIEA	Agenda international de l'efficacité de l'aide
AMIE	Aide médicale internationale à l'enfance
API	Aide publique internationale
AQANU	Association québécoise pour l'avancement des Nations-Unies
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
ATE	AmiEs de la Terre de l'Estrie
ATQ	AmiEs de la Terre de Québec
AVEC	Alternative de vie et éveil social
BM	Banque mondiale
CA	Conseil d'administration
CCCI	Conseil canadien de la coopération internationale
CCISD	Centre de coopération internationale en santé et développement
CÉCI	Centre d'étude et de coopération internationale
CLD	Centre local de développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CRIDÉS	Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire
CTM	Carrefour Tiers-Monde
DID	Développement International Desjardins
EÉS	Entreprise d'économie sociale
EÉS	Évaluation environnementale stratégique
FAQDD	Fonds d'action québécois en développement durable
FMI	Fonds monétaire international
GÉSQ	Groupe d'Économie Solidaire du Québec
INAISE	International Association of Investors in the Social Economy
MRI	Ministère des Relations internationales (Québec)
MSRQ	Marché de solidarité régionale de Québec
NANSE	North American Network for a Solidarity Economy
OBNL	Organismes à but non lucratif
OCI	Organisations de coopération internationale
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PED	Pays en développement

PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PPME	Pays pauvres moyennement endettés
PPTE	Pays pauvres très endettés
RIPÉSS	Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SOCODEVI	Société de coopération pour le développement international
UPA	Union des producteurs agricoles